

La MISE À JOUR
ÉCONOMIQUE
et FINANCIÈRE

Annexes de la présentation

le 16 novembre 2004



Ministère des Finances
Canada

Department of Finance
Canada

Note préliminaire

Dans la présente publication, les symboles suivants sont utilisés pour représenter des sommes d'argent : **M\$** pour millions de dollars et **G\$** pour milliards de dollars.

En outre, les termes du genre masculin utilisés pour désigner des personnes englobent à la fois les femmes et les hommes.

Pour obtenir des exemplaires
supplémentaires, s'adresser au :

Centre de distribution
Ministère des Finances Canada
Pièce P-135, tour Ouest
300, avenue Laurier Ouest
Ottawa (Ontario)
K1A 0G5

Téléphone : (613) 995-2855
Télécopieur : (613) 996-0518

Également diffusé sur Internet à l'adresse suivante :
www.fin.gc.ca

This publication is also available in English.

Table des matières

Avant-propos	5
---------------------	---

Annexes

1 Progrès financiers du Canada	7
2 Évolution et perspectives économiques	29
3 Projections économiques et financières quinquennales du secteur privé	61
4 Projections financières quinquennales du secteur privé : rapprochement des comptes publics et des comptes nationaux	89

Avant-propos

Le présent document renferme quatre annexes de la présentation de la Mise à jour économique et financière par le ministre des Finances, Ralph Goodale, au Comité permanent des finances le 16 novembre 2004.

Ces annexes, ou documents d'information, donnent des détails sur les progrès financiers du Canada, l'évolution et les perspectives économiques ainsi que les projections économiques et financières quinquennales du secteur privé.

Comme par le passé, quatre organismes de prévisionnistes du secteur privé ont été invités à soumettre des projections financières pour l'année en cours et les cinq prochaines années, d'après les hypothèses économiques tirées d'une enquête menée auprès de 18 économistes du secteur privé.

En vue d'améliorer la transparence financière, la mise à jour de cette année inclut les nouvelles caractéristiques suivantes :

- L'annexe 3 présente les projections du solde budgétaire mises au point par les quatre organismes de prévisionnistes, de même que leur moyenne.
- L'annexe 4 explique en détail la manière dont les projections financières du secteur privé, qui ont été établies d'après le cadre des comptes nationaux (le système comptable utilisé par Statistique Canada et par l'Organisation de coopération et de développement économiques), ont été converties au cadre des comptes publics (le système comptable utilisé par le gouvernement pour présenter le budget).

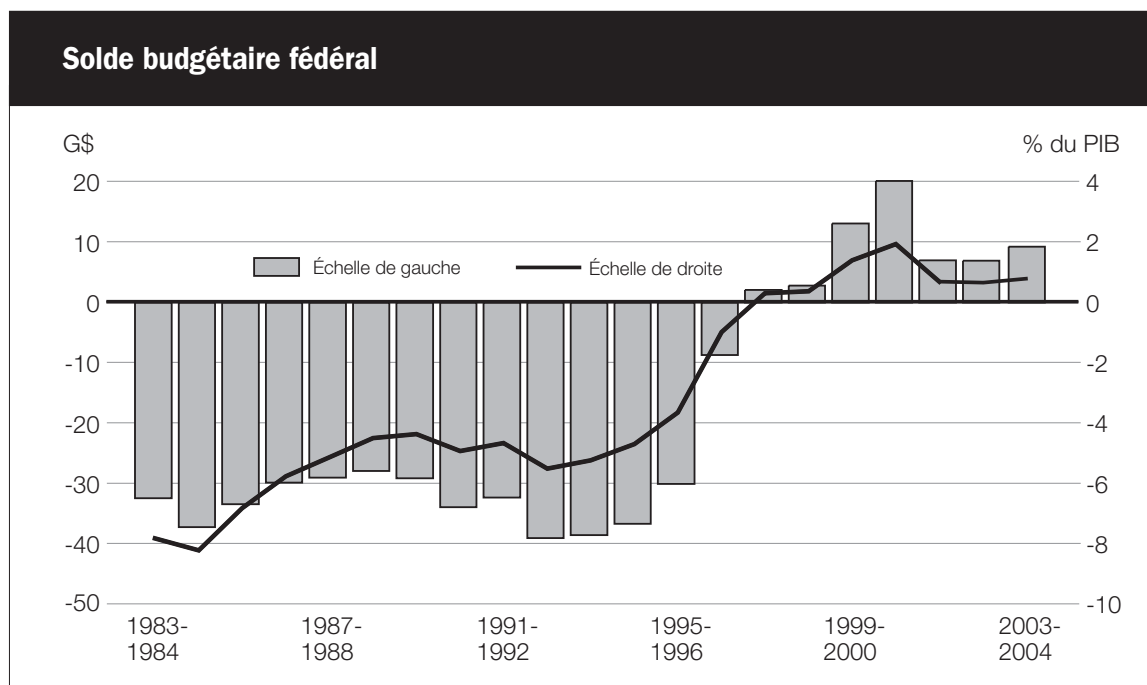
Annexe 1

Progrès financiers du Canada

Points saillants

- *L'excédent budgétaire vérifié a atteint 9,1 milliards de dollars en 2003-2004, ce qui a dépassé sensiblement les prévisions établies à l'occasion du budget de mars 2004, surtout en raison des revenus plus élevés que prévu.*
- *Le gouvernement a enregistré sept excédents budgétaires consécutifs depuis 1997-1998 et, par conséquent, la dette fédérale a été réduite de plus de 61 milliards de dollars. Cela s'est traduit par des économies de plus de 3 milliards de dollars par année au titre des frais de la dette publique.*
- *Le ratio de la dette fédérale au PIB (produit intérieur brut) a chuté à 41,1 % en 2003-2004, par rapport au sommet de 68,4 % observé en 1995-1996. En raison de la réduction de la dette fédérale, les frais de la dette publique en pourcentage des revenus ont baissé pour s'établir à un peu plus de 19 %, leur plus bas niveau depuis la fin des années 1970.*
- *Le « cercle vertueux » favorisant une meilleure performance économique et financière s'est traduit par une augmentation des revenus gouvernementaux, ce qui a permis au gouvernement d'investir dans des secteurs prioritaires clés tout en continuant à respecter ses objectifs financiers. Récemment, le gouvernement s'est engagé à verser aux provinces et aux territoires des fonds nouveaux de près de 75 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années afin d'appuyer la santé, la péréquation et la formule de financement des territoires, garantissant ainsi aux provinces et aux territoires des revenus à la fois croissants et prévisibles.*
- *La situation financière du Canada est parmi les meilleures au monde. En 2003, le Canada était le seul pays du Groupe des Sept (G-7) à afficher un excédent pour l'ensemble de ses administrations publiques et il devrait être le seul pays du G-7 à répéter l'exploit cette année et l'an prochain.*

Septième excédent budgétaire consécutif



Sources : *Comptes publics du Canada* et Statistique Canada

- Le gouvernement du Canada a enregistré un excédent budgétaire de 9,1 milliards de dollars en 2003-2004; il s'agit de la septième année de suite au cours de laquelle il a affiché un excédent, une première depuis le début de la Confédération.
- L'excédent budgétaire équivalait à 0,7 % du PIB en 2003-2004.
- Par conséquent, la dette fédérale (déficit accumulé) a été réduite de plus de 61 milliards de dollars au cours des sept dernières années.

Dette fédérale (déficit accumulé)

Depuis 2002-2003, les états financiers du gouvernement du Canada sont présentés selon la méthode de la comptabilité d'exercice intégrale. En vertu de la méthode utilisée auparavant, soit la comptabilité d'exercice modifiée, la dette nette et le déficit accumulé étaient identiques. Selon la nouvelle norme, la dette nette comprend maintenant le coût intégral du passif financier, mais elle exclut l'actif non financier. Le déficit accumulé regroupe ces deux éléments. Il s'agit de la somme de tous les excédents et déficits antérieurs.

La dette fédérale dont il est fait mention dans la Mise à jour économique et financière de l'automne, les documents budgétaires et le *Rapport financier annuel du gouvernement du Canada* correspond au déficit accumulé. Il s'agit de la principale mesure de la dette utilisée par le gouvernement fédéral, les variations annuelles de cette mesure permettant d'établir le solde budgétaire.

L'excédent réalisé en 2003-2004 a été appliqué à la réduction de la dette fédérale

Principes comptables généralement reconnus

Les principes comptables généralement reconnus pour les ordres supérieurs de gouvernement indiquent que l'excédent réalisé au cours de tout exercice financier peut tenir compte uniquement des événements, transactions et décisions gouvernementales survenus avant la fin de cet exercice.

- La pratique consistant à appliquer l'excédent à la réduction de la dette est conforme aux principes comptables généralement reconnus établis par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés.
- Selon ces principes comptables, les dépenses de passif qui n'ont pas été effectuées dans un exercice donné ne peuvent pas être comptabilisées au cours de cet exercice.
- Par conséquent, une fois qu'un exercice est terminé, le gouvernement ne peut pas comptabiliser rétroactivement de nouvelles initiatives pour cet exercice. L'excédent à la fin de l'exercice doit être appliqué à la réduction de la dette fédérale (déficit accumulé).

La dette fédérale a été réduite de 61,4 milliards de dollars depuis 1996-1997

Tableau 1.1
Actif et passif du gouvernement fédéral

	1996-1997	2003-2004	Variation
		(G\$)	
Passif			
Créditeurs et charges à payer	74,3	80,0	5,7
Dettes portant intérêt			
Dettes non échues (dettes contractées sur les marchés)	478,8	440,2	-38,6
Régimes de retraite et autres comptes	156,3	180,9	24,6
Total	635,1	621,1	-14,0
Total du passif	709,4	701,1	-8,3
Actif financier	100,4	144,8	44,4
Dettes nettes	609,0	556,3	-52,7
Actif non financier	46,1	54,8	8,7
Dettes fédérales (déficit accumulé)	562,9	501,5	-61,4

- La dette fédérale (déficit accumulé) était de 501,5 milliards de dollars en 2003-2004, en réduction de 61,4 milliards par rapport au sommet de 562,9 milliards enregistré en 1996-1997.
- La dette fédérale se compose du passif, de l'actif financier et de l'actif non financier.
- Le total du passif comprend la dette portant intérêt et d'autres éléments de passif. Il a diminué de 8,3 milliards de dollars depuis 1996-1997, en raison d'une réduction de 38,6 milliards de la dette contractée sur les marchés, partiellement neutralisée par des hausses des crédateurs, du passif des comptes de retraite du secteur public et d'autres comptes.
- L'actif financier se compose de l'encaisse et des débiteurs, y compris les impôts à recevoir, les comptes d'opérations de change, ainsi que les prêts, placements et avances. L'actif non financier comprend les immobilisations corporelles, les stocks et les charges payées d'avance.
 - L'actif financier total a augmenté de 44,4 milliards de dollars depuis 1996-1997.
 - L'actif non financier a totalisé 54,8 milliards de dollars en 2003-2004, en hausse de 8,7 milliards depuis 1996-1997.

Résultats meilleurs que prévu en 2003-2004 en raison de l'augmentation des revenus et de la réduction des charges de programmes

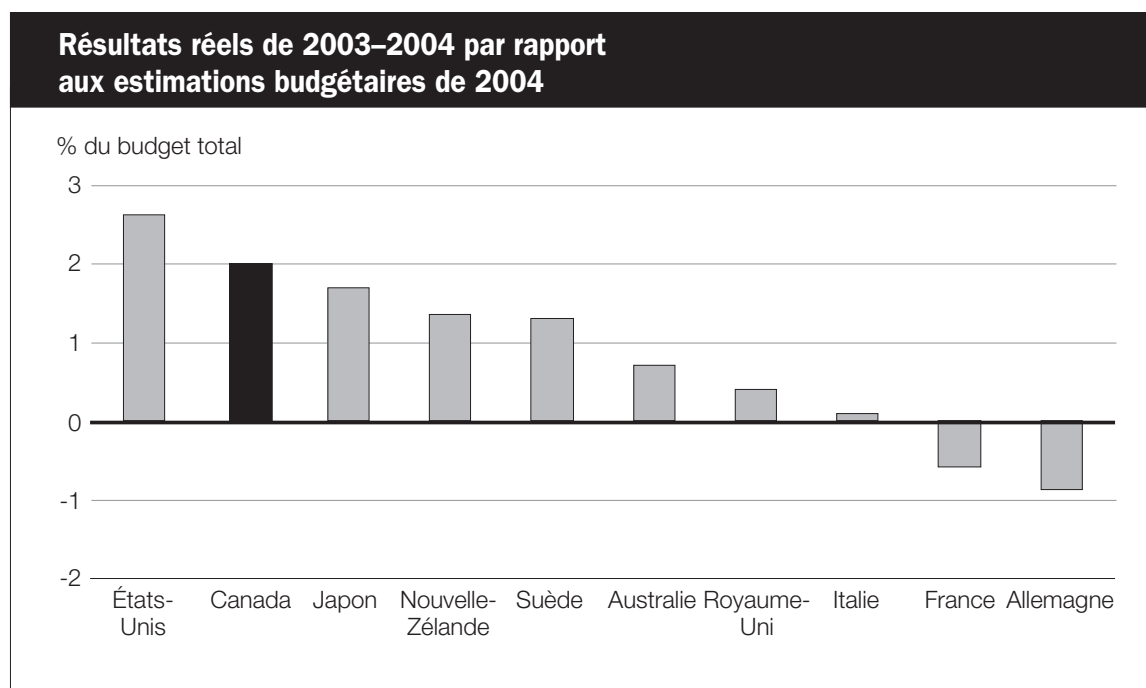
Tableau 1.2
Comparaison des résultats réels de 2003-2004 et des prévisions budgétaires de mars 2004

	(G\$)
Excédent prévu dans le budget de mars 2004	1,9
Variation	
Revenus budgétaires	5,1
Charges de programmes	2,0
Frais de la dette publique	0,0
Variation nette	7,2
Résultats pour 2003-2004	9,1

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Dans le budget de mars 2004, on prévoyait un excédent de 1,9 milliard de dollars pour 2003-2004. L'excédent budgétaire vérifié a finalement atteint 9,1 milliards pour 2003-2004.
- Cette hausse est en grande partie attribuable à des revenus budgétaires qui ont dépassé les prévisions de 5,1 milliards de dollars et qui découlent en partie de la forte croissance du revenu nominal au dernier trimestre de 2003-2004, confirmée par les données des comptes nationaux publiées par Statistique Canada à la fin du mois d'août.
- De même, des renseignements reçus bien après la fin de l'exercice révèlent que les revenus fiscaux se rapportant à l'année d'imposition 2003 ont dépassé les prévisions en raison d'un rendement fiscal supérieur – les montants que le gouvernement prélève sur chaque dollar de revenu.
- La très forte croissance des montants attribuables à l'impôt sur le revenu reflète en partie des facteurs ponctuels touchant les revenus provenant de l'impôt des sociétés.
 - Les revenus au titre de l'impôt des sociétés ont augmenté de plus de 23 % malgré une hausse de seulement 10 % des bénéfices des sociétés et de la réduction du taux général de l'impôt des sociétés de 2 points de pourcentage à compter de janvier 2003.
 - Toutefois, un montant d'environ 2,5 milliards de dollars de revenus au titre de l'impôt des sociétés en 2003-2004 est attribuable à un gain unique résultant de la réévaluation du passif libellé en dollars américains de l'industrie des services financiers par suite de l'appréciation du dollar canadien en 2003.
- De plus, les montants attribuables à l'impôt sur le revenu ont augmenté plus rapidement que le revenu des particuliers sous-jacent malgré l'incidence du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. Les autres revenus étaient également plus élevés que prévu.
- Les charges de programmes ont diminué de 2,0 milliards de dollars par rapport aux prévisions établies dans le budget de mars 2004, principalement à cause de crédits inutilisés plus élevés que prévu au titre des charges de programmes directes.

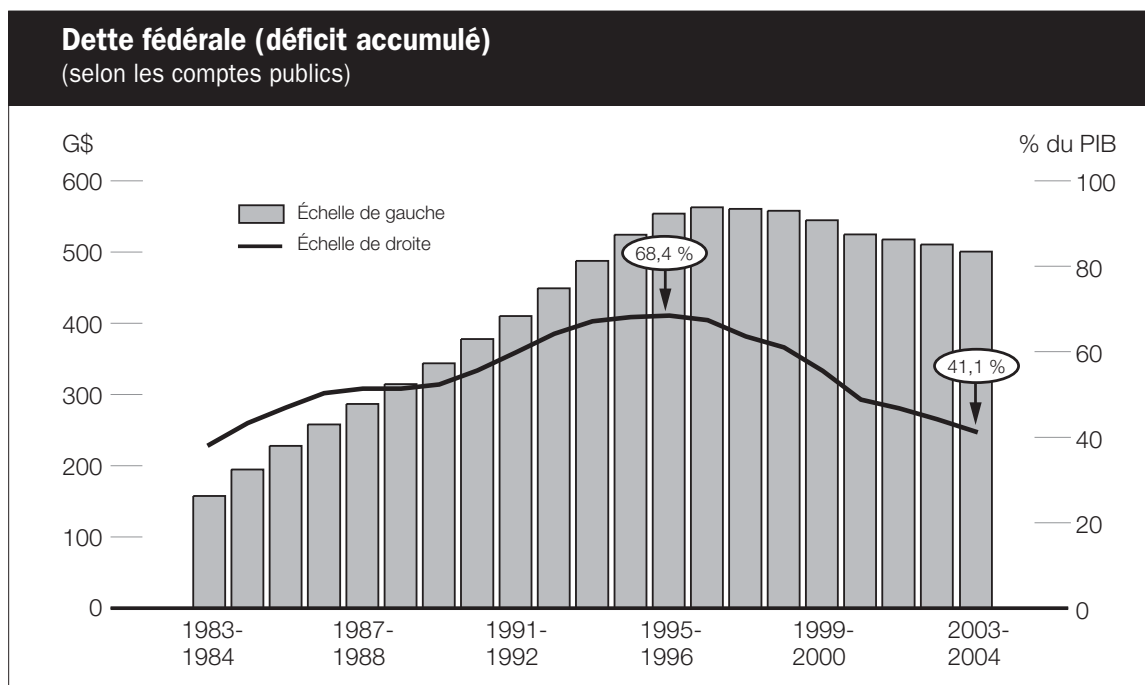
D'autres pays ont également enregistré des résultats supérieurs aux prévisions en 2003-2004



Sources : Budget de chaque pays. Écarts entre les résultats financiers réels de 2003-2004 et les estimations financières des budgets des gouvernements centraux pour 2004.

- Plusieurs autres grands pays industrialisés ont également déclaré des résultats supérieurs aux prévisions pour l'exercice 2003-2004, surtout en raison de revenus plus élevés que prévu.
- Huit des dix grands pays qui ont produit jusqu'à maintenant des résultats définitifs ou préliminaires pour 2003-2004 ont enregistré au cours de cet exercice un solde budgétaire supérieur aux estimations établies dans leurs budgets respectifs de 2004. Les revenus supérieurs aux prévisions ont été la principale source d'amélioration. Néanmoins, une diminution des dépenses a également favorisé cette situation dans la plupart des pays.
- Seules la France et l'Allemagne ont enregistré des résultats financiers inférieurs à leurs prévisions en 2003-2004.

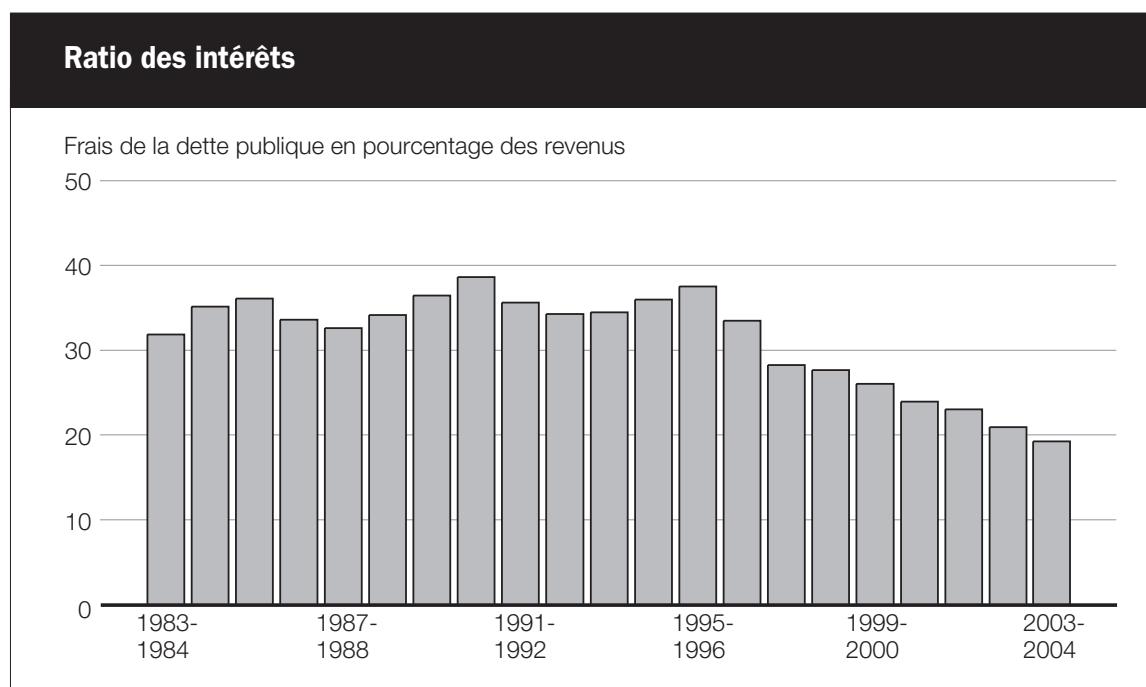
Le fardeau de la dette fédérale a été sensiblement réduit...



Sources : Comptes publics du Canada et Statistique Canada

- Le ratio de la dette fédérale au PIB constitue la mesure la plus appropriée du fardeau de la dette, car il permet de calculer la dette fédérale (déficit accumulé) par rapport à la capacité des contribuables de la financer.
- Grâce à la réduction de 61,4 milliards de dollars de la dette fédérale (déficit accumulé) au cours des sept dernières années et à la croissance soutenue de l'économie, le ratio de la dette fédérale au PIB a diminué de 27,3 points de pourcentage pour s'établir à 41,1 % en 2003-2004, en baisse par rapport au sommet de 68,4 % enregistré en 1995-1996.

...réduisant ainsi les frais de la dette fédérale en pourcentage des revenus...



Sources : Comptes publics du Canada et Statistique Canada

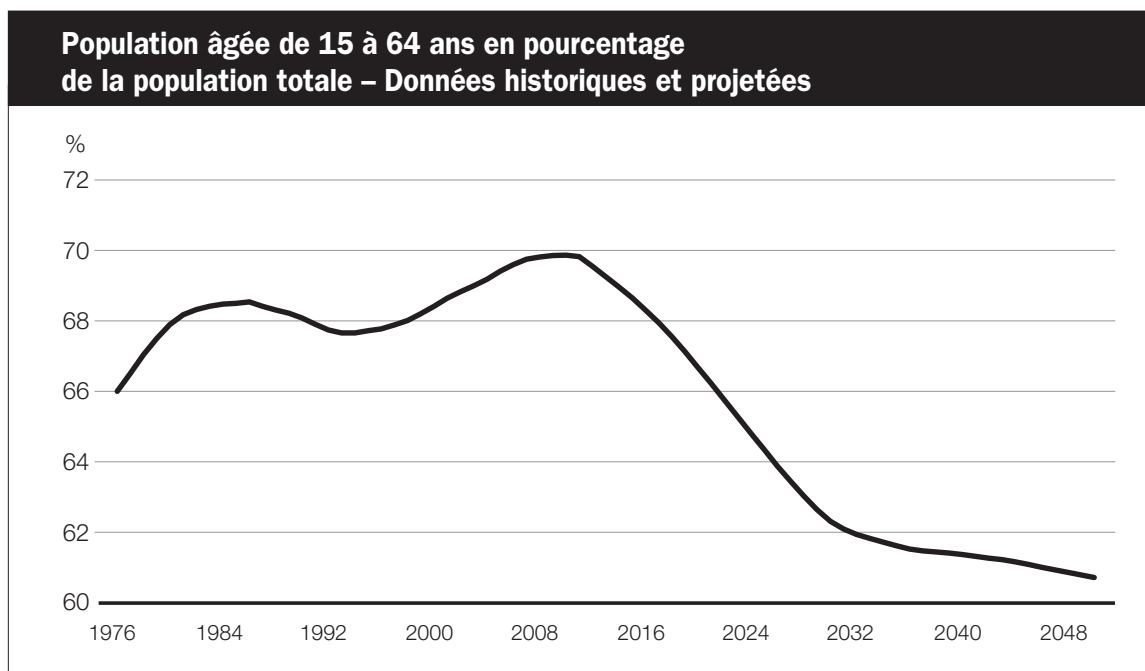
- La réduction de la dette fédérale depuis 1996-1997 s'est traduite par des économies soutenues de plus de 3 milliards de dollars par année en paiements d'intérêts.
- En 1995-1996, 37,6 cents de chaque dollar de revenu étaient consacrés au service de la dette fédérale. En 2003-2004, ce ratio a baissé pour se fixer tout juste au-dessus de 19 cents, le niveau le plus faible depuis la fin des années 1970.

...et laissant davantage de revenus fédéraux pour les principales priorités

Investissements majeurs dans les priorités des Canadiens

- Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars – la plus grande réduction d'impôt de l'histoire canadienne
 - Des investissements dans les principaux programmes économiques et sociaux
 - 75 milliards de dollars de nouveaux fonds pour les soins de santé, la péréquation et la formule de financement des territoires
-
- Le gouvernement du Canada a transformé les déficits annuels chroniques en excédents annuels soutenus et en une dette fédérale moins élevée. Cette situation, combinée à une faible inflation, s'est traduite par des taux d'intérêt moins élevés, une grande confiance de la part des consommateurs et des entreprises et une croissance renouvelée du niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens.
 - Le « cercle vertueux » favorisant une meilleure performance économique et financière s'est traduit par une augmentation des revenus gouvernementaux, ce qui a permis au gouvernement d'investir dans des secteurs prioritaires clés, notamment :
 - Le Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars annoncé en 2000 et qui est entièrement mis en œuvre en 2004–2005.
 - Des investissements dans les principaux programmes économiques et sociaux, y compris :
 - des mesures pour soutenir les familles à revenu faible et modeste;
 - des initiatives pour appuyer et encourager l'acquisition de compétences et l'apprentissage;
 - un investissement dans l'innovation et la recherche-développement.
 - Un total de près de 75 milliards de dollars en fonds nouveaux annoncé dans le Plan décennal pour consolider les soins de santé et le nouveau cadre pour la péréquation et la formule de financement des territoires.

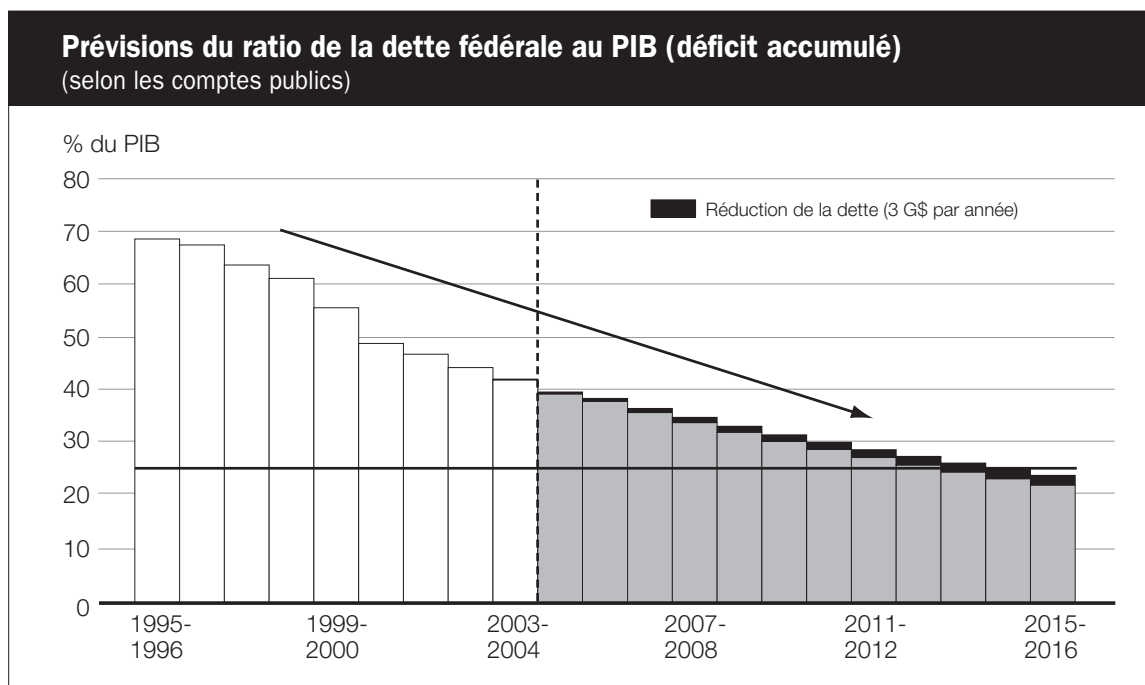
Le vieillissement de la population causera de nouvelles pressions



Source : Statistique Canada

- La population du Canada commencera à prendre rapidement de l'âge au cours des 10 prochaines années, surtout en raison du vieillissement de la génération des *baby-boomers* ainsi que des augmentations soutenues de l'espérance de vie et des baisses des taux de fertilité. Cela signifie que l'ensemble de la population canadienne, qui croît présentement d'environ 1 % chaque année, devrait commencer à décliner d'ici le milieu du siècle. Ces tendances ne seront que partiellement neutralisées par une immigration soutenue.
- Ces facteurs auront une incidence importante sur notre main-d'œuvre. À l'heure actuelle, on compte plus de cinq personnes en âge de travailler pour chaque personne arrivant à l'âge de la retraite. Au cours des 15 prochaines années, ce ratio passera à quatre personnes en âge de travailler pour chaque personne de 65 ans et plus.
- Le vieillissement de la population causera des pressions importantes sur les finances publiques du Canada. Les dépenses de programmes du gouvernement augmenteront en raison d'une demande accrue pour des programmes sociaux, en particulier les soins de santé et les pensions publiques.
- Une réduction soutenue de la dette aidera le gouvernement à mieux faire face aux défis financiers associés au vieillissement de la population et lui donnera la souplesse nécessaire pour favoriser une croissance à long terme de l'économie et de la productivité.

La dette fédérale demeure sur une trajectoire descendante permanente



Sources : *Comptes publics du Canada*, Statistique Canada, calculs du ministère des Finances

- Le gouvernement a annoncé dans le budget de 2004 qu’il se fixait pour objectif de réduire le ratio de la dette fédérale au PIB pour qu’il atteigne 25 % d’ici 10 ans.
- Le gouvernement du Canada est en voie de respecter ou de dépasser cet objectif à long terme au chapitre de la dette. Cela permettrait de ramener le ratio de la dette fédérale au PIB au niveau où il se trouvait au milieu des années 1970.
- La réduction du ratio de la dette fédérale au PIB pour le ramener à 25 % signifierait qu’une fraction d’environ 12 cents de chaque dollar de revenu serait affectée au service de la dette, comparativement à environ 19 cents en 2003-2004.

La très bonne situation financière du Canada découle d'une planification budgétaire prudente

Planification budgétaire prudente

Saine gestion financière

- Budgets équilibrés ou excédentaires
- Moyenne des prévisions économiques du secteur privé
- Réserve pour éventualités et mesure de prudence économique

- Le revirement important au titre de la situation financière du Canada et les excédents successifs depuis 1997-1998 sont attribuables à une saine gestion financière fondée sur :
 - un engagement à présenter des budgets équilibrés ou excédentaires;
 - l'utilisation pour la planification financière de la moyenne des prévisions économiques du secteur privé;
 - une planification financière prudente, qui prévoit la prise en compte dans le plan budgétaire d'une réserve annuelle pour éventualités pour parer aux imprévus et qui, si elle n'est pas requise, est affectée à la réduction de la dette fédérale. Une mesure de prudence économique supplémentaire est également prévue et, si elle n'est pas requise, peut être utilisée pour financer d'autres priorités.

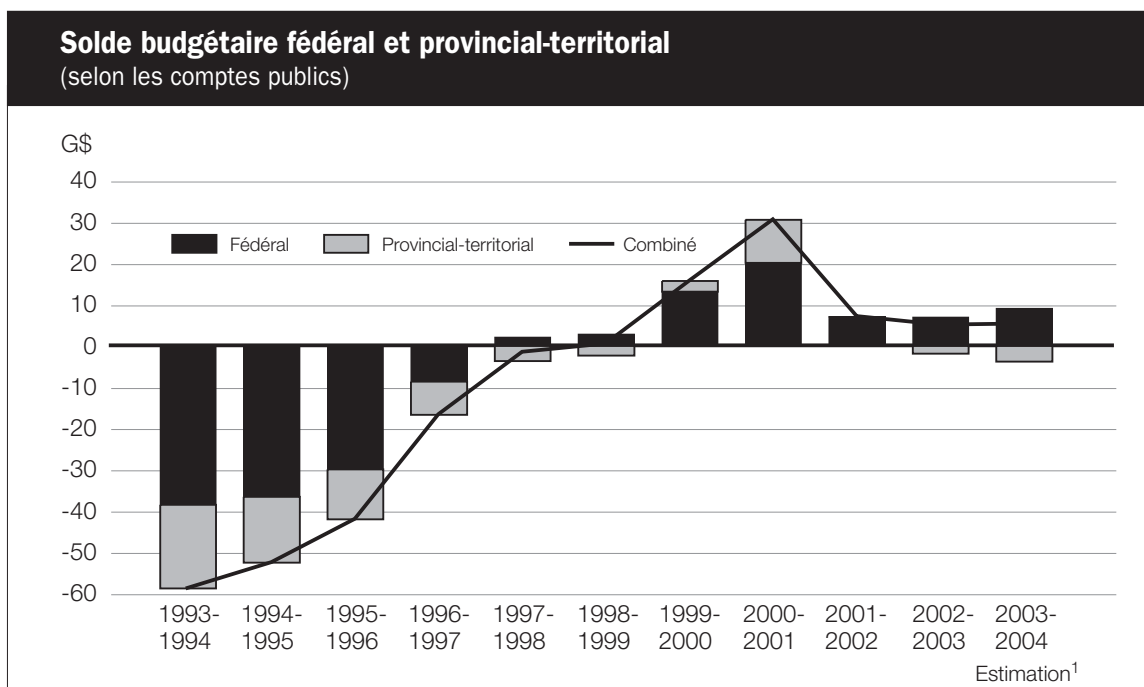
Une saine gestion financière a permis au gouvernement de prendre des engagements à long terme

De nouveaux investissements fédéraux en vertu du Plan décennal pour consolider les soins de santé et de nouveaux cadres pour la péréquation et la formule de financement des territoires (FFT)

	Investissement cumulatif sur 10 ans (G\$)
Niveaux majorés du Transfert canadien en matière de santé	35,3
Réduction des périodes d'attente	5,5
Équipement médical	0,5
Total des fonds nouveaux pour les soins de santé	41,3
Nouveau cadre pour la péréquation	28,8
Nouveau cadre pour la FFT	4,6
Total des fonds nouveaux pour la péréquation et la FFT	33,4

- Une planification financière prudente et la réduction appréciable de la dette fédérale ont permis au gouvernement d'effectuer des investissements majeurs dans les priorités des Canadiennes et des Canadiens, tout en continuant à respecter ses objectifs financiers.
- Le plus récent exemple réside dans les nouveaux fonds proposés de près de 75 milliards de dollars répartis sur les 10 prochaines années qui ont été consentis aux provinces et aux territoires pour appuyer la santé, la péréquation et la FFT (sous réserve de l'adoption de dispositions législatives), et qui permettront aux provinces et aux territoires de compter sur des revenus croissants et prévisibles.
 - Le 16 septembre 2004, les premiers ministres du Canada ont signé le Plan décennal pour consolider les soins de santé. En vertu de ce plan, le gouvernement du Canada versera 41,3 milliards de dollars en fonds nouveaux pour les soins de santé au cours des 10 prochaines années pour réduire les temps d'attente et améliorer l'accès aux soins.
 - Un nouveau cadre pour la péréquation et la FFT fera en sorte que les paiements destinés aux provinces et aux territoires augmenteront de 33,4 milliards de dollars au cours des 10 prochaines années par rapport aux niveaux de 2004-2005 énoncés dans le budget de 2004. Le gouvernement s'engage également à examiner les niveaux de financement globaux de la péréquation et de la FFT après cinq ans.

Le secteur fédéral et provincial-territorial devrait enregistrer un excédent pour la sixième année consécutive en 2003-2004

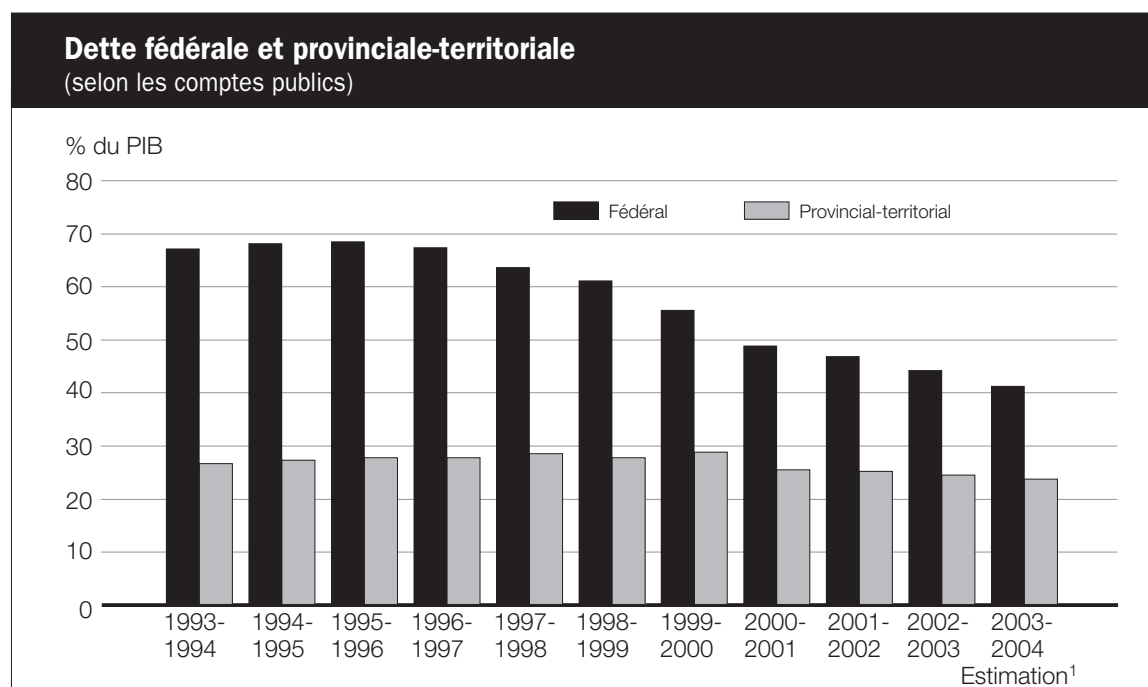


¹ L'estimation pour 2003-2004 représente le solde budgétaire provincial-territorial et le solde combiné.

Sources : Comptes publics; budgets fédéraux et provinciaux-territoriaux

- Les gouvernements fédéral et provinciaux-territoriaux ont contribué à l'important revirement de la situation financière du Canada au cours des 10 dernières années. Cependant, depuis 2002-2003, le secteur provincial-territorial est redevenu déficitaire. En 2003-2004, le déficit provincial-territorial était évalué à 3,8 milliards de dollars. Cette situation devrait s'améliorer sensiblement à compter de cette année.
- L'excédent fédéral-provincial-territorial est évalué à 5,3 milliards de dollars pour 2003-2004, ce qui représente une amélioration importante par rapport à 1993-1994, lorsque ce secteur affichait un déficit de 58,9 milliards de dollars.
- L'engagement à présenter des budgets équilibrés ou excédentaires au niveau fédéral, combiné à une amélioration des perspectives provinciales-territoriales, particulièrement dans la foulée des hausses récentes des transferts fédéraux, laisse supposer que la situation financière du Canada demeurera solide.

Le fardeau de la dette continue de diminuer à tous les ordres de gouvernement



¹ L'estimation pour 2003-2004 représentent uniquement la dette provinciale-territoriale.

Sources : Comptes publics; budgets fédéraux et provinciaux-territoriaux

- Le ratio de la dette provinciale-territoriale au PIB devrait s'élever à 23,6 % en 2003-2004, en diminution de 5,1 points de pourcentage par rapport au sommet de 28,7 % enregistré en 1999-2000.
- Le fardeau de la dette fédérale demeure bien plus élevé que celui du secteur provincial-territorial. Par conséquent, le gouvernement fédéral est encore confronté à des frais de service de la dette beaucoup plus élevés que le secteur provincial-territorial.

Performance financière du Canada : Un point de vue international

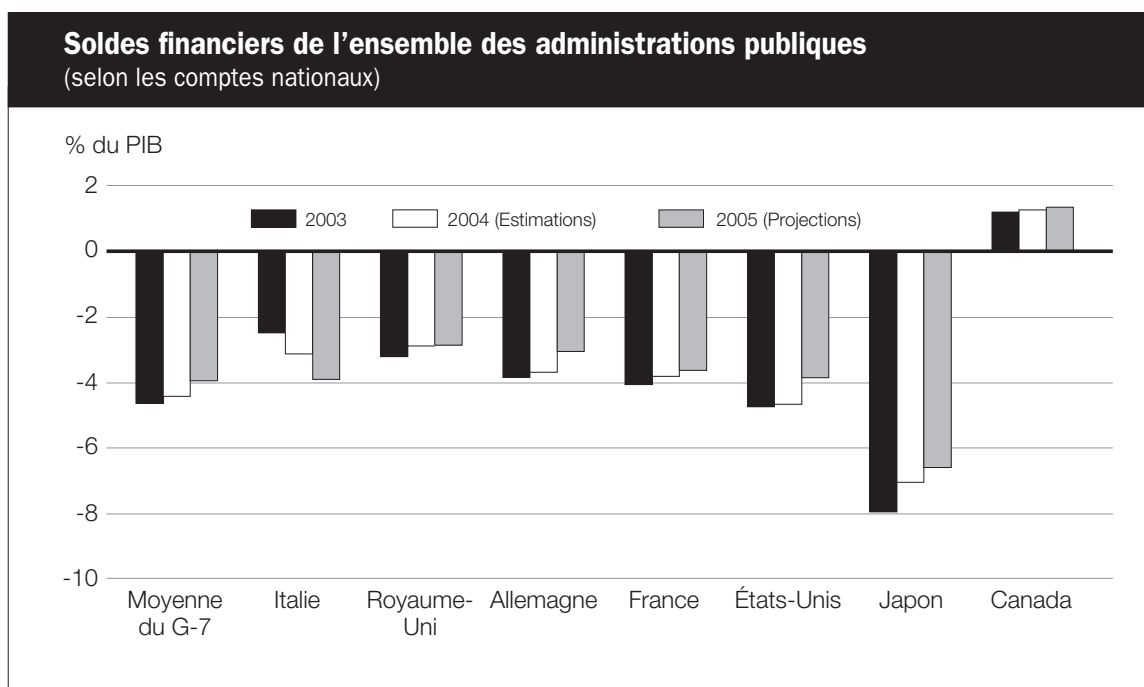
Comparaison des résultats financiers entre pays

- Deux facteurs importants doivent être pris en compte au moment d'établir des comparaisons financières internationales : premièrement, les différences de méthodes comptables entre pays réduisent la comparabilité des données; deuxièmement, les responsabilités financières sont réparties différemment entre les divers paliers de gouvernement de chaque pays.
- C'est pourquoi l'on utilise les données et définitions du système normalisé de comptabilité nationale et l'on examine l'ensemble des administrations publiques (paliers national et infranational regroupés) pour comparer les pays du G-7. L'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) publie une série complète de prévisions sur cette base. À moins d'indications contraires, les données présentées dans cette annexe sont fondées sur les *Perspectives économiques de l'OCDE* de juin 2004.

Comparaison des résultats financiers des administrations publiques fédérales au Canada et aux États-Unis

Il importe de noter que les pratiques comptables et les responsabilités des deux gouvernements fédéraux présentent des différences fondamentales. Le solde budgétaire du gouvernement américain comprend les excédents appréciables au titre de la sécurité sociale, tandis que les excédents du Régime de pensions du Canada ne sont pas inclus dans les chiffres du gouvernement fédéral canadien. Pour cette raison, le solde fédéral canadien se compare davantage au solde prévu au budget des États-Unis, tandis que la dette du gouvernement américain se compare davantage à la dette contractée sur les marchés du Canada.

On prévoit que le Canada sera encore le seul pays du G-7 à enregistrer un excédent en 2004 et en 2005

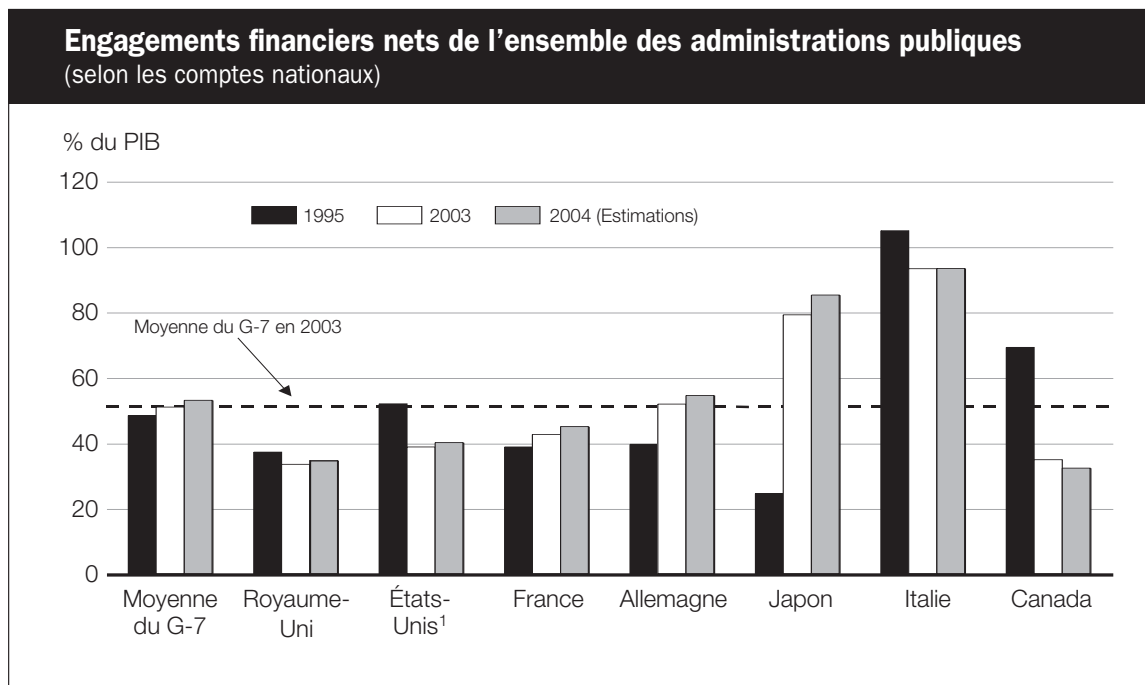


Source : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 75 (juin 2004)

- Si l'on considère l'ensemble des administrations publiques¹, le Canada est le seul pays du G-7 à dégager un excédent en 2003, et ce, pour la deuxième année consécutive.
- Il s'agissait également de la septième année de suite où le Canada enregistrait un excédent selon ces données; il est le seul pays du G-7 à avoir dégagé sept excédents consécutifs depuis 1960, la première année où des statistiques financières internationales comparables ont été diffusées par l'OCDE.
- Le Canada devrait demeurer le seul pays du G-7 à dégager un excédent en 2004, selon les estimations de l'OCDE au sujet de la situation financière de l'ensemble du secteur des administrations publiques.
- L'OCDE prévoit également que cette situation se maintiendra en 2005.

¹ Comprend les administrations fédérale, provinciales-territoriales et municipales, ainsi que les soldes du Régime de pensions du Canada et du Régime de rentes du Québec, mesurés selon les comptes nationaux. L'OCDE utilise l'expression « solde financier » pour désigner le « solde budgétaire ».

Le Canada devrait bénéficier du plus faible fardeau de la dette des pays du G-7 en 2004

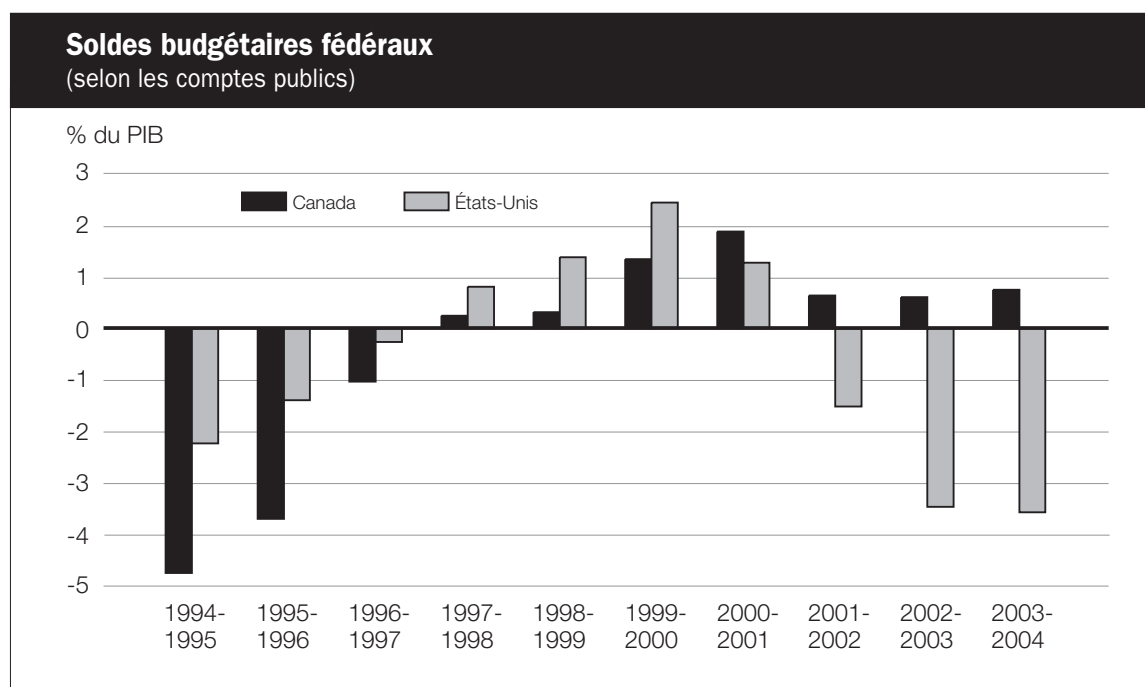


¹ Rajustés pour exclure le passif de certains régimes de retraite d'employés du secteur public afin d'obtenir une meilleure comparaison avec la dette des autres pays.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 75 (juin 2004); Réserve fédérale américaine, *Flow of Funds Accounts of the United States* (juin 2004); calculs du ministère des Finances

- Entre 1995 et 2003, le ratio du passif financier net de l'ensemble des administrations publiques au PIB a été réduit de 34,4 points de pourcentage pour s'établir à 34,9 % du PIB. Il s'agit du plus faible fardeau de la dette du Canada pour l'ensemble des administrations publiques en près de 20 ans.
- Par conséquent, l'OCDE estime que le fardeau de la dette de l'ensemble des administrations publiques du Canada est passé du deuxième plus élevé parmi les pays du G-7 au milieu des années 1990 au moins élevé des pays du G-7 à la fin de 2004. Ce serait la première fois depuis que l'OCDE a commencé à diffuser ces estimations en 1960 que le fardeau de la dette du Canada serait le plus faible parmi les pays du G-7.

Le gouvernement fédéral du Canada, contrairement à celui des États-Unis, maintient un excédent budgétaire depuis 1997-1998



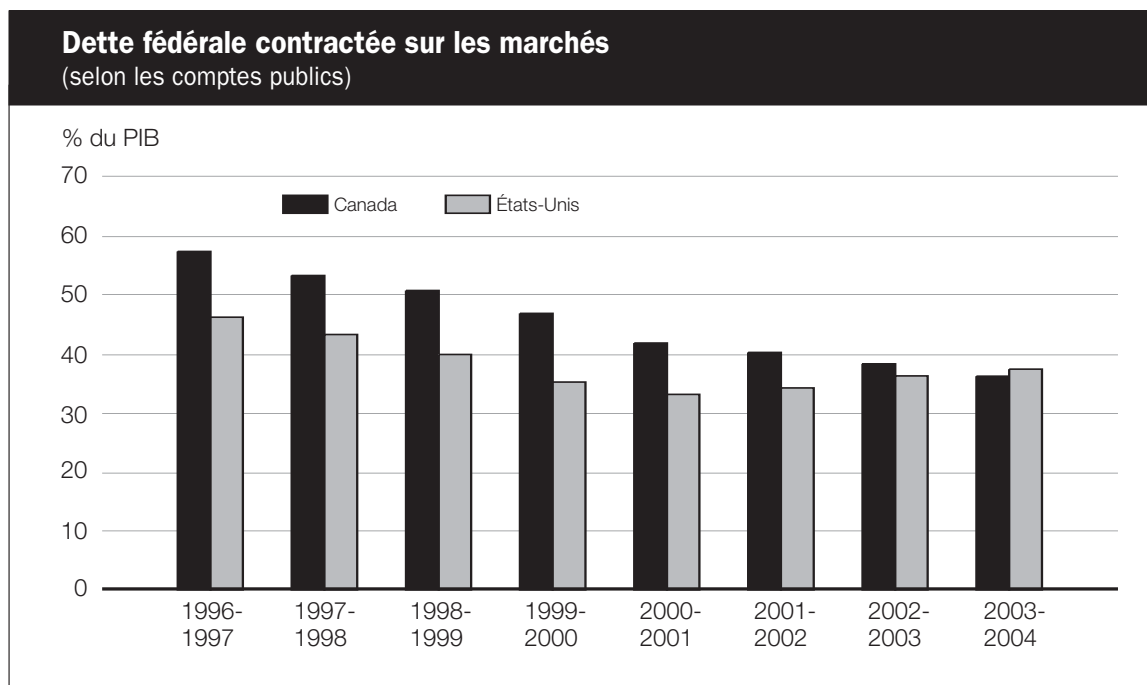
Nota – Ce graphique indique le solde budgétaire fédéral du Canada et le solde budgétaire unifié des États-Unis pour les exercices terminés le 31 mars et le 30 septembre, respectivement.

Sources : Canada – ministère des Finances; États-Unis – Département du Trésor et Office of Management and Budget

- La situation financière fédérale améliorée au Canada est diamétralement opposée à celle des États-Unis à l'échelle fédérale. À l'instar du gouvernement fédéral du Canada, celui des États-Unis a réalisé un revirement important au chapitre du solde budgétaire dans la deuxième partie des années 1990 et il est passé d'imposants déficits à des excédents. Cependant, depuis 2001-2002, le Canada a maintenu son excédent, tandis que les États-Unis ont renoué avec de lourds déficits.
- Le gouvernement fédéral du Canada a affiché un excédent de 9,1 milliards de dollars canadiens, soit 0,7 % du PIB, en 2003-2004, tandis que le gouvernement des États-Unis a affiché un déficit record de 413 milliards de dollars US, soit 3,6 % du PIB. En outre, le déficit prévu au budget du gouvernement des États-Unis², qui se compare plus directement au solde fédéral canadien, s'est fixé à 568 milliards de dollars US, soit 4,9 % du PIB.
- On prévoit un budget équilibré ou excédentaire au Canada en 2004-2005, mais un très imposant déficit budgétaire aux États-Unis.

² Le solde prévu au budget des États-Unis se compare davantage au solde budgétaire fédéral du Canada parce qu'il ne tient pas compte de l'excédent des régimes de retraite du système de sécurité sociale des États-Unis. Le solde du Régime de pensions du Canada n'est pas pris en compte dans les données du solde budgétaire fédéral du Canada.

Le ratio de la dette fédérale canadienne contractée sur les marchés au PIB est passé sous celui des États-Unis en 2003-2004



Nota – Ce graphique indique la dette contractée sur les marchés du Canada et la dette fédérale détenue par le public aux États-Unis pour les exercices terminés le 31 mars et le 30 septembre, respectivement. Ces deux mesures constituent la meilleure comparaison du fardeau fédéral de la dette entre les deux pays.

Sources : Canada – ministère des Finances; États-Unis – Département du Trésor et Office of Management and Budget

- À la suite d'excédents soutenus à l'échelle fédérale au Canada et à la récente détérioration de la situation financière fédérale aux États-Unis, le ratio de la dette fédérale canadienne contractée sur les marchés au PIB est passé sous celui des États-Unis en 2003-2004 et ce, pour la première fois depuis 1977-1978.
- Le ratio de la dette fédérale canadienne contractée sur les marchés au PIB a régressé pour passer à 36,1 % en 2003-2004, tandis que celui des États-Unis a augmenté pour la troisième année de suite pour se fixer à 37,3 %.
- Cet écart devrait s'élargir dans les années à venir.

Annexe 2

Évolution et perspectives économiques¹

¹ La présente annexe repose sur les données disponibles au 5 novembre 2004.
Sauf indication contraire, les chiffres correspondent à des taux annuels.

Points saillants

- *La croissance de l'économie mondiale s'est renforcée en 2004, l'expansion s'étant accélérée aux États-Unis, dans la zone euro et au Japon. La croissance de l'économie américaine a ralenti au deuxième trimestre de 2004, mais des estimations anticipées indiquent qu'il y a eu reprise de la croissance au troisième trimestre, et l'on prévoit une saine croissance l'an prochain.*
- *Au Canada, la croissance économique a nettement repris en 2004 après la série de chocs subis en 2003. La capacité d'adaptation de l'économie canadienne illustre la solidité du cadre budgétaire, monétaire et structurel du pays.*
- *La relance musclée de l'emploi, surtout à temps plein, depuis la fin de 2003 a alimenté le dynamisme de la confiance des consommateurs, des dépenses de consommation et de l'investissement dans le secteur résidentiel.*
- *Les investissements en machines et en matériel restent importants, en partie à cause de la forte poussée des bénéfices. Cela devrait aider le Canada à maintenir les niveaux de croissance de la productivité et du niveau de vie observés depuis 1997.*
- *L'appréciation record du dollar canadien a pesé sur les exportations pendant la majeure partie de 2003. Par contre, la reprise de la croissance des exportations a été plus rapide que prévu au premier semestre de 2004, car les exportateurs ont montré qu'ils pouvaient toujours soutenir la concurrence internationale.*

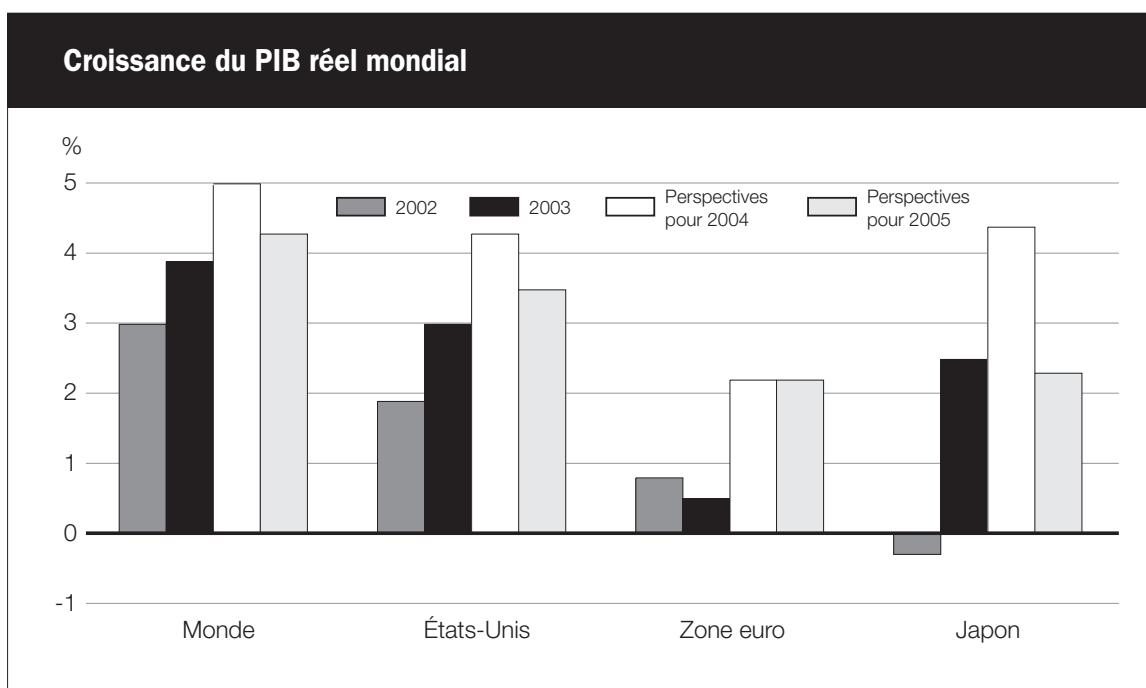
- *Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une forte croissance en 2004 et en 2005. D'après l'enquête menée en septembre par le ministère des Finances et d'autres consultations avec des prévisionnistes au début de novembre, la croissance devrait être de 3,0 % en 2004, ce qui est un peu mieux que les 2,7 % prévus au moment du budget de mars 2004. Pour 2005, les prévisionnistes s'attendent à une croissance de 3,2 %.*
- *Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent maintenant à ce que le produit intérieur brut (PIB) nominal pour 2004 soit supérieur de 29,5 milliards de dollars à ce qu'ils anticipaient au moment du budget de 2004. En outre, ils ont haussé de 33,9 milliards leur prévision au sujet du PIB nominal pour 2005.*
- *Malgré les saines perspectives de croissance de l'économie mondiale et de celle du Canada, d'importants risques, surtout externes, continuent d'assombrir les perspectives canadiennes.*
- *Les prix élevés du pétrole risquent de peser sur l'économie mondiale. Les prix forts de l'énergie minent le pouvoir d'achat des consommateurs de produits pétroliers partout dans le monde, ce qui freine les exportations de même que les dépenses de consommation au Canada. Par contre, des prix élevés du pétrole stimulent l'investissement et la production dans le secteur énergétique canadien, ce qui favorise la croissance.*

- *L'appréciation du dollar canadien depuis le début de 2003 découle de la hausse des prix des produits de base et de la correction du déséquilibre dans les comptes courants qui se poursuit à l'échelle mondiale. Le fait que d'autres ajustements des taux de change pourraient survenir afin de corriger ce déséquilibre compromet les perspectives. Le moment et l'ampleur des ajustements demeurent incertains; toutefois, si l'on s'en fie à la reprise relativement rapide qui a suivi l'appréciation du dollar canadien en 2003, les répercussions éventuelles pourraient être de courte durée.*

- *À moyen terme, la correction du déséquilibre budgétaire des États-Unis demeure le principal facteur de risque pour l'économie canadienne. Un effort sérieux visant à réduire le déficit budgétaire pourrait affaiblir provisoirement la demande aux États-Unis, ce qui minerait les exportations canadiennes vers ce pays. En revanche, si la situation n'est pas corrigée, la dette publique croissante des États-Unis risque d'exercer des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt, ce qui éloignerait les investisseurs et freinerait la croissance dans ce pays.*

L'économie mondiale

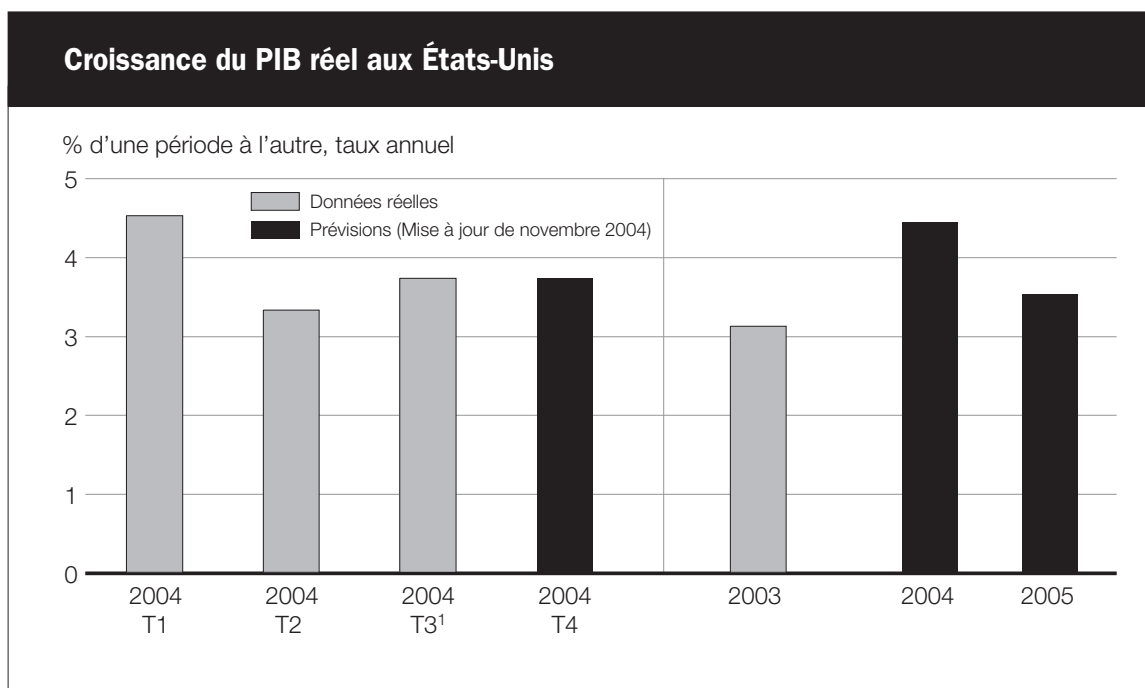
À l'échelle mondiale, l'activité économique s'est accélérée en 2004, et les prévisionnistes anticipent une croissance vigoureuse en 2005



Source : Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale* (septembre 2004)

- Malgré la hausse des prix mondiaux de l'énergie, la reprise de l'économie mondiale s'est consolidée récemment, grâce à des politiques budgétaire et monétaire accommodantes, à une hausse des bénéfices des sociétés et à des investissements appréciables des entreprises. Dans l'édition de septembre de ses *Perspectives de l'économie mondiale*, le Fonds monétaire international (FMI) prévoit que la hausse du PIB réel mondial atteindra 5,0 % en 2004, un sommet en presque trois décennies, pour ensuite fléchir à 4,3 % en 2005, ce qui demeure vigoureux.
- La situation de l'économie japonaise s'est nettement améliorée en 2004, en raison du dynamisme des investissements des entreprises et de la forte demande pour ses exportations en Chine. Bien qu'on ait observé un ralentissement au deuxième semestre, on prévoit que la croissance du PIB réel du Japon dépassera 4 % en 2004, pour ensuite reculer juste au-dessus de 2 % en 2005.
- L'économie de la Chine devrait profiter d'une expansion impressionnante jusqu'à la fin de 2004, surtout grâce à l'ampleur de l'investissement direct étranger. La croissance devrait ralentir graduellement en 2005, notamment en réaction à des politiques gouvernementales visant à ramener l'expansion à des niveaux plus viables. La croissance vigoureuse en Chine a donné un coup de pouce non seulement au Japon mais aussi à d'autres pays d'Asie comme la Corée et Singapour.
- Dans la zone euro, la croissance semble un peu plus vigoureuse ces derniers temps. Elle devrait atteindre 2,2 % en 2004 et en 2005. Même si la reprise se consolide progressivement, elle demeure relativement inégale à l'échelle de la région.

Les perspectives restent solides pour l'économie des États-Unis



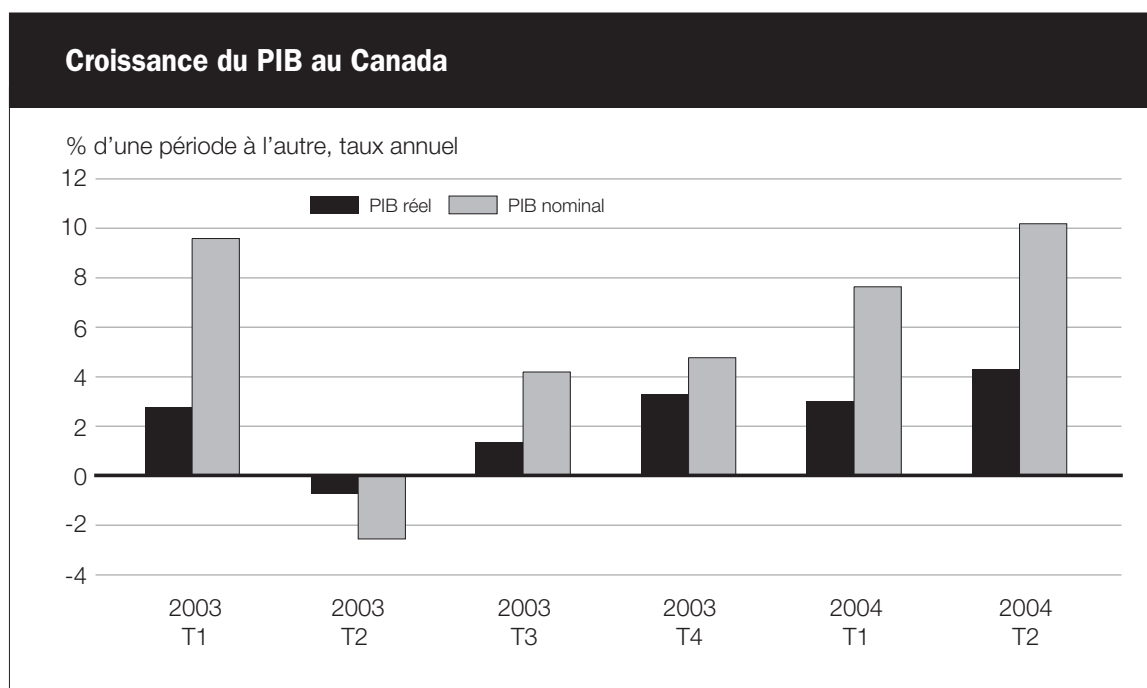
¹ Estimations anticipées

Sources : Bureau of Economic Analysis des États-Unis et *Blue Chip Economic Indicators* (octobre 2004)

- Après avoir connu une forte croissance de 4,5 % au premier trimestre de 2004, le PIB réel des États-Unis a vu sa croissance ralentir à 3,3 % au deuxième trimestre puis reprendre du terrain à 3,7 % au troisième trimestre, d'après les estimations anticipées. Au cours des derniers trimestres, l'évolution de la croissance a été largement tributaire des fluctuations des dépenses de consommation. Par contre, le taux de croissance de l'investissement des entreprises a beaucoup progressé pendant toute l'année 2004.
- Dans les années à venir, l'investissement des entreprises devrait être le principal vecteur de croissance, ce qui est de bon augure pour les exportateurs canadiens de machines et de matériel. La hausse des prix du pétrole et les effets de plus en plus ténus des réductions d'impôt de l'an dernier donnent à croire que la croissance des dépenses de consommation sera modeste. Toutefois, la récente amélioration du marché de l'emploi aux États-Unis, si elle se poursuit, contribuera à favoriser la croissance de ces dépenses.
- Selon les prévisionnistes du secteur privé, l'économie américaine devrait croître de 4,4 % en 2004 et de 3,5 % en 2005, ce qui est un peu moins que ce à quoi on s'attendait au moment du budget de mars 2004.

L'évolution de l'économie canadienne

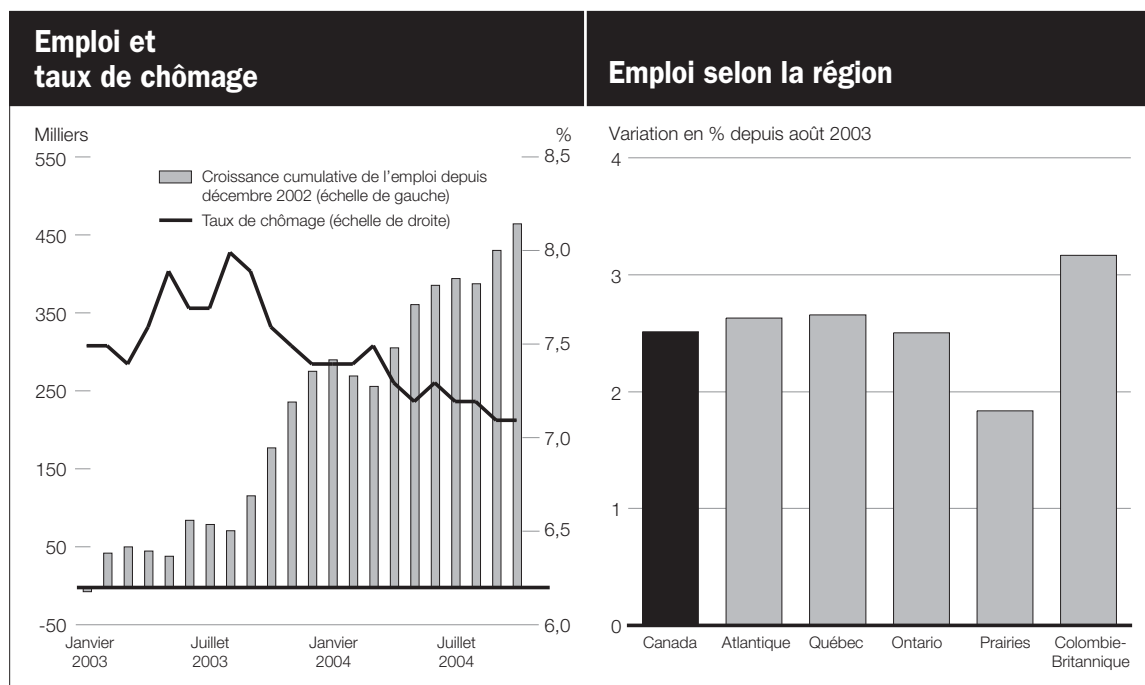
L'économie canadienne s'est nettement remise d'une série de chocs subis en 2003



Source : Statistique Canada

- L'économie canadienne a encore une fois fait preuve d'une remarquable capacité d'adaptation en se remettant nettement d'une série de chocs subis en 2003, dont l'épidémie du syndrome respiratoire aigu sévère, la découverte d'un cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle) en Alberta et, plus particulièrement, l'appréciation sans précédent du dollar canadien.
- Après le ralentissement observé à l'échelle mondiale en 2001, le Canada a dépassé les États-Unis et les autres pays du Groupe des Sept (G-7) en ce qui concerne tant la croissance du PIB que celle de l'emploi.
- Après avoir ralenti au milieu de 2003, la progression du PIB réel a atteint 3,3 % au dernier trimestre de l'année. Le PIB réel a gagné 3,0 % au premier trimestre de 2004, sous la forte poussée de la demande intérieure.
- Grâce à une poussée des exportations, la croissance s'est accélérée pour atteindre 4,3 % au deuxième trimestre, ce qui est nettement mieux que le taux de 3,3 % observé aux États-Unis.
- Le PIB nominal a connu une hausse encore plus forte en 2004, gagnant 7,6 % au premier trimestre et 10,2 % au deuxième.

La croissance vigoureuse de l'emploi a repris dans toutes les régions

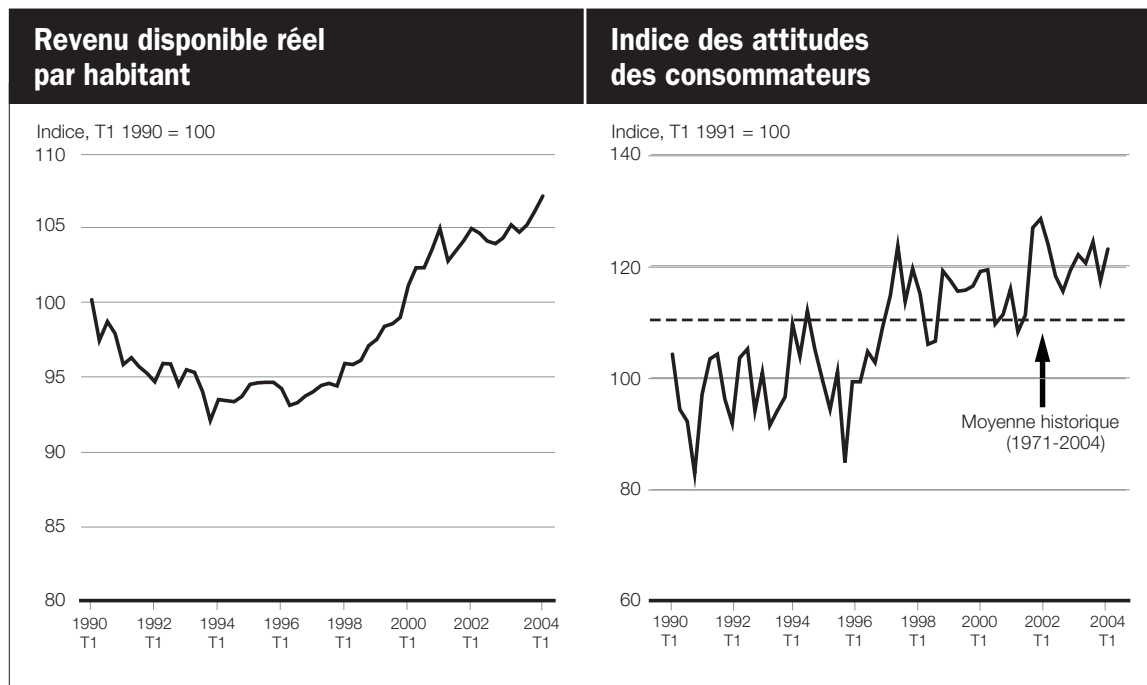


Source : Statistique Canada

Source : Statistique Canada

- La série de chocs qui ont frappé l'économie en 2003 a ralenti la croissance de l'emploi et porté le taux de chômage à un sommet de 8,0 % en août de l'an dernier.
- La croissance de l'emploi a toutefois repris avec vigueur en septembre 2003. Depuis août 2003, l'économie a créé près de 400 000 emplois, tous à temps plein. La hausse de 2,5 % de l'emploi au Canada est nettement supérieure à celle de 1,7 % observée aux États-Unis pendant la même période.
- L'emploi ayant fortement augmenté au Canada, le taux de chômage a diminué de façon soutenue, malgré des taux d'activité presque record : il s'établissait à 7,1 % en octobre 2004, ce qui ne s'était pas vu depuis le milieu de 2001.
- Toutes les provinces ont profité de la progression de l'emploi depuis août 2003, chaque région affichant une croissance marquée.

La hausse de l'emploi a alimenté une saine croissance des revenus et a nettement redonné confiance aux consommateurs

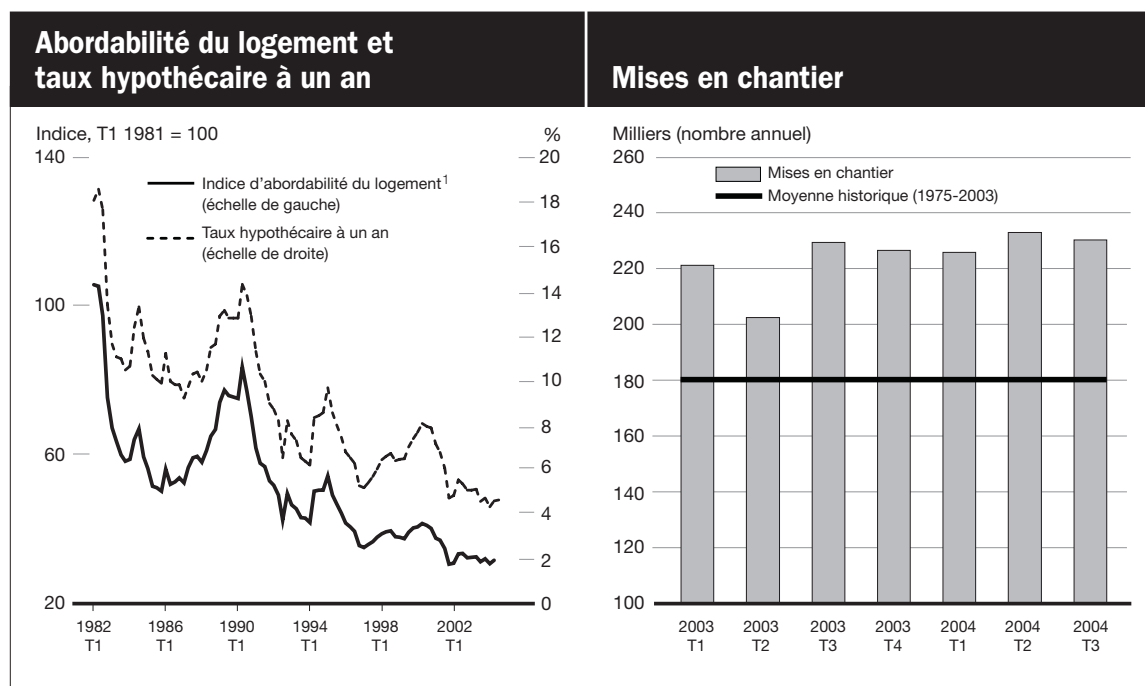


Sources : Statistique Canada et calculs du ministère des Finances

Source : Conference Board du Canada

- La forte poussée de l'emploi, surtout à temps plein, a favorisé la croissance des revenus et fait grimper l'indice des attitudes des consommateurs bien au-delà de la moyenne historique dans toutes les régions du pays.
- Au premier semestre de 2004, le revenu disponible réel par habitant a augmenté de 3,3 % par rapport au deuxième semestre de 2003. Les dépenses de consommation réelles se sont aussi accrues de 3,7 % pendant cette période, en raison de la hausse des revenus, du haut degré de confiance des consommateurs et de taux d'intérêt qui sont présentement sous la moyenne historique.

La faiblesse record des coûts d'emprunt a continué d'accroître l'abordabilité du logement et l'activité dans le secteur résidentiel

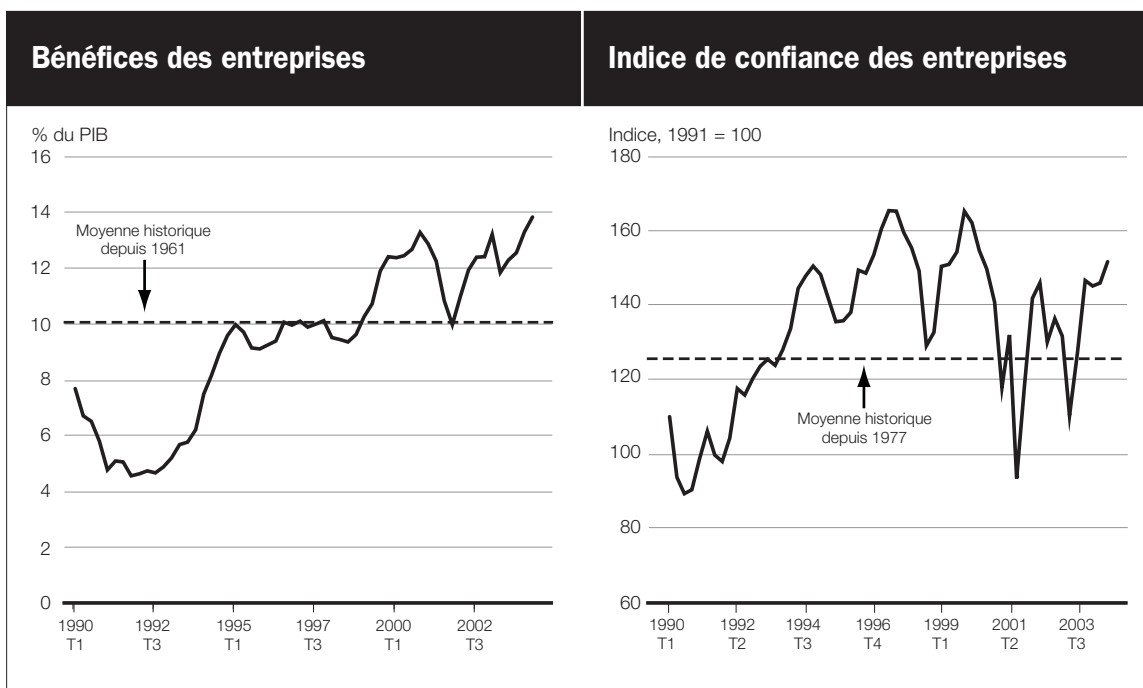


¹ Selon le taux hypothécaire à un an
Sources : Statistique Canada et ministère des Finances

Source : Société canadienne d'hypothèques et de logement

- Les faibles taux d'intérêt et l'augmentation du revenu disponible attribuable à la croissance robuste de l'emploi ont accru l'abordabilité du logement, qui avoisinait, au deuxième trimestre, le meilleur niveau jamais observé.
- Ces facteurs ont permis de maintenir une forte croissance de l'investissement dans le secteur résidentiel, qui s'est établie à 8,9 % en moyenne pour le premier semestre de 2004. Le nombre annualisé moyen des mises en chantier résidentielles a dépassé 229 000 pour les neuf premiers mois de l'année; ce sommet en 17 ans est largement supérieur à la moyenne historique d'environ 180 000 mises en chantier.

Les bénéfices des entreprises sont près de battre des records, en partie à cause de la hausse des prix des produits de base

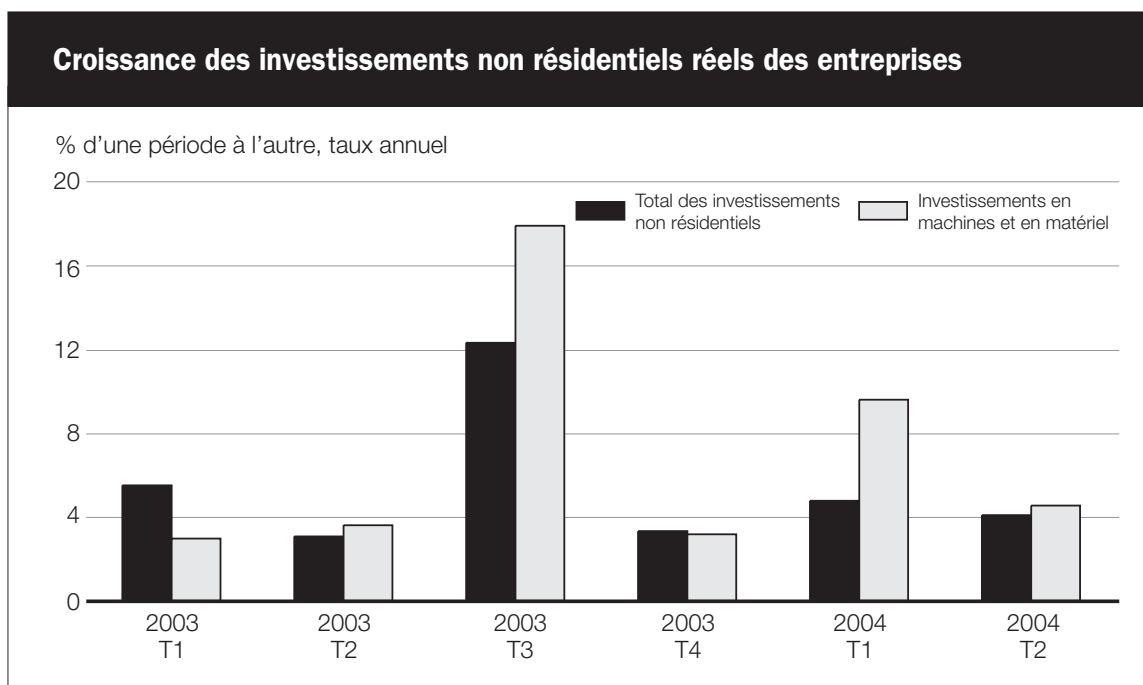


Source : Statistique Canada

Source : Conference Board du Canada

- Les bénéfices des entreprises ont connu une hausse généralisée de 28,5 % au premier semestre de 2004. Par exemple, les sociétés pétrolières et gazières ont profité d'une flambée des prix et d'une forte demande sur la scène internationale. Les producteurs de bois et de papier ont aussi vu leurs bénéfices augmenter, car la forte demande de logements en Amérique du Nord a fait monter les prix du bois, tandis que les prix du papier ont progressé. Les bénéfices des entreprises au Canada représentent actuellement 13,8 % du PIB, un sommet en 30 ans.
- En partie à cause de l'ampleur des bénéfices, l'indice de confiance des entreprises reste élevé : plus de la moitié des entreprises interrogées par le Conference Board du Canada au troisième trimestre prévoient une amélioration de leur situation financière et de leur rentabilité au cours des six prochains mois.

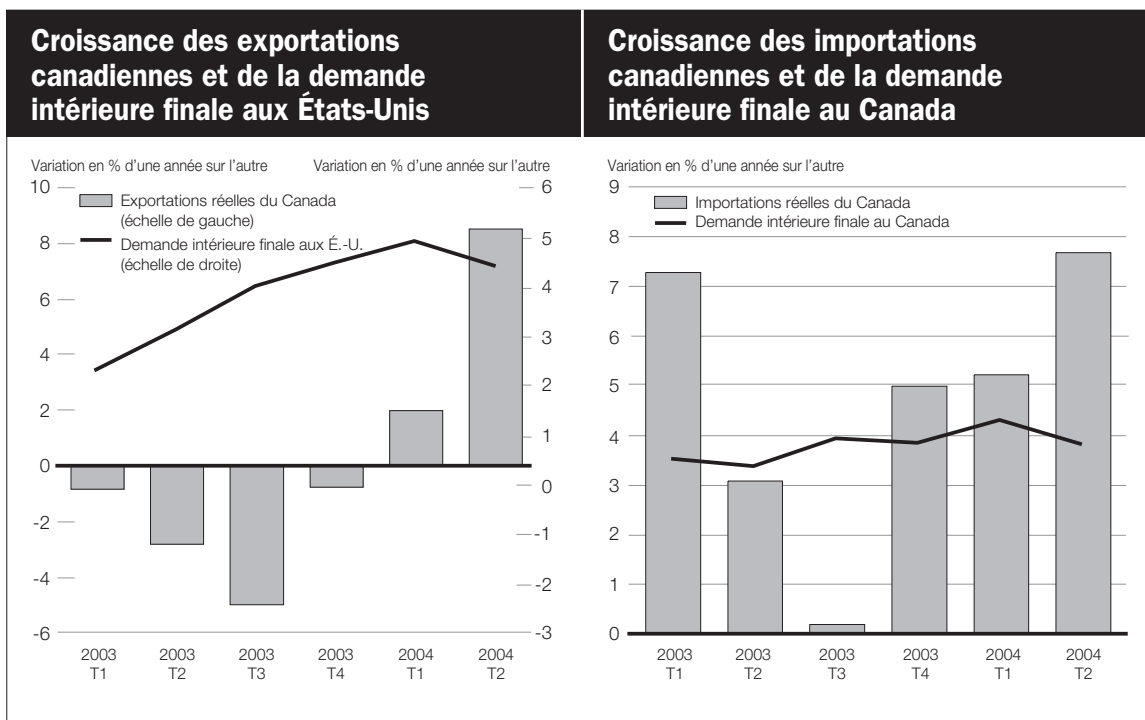
Les entreprises continuent d'investir avec vigueur, surtout dans les machines et le matériel



Source : Statistique Canada

- Alimentés par la fermeté des bénéficiaires et la confiance des entreprises, les investissements non résidentiels des entreprises ont augmenté pour la sixième fois consécutive au deuxième trimestre de 2004, de pas moins de 4,1 %.
- Les prix élevés de l'énergie ont favorisé la réalisation de travaux de génie et de construction dans le secteur du pétrole et du gaz, ce qui a contribué à relancer la construction non résidentielle au deuxième trimestre.
- Les investissements en machines et en matériel ont augmenté de 4,5 % au deuxième trimestre après avoir bondi de presque 10 % au premier trimestre : le cours élevé du dollar canadien a rendu les machines et le matériel importés plus abordables. La hausse de ces investissements devrait susciter d'autres gains de productivité, qui représentent un facteur clé pour l'accroissement à long terme du niveau de vie au Canada.

Les exportations, qui avaient souffert de l'appréciation rapide du dollar en 2003, se sont vite rétablies en 2004...

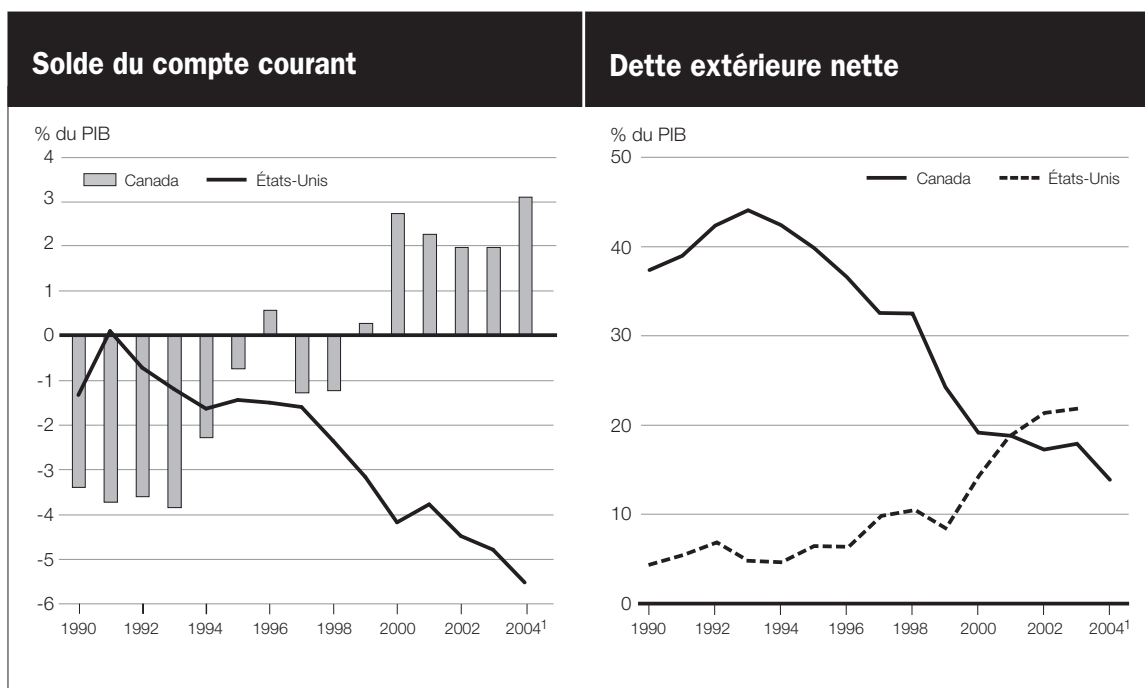


Sources : Statistique Canada et Bureau of Economic Analysis des États-Unis

Source : Statistique Canada

- Même si la demande a nettement augmenté aux États-Unis, les exportations canadiennes ont diminué en 2003, en partie à cause de l'appréciation rapide et marquée du dollar canadien.
- Les exportations ont toutefois amorcé une remontée au premier semestre de 2004, grâce à une demande extérieure accrue et à la capacité des entreprises canadiennes de s'adapter rapidement à l'évolution des conditions économiques.
- Par ailleurs, l'appréciation du dollar canadien et la vigueur soutenue de la demande intérieure font que nos importations ont continué de progresser pendant la majeure partie de 2003 et le premier semestre de 2004.

... ce qui a contribué à un excédent presque record du compte courant et à une nouvelle baisse de la dette extérieure nette du Canada



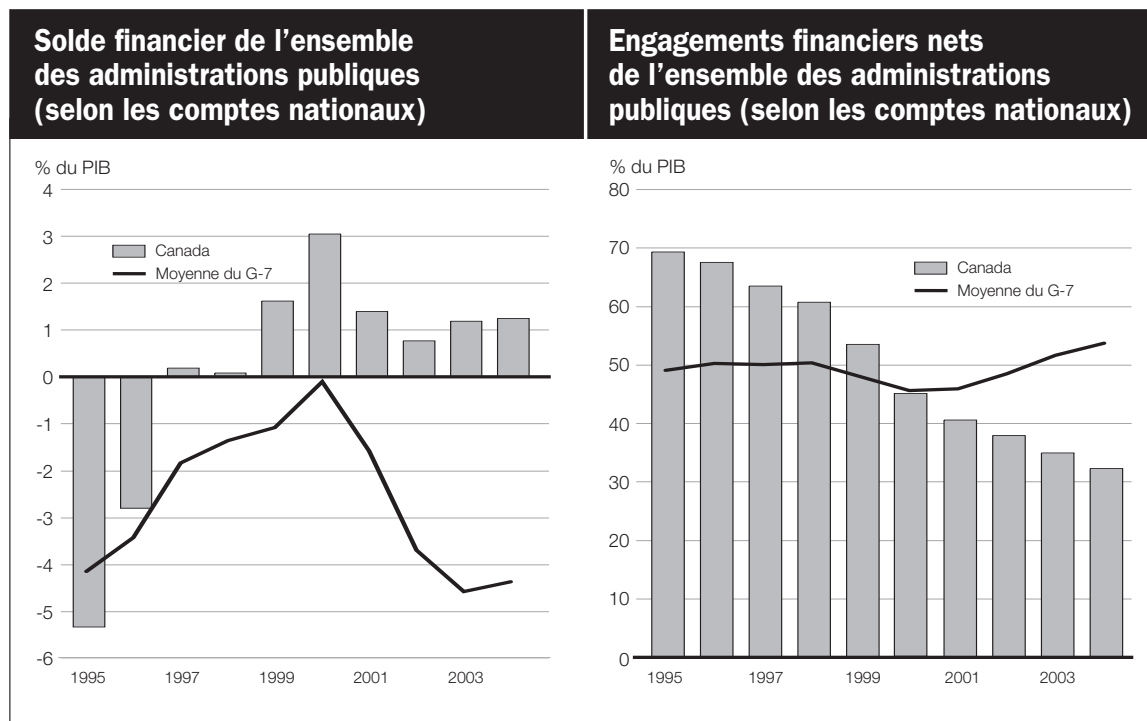
¹ Données annualisées des deux premiers trimestres
Sources : Statistique Canada et Bureau of Economic Analysis des États-Unis

¹ Pour le Canada, données annualisées des deux premiers trimestres
Sources : Statistique Canada et Bureau of Economic Analysis des États-Unis

- La solide hausse récente des exportations s'est doublée d'une évolution favorable des termes de l'échange – les prix des exportations par rapport à ceux des importations –, attribuable en partie aux prix plus élevés des produits de base. C'est ainsi qu'au deuxième trimestre de 2004, l'excédent du compte courant du Canada, le vingtième excédent trimestriel de suite, a atteint près de 42 milliards de dollars, soit le deuxième plus haut niveau jamais observé.
- Cette succession d'excédents du compte courant a permis de réduire de façon soutenue le ratio de la dette extérieure nette au PIB; ce ratio s'établissait à 13,7 % au deuxième trimestre de 2004, soit à son plus bas niveau en près de 50 ans. Cela signifie qu'une plus grande partie des revenus gagnés par les Canadiennes et les Canadiens reste au pays.
- La situation du Canada contraste vivement avec celle des États-Unis, où des déficits importants du compte courant ont fait augmenter l'encours de la dette extérieure nette jusqu'à plus de 20 % du PIB.

Le cadre macroéconomique et structurel du Canada

Le Canada a la situation budgétaire la plus favorable du G-7



Nota – La donnée de 2004 est estimative.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 75 (juin 2004); Statistique Canada; calculs du ministère des Finances pour la moyenne du G-7

Nota – La donnée de 2004 est estimative.

Sources : *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 75 (juin 2004); *Flow of Funds Accounts of the United States* (septembre 2004); calculs du ministère des Finances

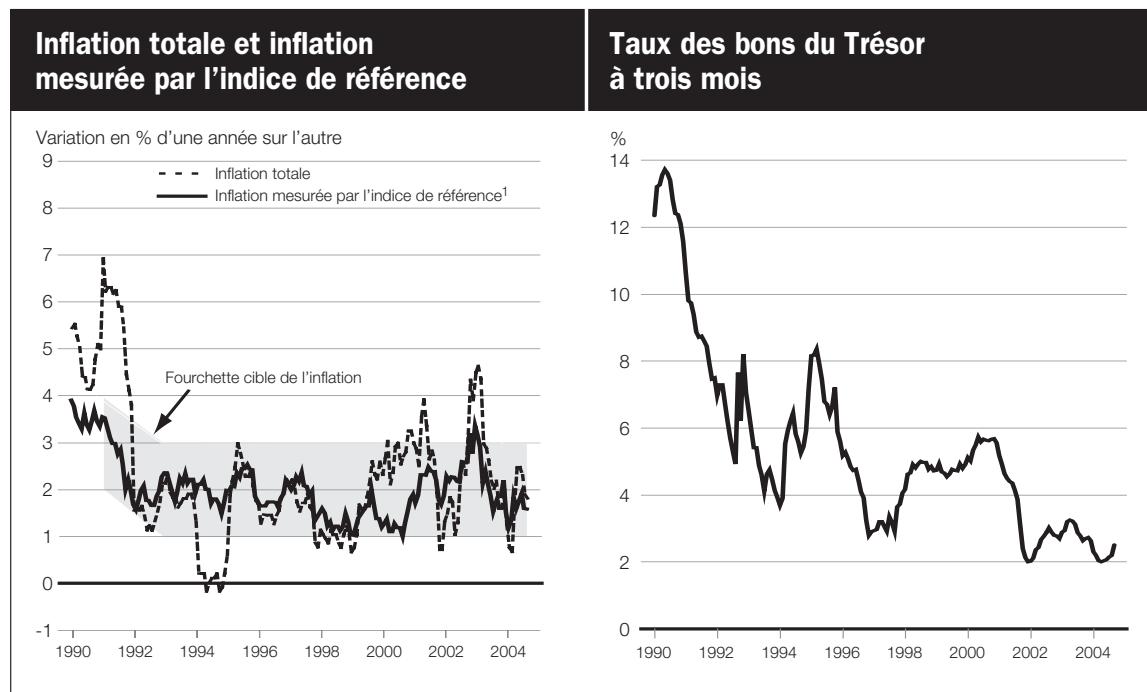
- La capacité accrue du Canada de résister aux chocs économiques découle en bonne partie des réformes du contexte macroéconomique et structurel mises en œuvre depuis une décennie. Selon l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE), « l'économie canadienne a obtenu de bons résultats pendant près de dix ans, sa meilleure résistance aux chocs économiques témoignant de l'intérêt d'un cadre macroéconomique bien conçu et des retombées positives de la série de réformes structurelles mises en œuvre depuis la fin des années 80 »².

² OCDE, Comité d'examen des situations économiques et des problèmes de développement, *Étude économique du Canada* (octobre 2004).

- Au début des années 1990, le déficit de l'ensemble des administrations publiques du Canada dépassait la moyenne du G-7. Toutefois, le redressement budgétaire observé dans toutes les administrations publiques a permis à l'ensemble du secteur public du Canada de dégager un excédent en 1997. En 2003, l'ensemble des administrations publiques du Canada ont dégagé un excédent de 1,2 % du PIB, alors que le ratio moyen du déficit au PIB du G-7 atteignait 4,6 %. Aucun autre pays du G-7 n'a réussi un redressement budgétaire comparable à celui du Canada.
- Selon l'OCDE, le Canada sera le seul pays du G-7 à dégager un excédent budgétaire pour l'ensemble des administrations publiques en 2004 et en 2005, et le FMI estime que le Canada est le pays du G-7 qui a « la situation budgétaire la plus favorable »³.
- Le fardeau de la dette de l'ensemble des administrations publiques du Canada, qui était le deuxième plus élevé parmi les pays du G-7 en 1998, est donc devenu, huit ans plus tard, le deuxième moins élevé. En 2003, les engagements financiers de l'ensemble des administrations publiques du Canada représentaient 34,9 % du PIB, contre 51,1 % en moyenne pour l'ensemble du G-7.
- Une situation budgétaire solide a permis au gouvernement du Canada d'alléger nettement le fardeau fiscal de l'ensemble des Canadiennes et des Canadiens, ce qui a davantage incité ceux-ci à travailler, à épargner et à investir. En même temps, les entreprises et les entrepreneurs du Canada bénéficient d'un avantage fiscal par rapport à ceux des États-Unis, sans que le gouvernement risque de retomber en déficit.
- De plus, le gouvernement a pu investir des sommes considérables dans d'importantes priorités économiques et sociales.
- Depuis le rétablissement de l'équilibre budgétaire, le gouvernement a consacré des ressources substantielles à la recherche-développement et à la création du savoir, qui aident à stimuler la croissance économique et l'amélioration de la qualité de vie.
- Un large éventail d'initiatives gouvernementales aident la population active du Canada à devenir plus scolarisée, plus souple et plus compétente. En même temps, par suite de mesures d'aide aux familles à revenu faible ou moyen, les enfants du Canada ont plus de chances de devenir, en grandissant, des membres sains et actifs de la société.

³ FMI, *Perspectives de l'économie mondiale* (septembre 2004).

Un taux d'inflation faible et stable depuis plus d'une décennie, combiné à une stricte discipline budgétaire, a contribué à la baisse des taux d'intérêt



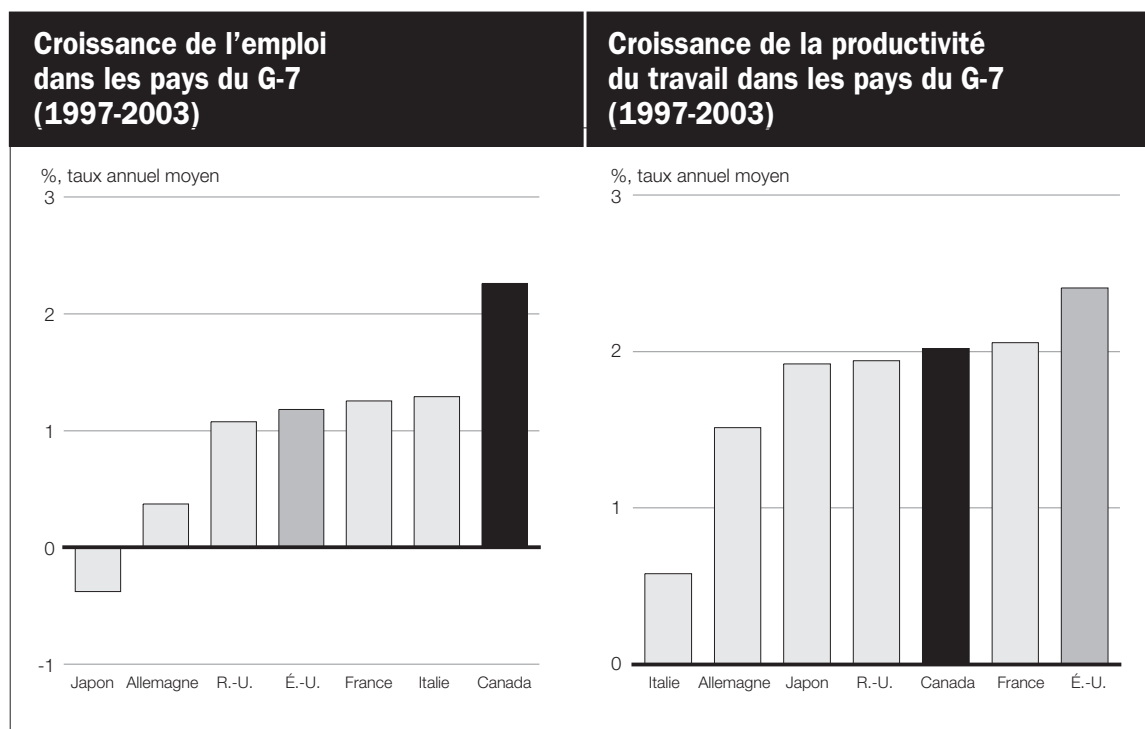
¹ L'inflation mesurée par l'indice de référence correspond à l'indice d'ensemble des prix à la consommation, sans tenir compte de ses huit composantes les plus volatiles ni de l'effet des changements des impôts indirects sur les autres composantes.

Source : Statistique Canada

Source : Statistique Canada

- La crédibilité de la politique monétaire du Canada, qui résulte du maintien d'un taux d'inflation faible et stable depuis plus d'une décennie, a permis de compléter les réformes budgétaires.
- Depuis 1993, le taux d'inflation au Canada est de 1,8 % en moyenne, ce qui est très près du milieu de la fourchette cible actuelle de 1 à 3 %, fixée d'un commun accord par la Banque du Canada et le gouvernement du Canada.
- Une inflation faible et stable, combinée à une situation budgétaire solide, permet à la Banque du Canada de réagir rapidement et fermement à l'évolution des conditions économiques.
- De plus, en éliminant son déficit et en accumulant les excédents budgétaires depuis 1997, le Canada a rehaussé sa crédibilité budgétaire sur la scène internationale et rétabli sa cote de crédit AAA sur les marchés financiers, ce qui a réduit les primes de risque et les taux d'intérêt.
- En plus d'alléger le fardeau de la dette, des taux d'intérêt plus bas ont permis de consacrer plus de ressources aux priorités des Canadiennes et des Canadiens et de soutenir fermement les secteurs sensibles aux taux d'intérêt comme le logement, les dépenses de consommation et les investissements des entreprises.

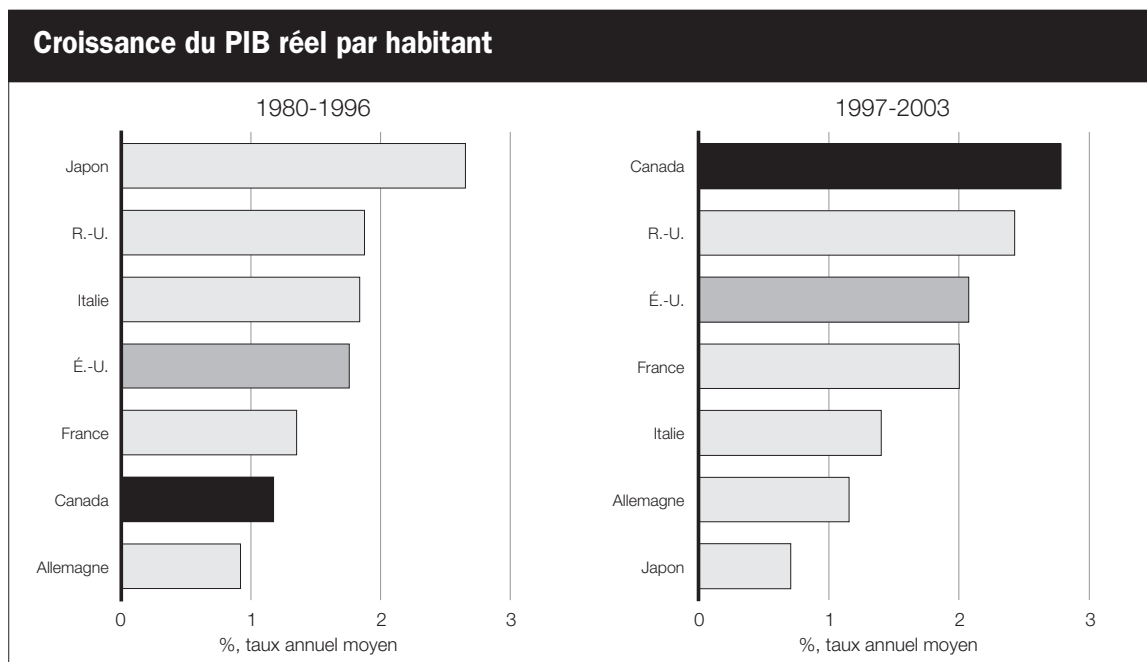
Les politiques budgétaire et monétaire avisées ont favorisé la relance de l'emploi et de la productivité...



Sources : Canada – Statistique Canada; États-Unis – Bureau of Economic Analysis et Bureau of Labor Statistics; reste du G-7 – *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 75 (juin 2004)

- De meilleures politiques budgétaire et monétaire ont ouvert la voie à une relance de l'emploi et de la productivité, deux facteurs qui ont entraîné un accroissement considérable du niveau de vie des Canadiennes et des Canadiens depuis 1997.
- Au Canada, la croissance de l'emploi a été exceptionnellement forte entre 1997 et 2003 : nos résultats sont de loin les meilleurs du G-7 et représentent près du double de ceux des États-Unis. Pendant la même période, la productivité a nettement augmenté, après une période de morosité pendant les années 1980 et le début des années 1990.
- À mesure que la population vieillit, il sera de plus en plus difficile de rehausser le niveau de vie grâce à la croissance de l'emploi, en raison de la réduction de la population en âge de travailler. Le Canada devra plutôt s'en remettre à la croissance de la productivité.

... et ont jeté les bases d'une amélioration soutenue du niveau de vie au Canada



Sources : Canada – Statistique Canada; États-Unis – Bureau of Economic Analysis et Bureau of Labor Statistics; reste du G-7 – *Perspectives économiques de l'OCDE*, n° 75 (juin 2004)

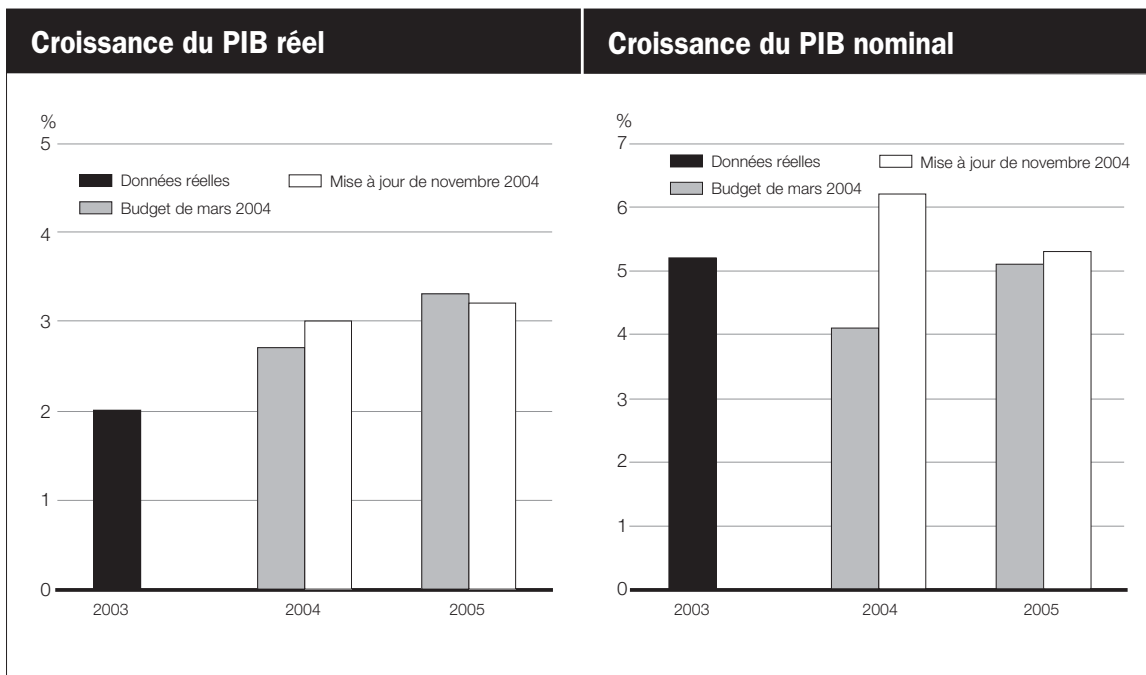
- Entre 1980 et 1996, le Canada se classait à l'avant-dernier rang des pays du G-7 au chapitre de la croissance du PIB réel par habitant, qui est la mesure la plus couramment utilisée du niveau de vie moyen.
- Toutefois, grâce à une forte croissance de l'emploi et de la productivité, le Canada est le pays du G-7 qui a connu la hausse la plus importante du niveau de vie entre 1997 et 2003. Dans les 7 dernières années, le niveau de vie moyen des Canadiennes et des Canadiens a augmenté davantage que dans les 17 années précédentes.

Prévisions économiques du secteur privé

- Chaque trimestre, le ministère des Finances consulte une vingtaine de prévisionnistes du secteur privé au sujet des perspectives de l'économie canadienne. Le ministre et les fonctionnaires du ministère des Finances rencontrent également un groupe d'économistes du secteur privé pour discuter des risques et des incertitudes associés à ces perspectives.
- Les prévisions économiques formulées dans le présent document reflètent les résultats de l'enquête menée par le Ministère auprès des prévisionnistes du secteur privé après la publication par Statistique Canada, le 31 août, des comptes nationaux pour le deuxième trimestre et d'autres consultations avec des prévisionnistes du secteur privé au début de novembre. L'enquête du Ministère auprès des prévisionnistes du secteur privé sert de fondement aux hypothèses économiques qui sous-tendent les projections financières sur cinq ans en supposant le statu quo, lesquelles figurent aux annexes 3 et 4.

Les perspectives de l'économie canadienne

Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent à une croissance économique plus vigoureuse au Canada en 2004 et en 2005

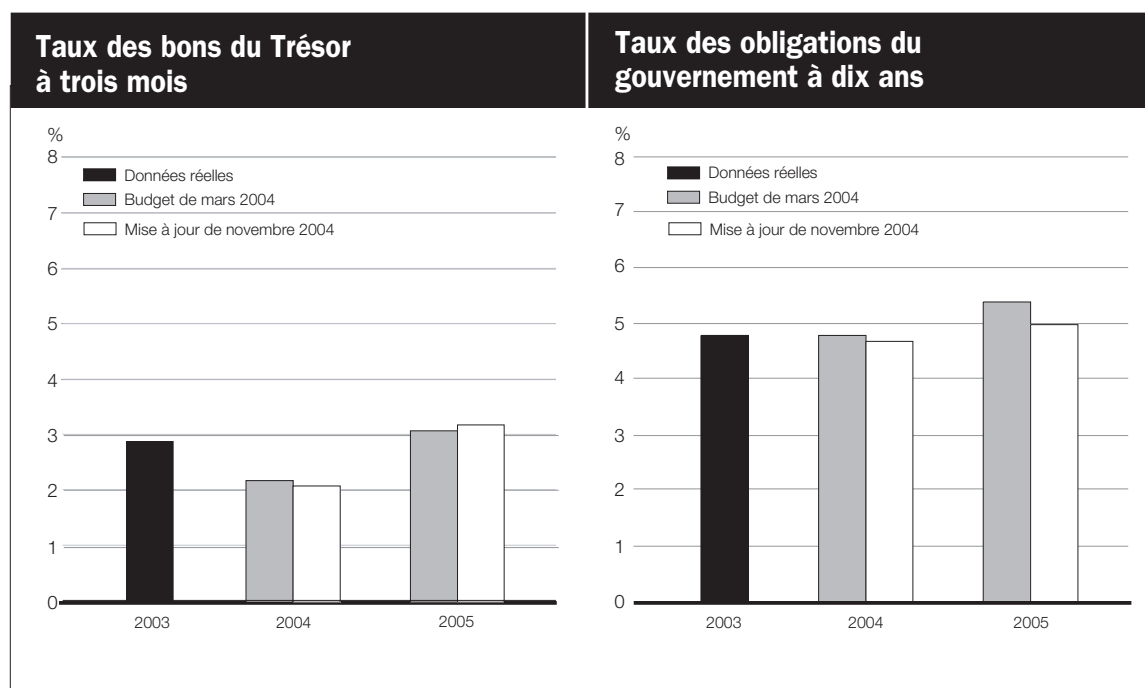


Sources : Statistique Canada; enquêtes menées par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé en mars et en septembre 2004 et autres consultations avec des prévisionnistes du secteur privé au début de novembre

Sources : Statistique Canada; enquêtes menées par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé en mars et en septembre 2004 et autres consultations avec des prévisionnistes du secteur privé au début de novembre

- Selon les prévisionnistes du secteur privé, le PIB réel croîtra de 3,0 % en 2004, ce qui est mieux que la hausse de 2,7 % prévue au moment du budget de mars 2004. La croissance devrait atteindre 3,2 % en 2005, soit un peu moins que la prévision de 3,3 % au moment du budget de 2004. Selon le FMI, au sein du G-7, le Canada ne devrait être devancé que par les États-Unis pour le taux de croissance en 2005.
- Les prévisionnistes du secteur privé ont revu nettement à la hausse leurs prévisions pour l'inflation selon le PIB en 2004, compte tenu des prix nettement plus élevés que prévu des produits de base. Ils s'attendent donc maintenant à ce que le PIB nominal croisse de 6,2 % cette année et de 5,3 % en 2005, plutôt que de 4,1 et 5,1 % respectivement, comme ils l'avaient prévu au moment du budget de 2004.
- Les prévisionnistes du secteur privé s'attendent maintenant à ce que le PIB nominal pour 2004 soit supérieur de 29,5 milliards de dollars à ce qu'ils avaient prévu au moment du budget de 2004. En outre, ils ont haussé de 33,9 milliards leur prévision au sujet du PIB nominal pour 2005.

En raison d'une croissance plus forte, les prévisionnistes du secteur privé anticipent un retrait progressif des mesures de stimulation monétaire



Sources : Statistique Canada; enquêtes menées par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé en mars et en septembre 2004 et autres consultations avec des prévisionnistes du secteur privé au début de novembre

Sources : Statistique Canada; enquêtes menées par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé en mars et en septembre 2004 et autres consultations avec des prévisionnistes du secteur privé au début de novembre

- Selon les prévisionnistes du secteur privé, la Banque du Canada continuera de hausser son taux d'intérêt cible jusqu'à la fin de 2005. Par contre, les taux à court terme sont restés peu élevés en 2004, à 2,1 %, ce qui correspond à peu près à leur niveau au moment du budget de 2004. Les prévisionnistes s'attendent maintenant à ce que les taux à court terme s'établissent à 3,2 % en moyenne en 2005, ce qui est un peu plus qu'ils ne le prévoyaient au moment du budget de mars 2004.
- Selon les prévisionnistes du secteur privé, les taux d'intérêt à long terme devraient s'établir en moyenne à 4,7 % en 2004 et à 5,0 % en 2005, ce qui est légèrement inférieur à ce qu'ils prévoyaient au moment du budget de mars.

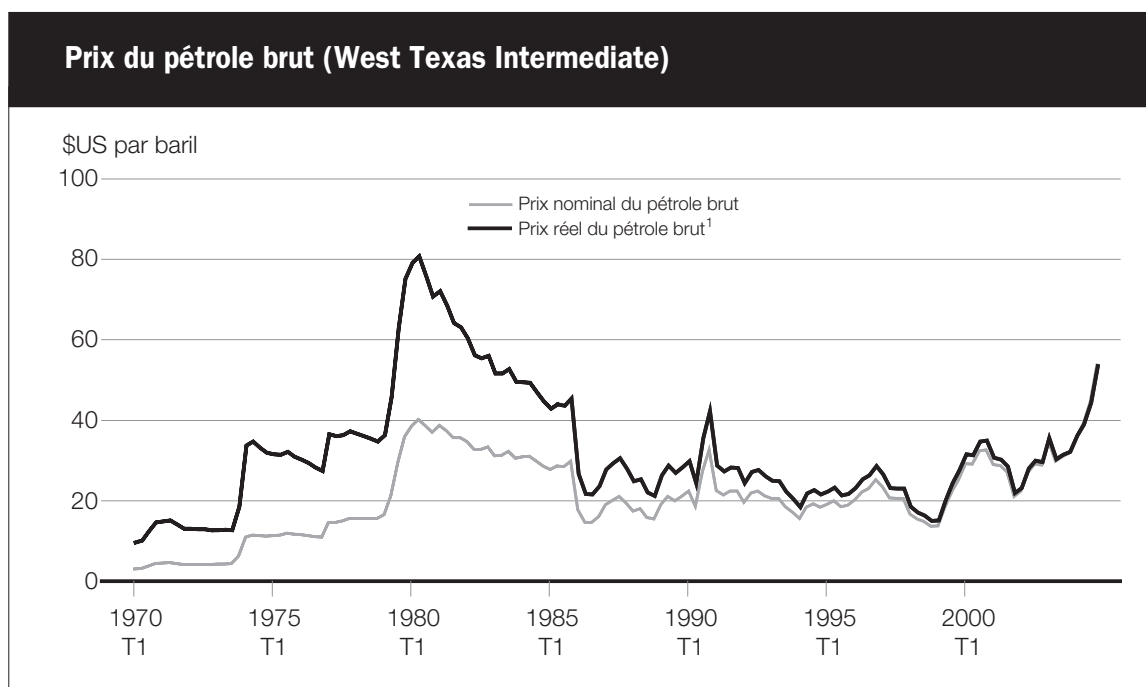
Prévisions du secteur privé pour 2004 et 2005

	2004	2005
		(%)
Croissance du PIB réel		
Budget de mars 2004	2,7	3,3
Mise à jour de novembre 2004	3,0	3,2
Inflation selon le PIB		
Budget de mars 2004	1,4	1,7
Mise à jour de novembre 2004	3,1	2,1
Croissance du PIB nominal		
Budget de mars 2004	4,1	5,1
Mise à jour de novembre 2004	6,2	5,3
Taux des bons du Trésor à trois mois		
Budget de mars 2004	2,2	3,1
Mise à jour de novembre 2004	2,1	3,2
Taux des obligations du gouvernement à dix ans		
Budget de mars 2004	4,8	5,4
Mise à jour de novembre 2004	4,7	5,0
Taux de chômage		
Budget de mars 2004	7,5	7,2
Mise à jour de novembre 2004	7,3	7,0
Croissance de l'emploi		
Budget de mars 2004	1,6	1,5
Mise à jour de novembre 2004	1,7	1,6
<i>Addenda</i>		
Croissance du PIB réel des États-Unis		
Budget de mars 2004	4,7	3,8
Mise à jour de novembre 2004	4,4	3,5

Sources : Enquêtes menées par le ministère des Finances auprès de prévisionnistes du secteur privé en mars et en septembre 2004 et autres consultations avec des prévisionnistes du secteur privé au début de novembre; *Blue Chip Economic Indicators*, mars et octobre 2004

Risques et incertitudes

En dépit de solides perspectives de croissance de l'économie mondiale, la persistance de prix élevés du pétrole est un facteur de risque pour l'économie canadienne

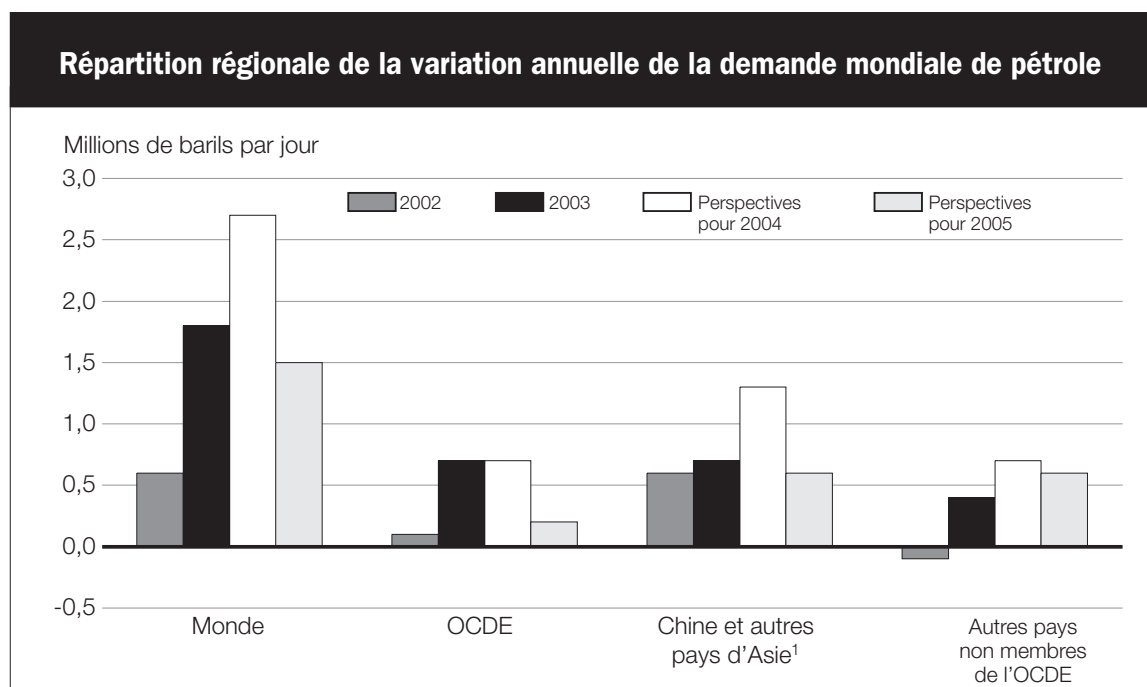


¹ Les prix réels sont des prix nominaux corrigés au moyen du déflateur du PIB américain (T3 2004 = 1,0). Les prix pour le 4^e trimestre de 2004 sont fondés sur le prix du pétrole brut en octobre 2004.

Sources : Bridge Commodity Research Bureau et Bureau of Economic Analysis des États-Unis

- L'évolution des prix du pétrole est l'un des risques clés pour les perspectives de l'économie mondiale. Le prix du pétrole a dépassé 55 \$US le baril, un sommet depuis le deuxième choc pétrolier de la fin des années 1970. Toutefois, en termes réels, il reste inférieur au plafond historique de 1980.
- Si les prix se maintiennent à leur niveau actuel ou augmentent encore, l'expansion de l'économie mondiale pourrait être plus modeste que prévu. La croissance serait particulièrement affaiblie dans les pays importateurs de pétrole comme la Chine et l'Inde, qui sont de plus grands consommateurs de pétrole que les États-Unis et le Canada.

La demande mondiale de pétrole a fortement augmenté en 2003 et devrait augmenter encore, près de la moitié de l'augmentation en 2004 étant attribuable à la Chine et aux autres pays d'Asie non membres de l'OCDE

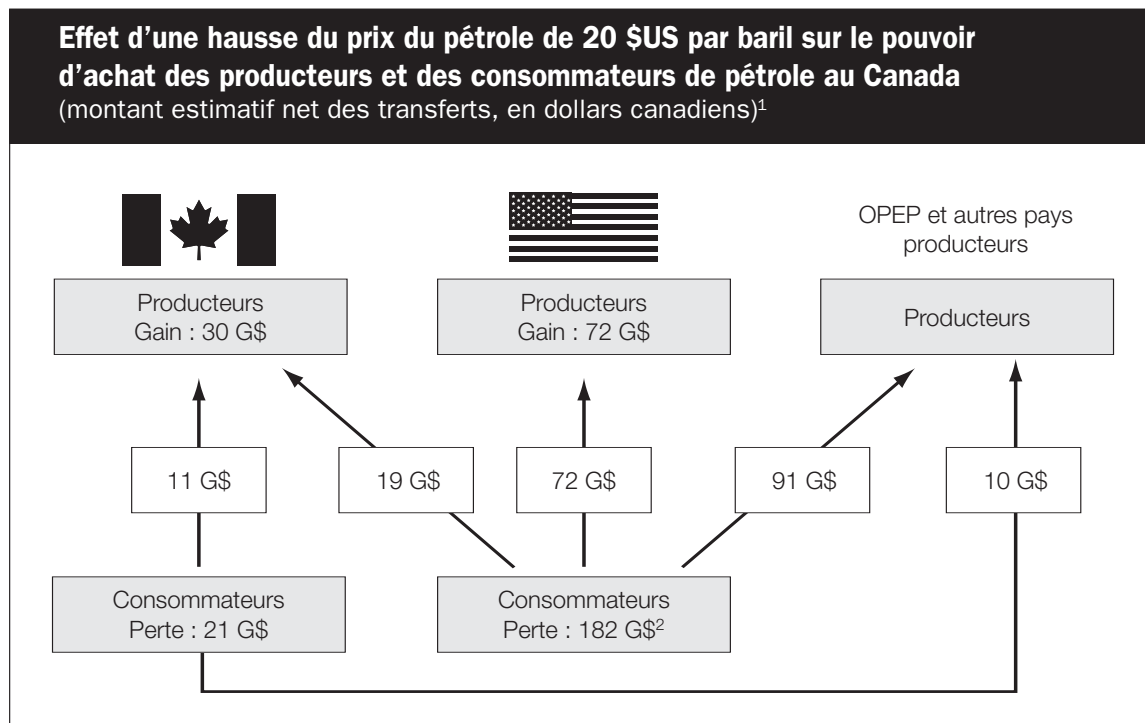


¹ Les autres pays d'Asie n'incluent pas les pays d'Asie membres de l'OCDE.

Source : Agence internationale de l'énergie, *Oil Market Report* (octobre 2004)

- La récente poussée des prix du pétrole découle de plusieurs facteurs : une forte hausse de la demande mondiale, notamment en Chine et dans les autres pays d'Asie non membres de l'OCDE, qui devraient intervenir pour près de 50 % de l'accroissement de la demande mondiale de pétrole en 2004; la faible capacité excédentaire de la plupart des pays de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole; les dommages causés par les ouragans aux installations de production de pétrole du golfe du Mexique; l'incertitude entourant la production de la société pétrolière Yukos en Russie; et la crainte de perturbations éventuelles des approvisionnements en Arabie saoudite, au Venezuela, au Nigéria et en Irak.
- L'augmentation de la demande mondiale de pétrole devrait ralentir quelque peu en 2005, surtout en raison d'une progression plus faible de la demande en Chine et dans les autres pays d'Asie non membres de l'OCDE. Ces pays continueront toutefois d'intervenir pour une bonne part dans l'accroissement prévu de la demande mondiale de pétrole.

Une hausse du prix du pétrole transfère le pouvoir d'achat des consommateurs aux producteurs de pétrole, à l'échelle nationale et internationale



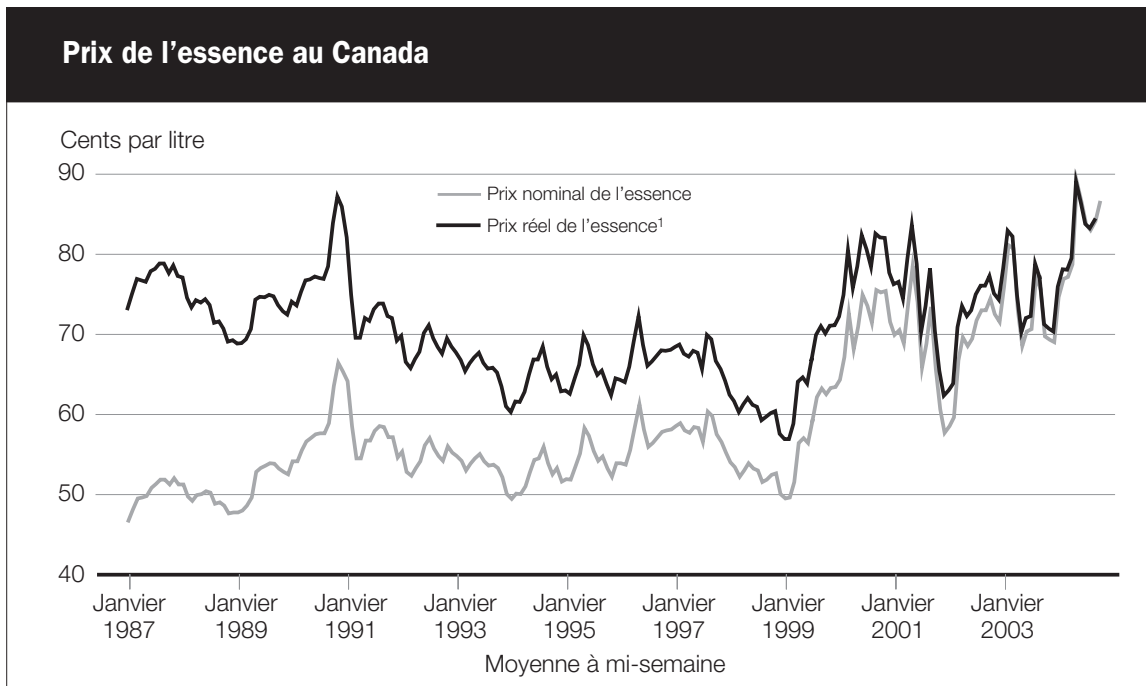
¹ Pour estimer les flux, on multiplie la hausse de prix de 20 \$US le baril par le nombre de barils consommés, produits et transigés chaque jour (taux annualisé), et on convertit le résultat en dollars canadiens au taux de change moyen en vigueur entre janvier et septembre 2004.

² L'écart entre les données sur la production et la consommation mondiale de pétrole s'explique par des facteurs comme les fluctuations des stocks et des différences dans la définition, la mesure ou la conversion des données sur l'offre et la demande de pétrole. Une comparaison avec les données sur les flux des échanges commerciaux montre que l'écart est le plus marqué aux États-Unis; les données sur la consommation dans ce pays ont donc été ajustées pour tenir compte de cet écart statistique.

Source : BP Statistical Review of World Energy (juin 2004)

- Depuis le dépôt du budget de mars 2004, le prix mondial du pétrole a bondi d'environ 20 \$US le baril. D'après le nombre de barils de pétrole consommés chaque jour au Canada en 2003 par les entreprises et les ménages, une telle hausse, sur un an, réduit le pouvoir d'achat des consommateurs de pétrole de quelque 21 milliards de dollars. En dollars par habitant, la perte subie par les consommateurs de pétrole aux États-Unis est semblable.
- Par contre, une hausse des prix du pétrole se traduit par un gain pour les producteurs, intérieurs et internationaux. Puisque le Canada vend plus de pétrole sur le marché mondial qu'il n'en achète, une hausse de prix de 20 \$US se traduit par des rentrées internationales nettes de quelque 9 milliards de dollars pour le Canada. Les paiements de 10 milliards effectués par le Canada à d'autres pays producteurs (le Canada importe près de la moitié du pétrole dont il a besoin) sont plus que compensés par des rentrées de 19 milliards provenant de consommateurs de pétrole aux États-Unis.

La hausse des prix du pétrole fait augmenter les prix de l'essence et d'autres produits énergétiques, ce qui a des effets négatifs sur les consommateurs



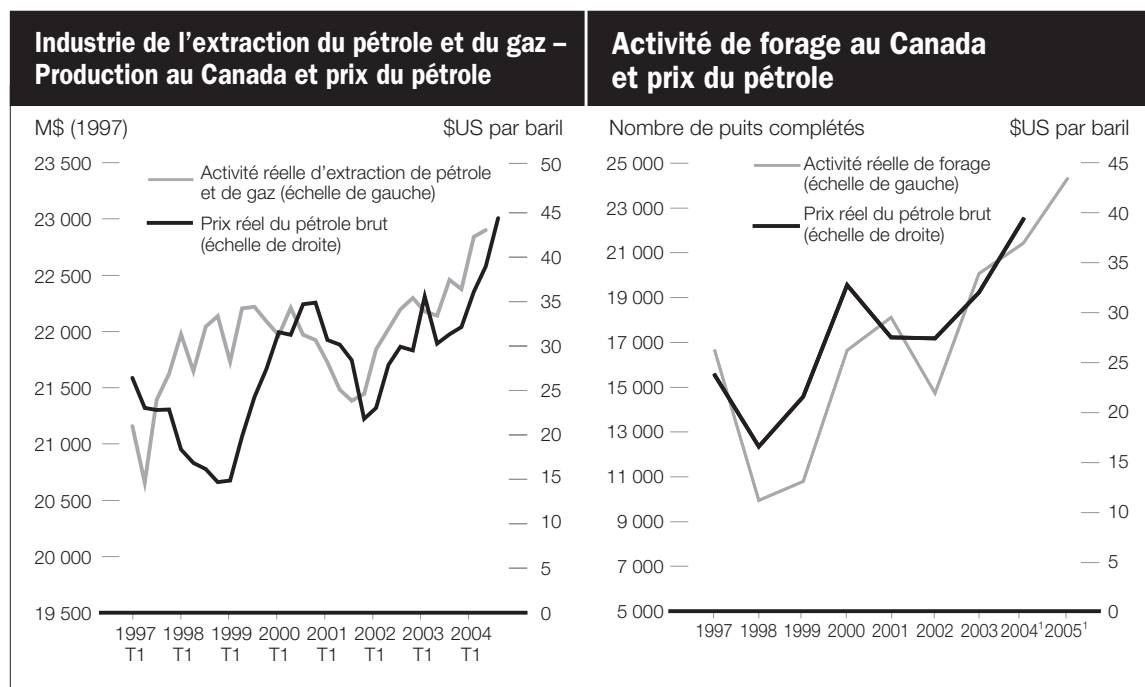
¹ Les prix réels sont des prix nominaux corrigés au moyen de l'IPC total (septembre 2004 = 1,0).

Sources : MJ Ervin & Associates et Statistique Canada

- Les ménages canadiens subissent l'effet de la hausse des prix mondiaux du pétrole sous forme d'augmentations des prix de l'essence et du mazout, qui suivent habituellement l'évolution du prix du brut. En effet, les prix de l'essence au Canada ont atteint des sommets en 2004, bien que leur niveau actuel et leur hausse récente ne soient pas sans précédent en termes réels.
- Puisque la plupart des ménages ont besoin d'essence et de mazout, à court terme, la hausse des prix réduit le revenu disponible pour l'achat d'autres biens et services. Cela fait baisser les dépenses réelles de consommation au Canada ainsi que les exportations, puisque les consommateurs d'autres pays, et particulièrement ceux des États-Unis, achètent moins de biens importés⁴.
- La hausse des prix du pétrole ajoute aussi au coût des intrants des entreprises de secteurs autres que celui de l'énergie. Puisque les entreprises sont généralement incapables de refiler immédiatement la hausse de leurs coûts aux consommateurs, cela pourrait entraîner une baisse des bénéfices, une réduction des investissements ou une diminution de la production pour ces sociétés.

⁴ Par exemple, le FMI estime que la croissance du PIB réel des États-Unis est réduite de 0,4 point de pourcentage pour chaque tranche de 10 \$US le baril de hausse du prix du brut.

Par ailleurs, des prix du pétrole plus élevés incitent aussi les producteurs à intensifier les activités de forage et les investissements au Canada



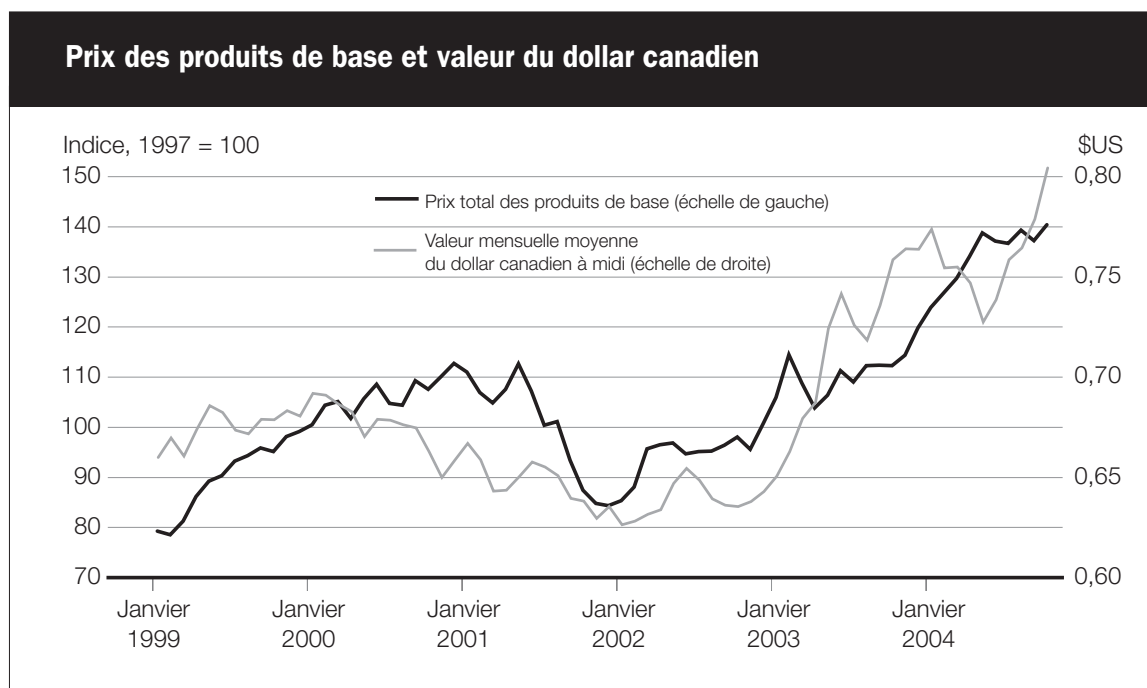
Sources : Canada – Statistique Canada; États-Unis – Bridge Commodity Research Bureau et Bureau of Economic Analysis

¹ Prévisions pour 2004 et 2005. La prévision pour 2005 est fondée sur un prix du pétrole brut de 40 \$US par baril.

Sources : Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors; Bridge Commodity Research Bureau et Bureau of Economic Analysis des États-Unis

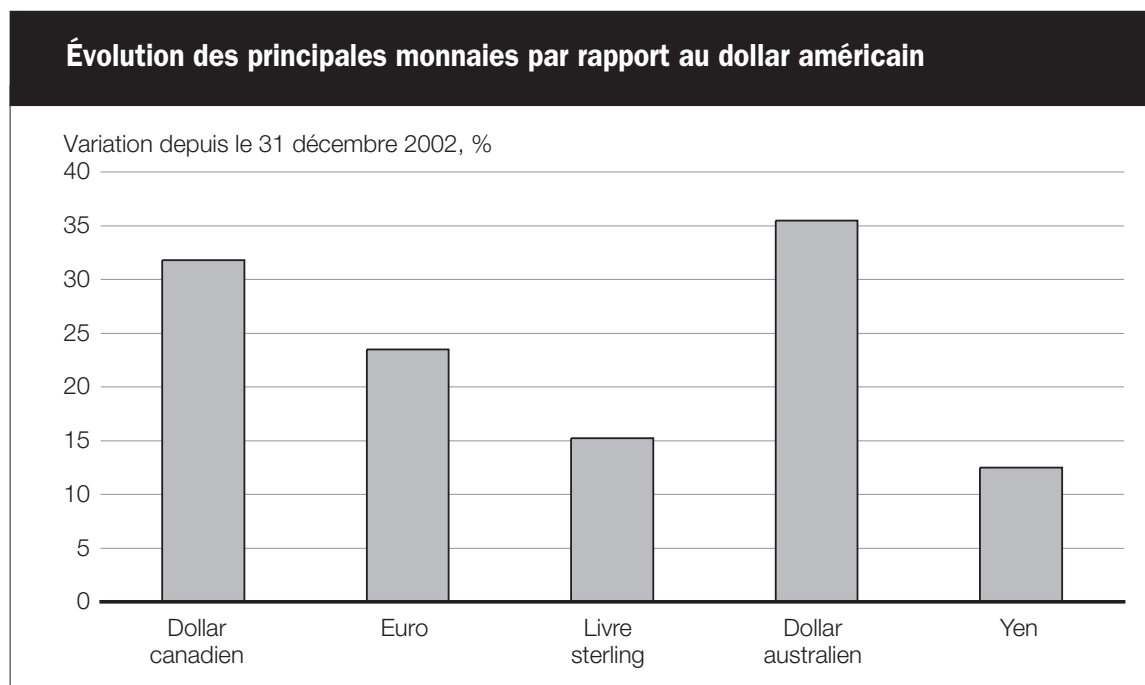
- Heureusement, la hausse des prix du pétrole stimule l'investissement et la production dans le secteur énergétique canadien, ce qui favorise une hausse de la production et de l'emploi.
- Parallèlement à la hausse des prix du brut observée depuis le début de 2002, la production de l'industrie de l'extraction du pétrole et du gaz a nettement augmenté au Canada. Pendant cette même période, l'emploi dans cette industrie a augmenté de près de 10 % tandis que, dans les secteurs du soutien de l'extraction du pétrole et du gaz (et des mines), il a bondi de plus de 50 %.
- La hausse des prix du pétrole incite en outre les producteurs à investir davantage dans les travaux de forage visant à accroître la production. D'après les données pour les neuf premiers mois de l'année, la Canadian Association of Oilwell Drilling Contractors prévoit que les activités de forage atteindront des niveaux record cette année et l'an prochain.

Le dollar canadien s'est apprécié de façon importante, en partie à cause de la hausse des prix des produits de base...



Sources : Indice des prix des produits de base du ministère des Finances et Banque du Canada

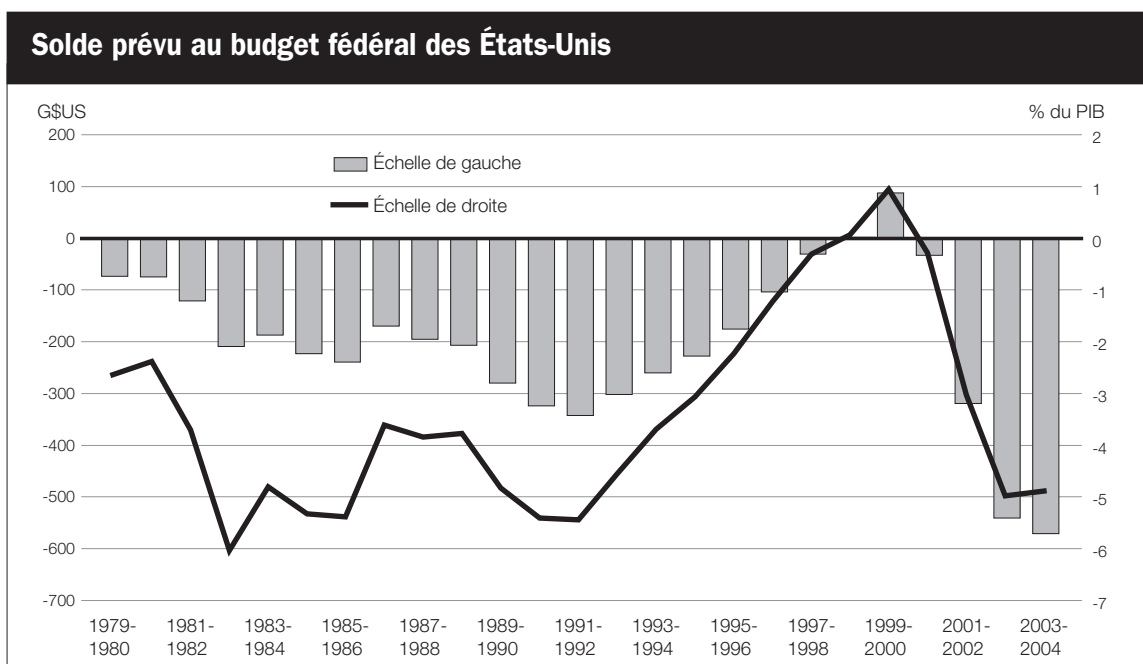
- Depuis le début de 2003, le dollar canadien a gagné plus de 30 % par rapport au dollar américain, en partie à cause de la hausse des prix des produits de base. Le dollar canadien s'apprécie souvent par rapport au dollar américain lorsque les prix des produits de base sont élevés, comme c'est le cas depuis quelque temps. Des ajustements visant à corriger le déséquilibre dans les comptes courants à l'échelle mondiale ont aussi alimenté la récente appréciation du dollar canadien.
- Une appréciation du dollar canadien attribuable à la hausse des prix des produits de base s'accompagnerait normalement d'un regain d'activité dans les secteurs produisant ces derniers, ce qui compenserait en partie les effets négatifs sur les exportateurs d'autres produits. Dans la mesure où la hausse des prix des produits de base reflète la vigueur de la demande mondiale, cela compenserait aussi quelque peu les retombées pour les secteurs autres que ceux des produits de base.

... mais aussi d'un ajustement soutenu visant à corriger le déséquilibre dans les comptes courants à l'échelle mondiale...

Source : Banque du Canada

- En revanche, une appréciation du dollar canadien résultant d'un ajustement soutenu des portefeuilles en vue de corriger le déséquilibre dans les comptes courants à l'échelle mondiale comporte un plus grand risque pour la croissance au Canada, parce qu'elle ne reflète pas une amélioration des perspectives sous-jacentes de croissance du Canada. Un tel ajustement des portefeuilles semble s'être produit en 2003 lorsque toutes les grandes monnaies, dont le dollar canadien, se sont appréciées par rapport au dollar américain.
- Le moment et l'ampleur de tout autre ajustement du dollar canadien attribuable aux portefeuilles sont hautement incertains. Pourtant, si l'on se fie à la capacité d'adaptation dont les exportateurs ont récemment fait preuve à la suite de l'appréciation du dollar canadien en 2003, tout effet pourrait être de courte durée.

... qui découle en partie des déficits budgétaires importants et croissants des États-Unis



Source : Département du Trésor des États-Unis

- À moyen terme, le déficit budgétaire croissant des États-Unis demeure le principal facteur de risque pour l'économie canadienne. Le déficit prévu au budget a atteint 568 milliards de dollars américains en 2003-2004, soit presque 5,0 % du PIB et le plus haut niveau jamais observé.
- Aux États-Unis, si la situation n'est pas corrigée, le déséquilibre budgétaire pourrait exercer des pressions à la hausse sur les taux d'intérêt, éloigner les investisseurs et freiner la croissance. Par contre, un sérieux effort de réduction du déficit ralentirait directement la croissance de façon provisoire. Dans les deux cas, la croissance en souffrirait, tant au Canada qu'à l'échelle mondiale.
- Même si certains risques pèsent sur l'économie canadienne à court et à moyen terme, l'existence d'un cadre monétaire, budgétaire et structurel solide signifie que l'économie canadienne est bien placée pour faire face à ces risques.

Annexe 3

Projections économiques et financières quinquennales du secteur privé

Points saillants

- *Chaque automne, le ministère des Finances rencontre des économistes de toutes les régions du pays, y compris les économistes en chef des principales banques à charte et de quatre grands organismes de prévisionnistes du secteur privé. Lancé en 1999, cet exercice a pour objectif de s'entendre, à des fins de planification, sur un ensemble d'hypothèses économiques dont se serviront ensuite les quatre organismes de prévisionnistes pour établir des projections financières, fondées sur le statu quo, quant au solde budgétaire de l'exercice en cours et de chacun des cinq exercices suivants.*
- *Dans la présente mise à jour économique et financière, le gouvernement communique pour la première fois les projections individuelles du solde budgétaire établies par les organismes de prévisionnistes du secteur privé. Ces projections sont fondées sur les comptes nationaux. Leur moyenne a été convertie en projections selon les comptes publics par le ministère des Finances. L'annexe 4 renferme des détails sur la façon dont ces projections selon les comptes nationaux sont converties en projections selon les comptes publics.*
- *Les économistes du secteur privé recommandent vivement au gouvernement de continuer à prévoir des montants dans son plan financier à l'égard de la réserve pour éventualités et de la mesure de prudence économique.*
 - *La réserve pour éventualités vise à assurer une protection contre les imprévus. Si elle n'est pas utilisée, elle sert à réduire la dette fédérale.*
 - *Les montants réservés au titre de la mesure de prudence économique offrent une protection supplémentaire au gouvernement afin d'éviter qu'il retombe dans une situation déficitaire. S'ils ne sont pas utilisés, ils deviennent disponibles afin de financer de nouvelles priorités.*

- *D'après les projections fournies par les quatre organismes de prévisionnistes du secteur privé, et une fois qu'on a soustrait les montants relatifs à la réserve pour éventualités et à la mesure de prudence économique, le coût des ententes conclues par les premiers ministres en septembre et en octobre 2004 au chapitre des soins de santé, de la péréquation et de la formule de financement des territoires ainsi que le coût rattaché à d'autres décisions prises depuis le budget de mars 2004, l'excédent est estimé à 5,9 milliards de dollars en 2004-2005, à 0,5 milliard en 2005-2006, à 0,9 milliard en 2006-2007, à 3,2 milliards en 2007-2008, à 7,5 milliards en 2008-2009 et à 11,5 milliards en 2009-2010.*
- *Les principaux éléments de la démarche actuelle en matière de planification budgétaire ont été établis à la suite d'un examen indépendant des méthodes de prévision du gouvernement en 1994. La situation a bien changé depuis. Le déficit est éliminé, le gouvernement s'est engagé à présenter chaque année un budget équilibré ou excédentaire, et il a adopté la comptabilité d'exercice intégrale. Pour pouvoir continuer d'appliquer les plus récentes méthodes de prévision et pour évaluer les pratiques canadiennes par rapport aux meilleures méthodes utilisées dans le monde, le gouvernement a entrepris un nouvel examen. M. Tim O'Neill, économiste en chef et vice-président à la direction de BMO Groupe financier, dirigera l'équipe chargée de cet examen. De même, le Fonds monétaire international entreprendra un examen en vue de comparer les méthodes et résultats budgétaires du Canada avec ceux des principaux pays industrialisés. Les recommandations de M. O'Neill seront soumises à l'examen du Comité permanent des finances de la Chambre des communes.*

Démarche en matière de planification budgétaire

- La démarche adoptée par le gouvernement en matière de planification budgétaire comporte un certain nombre d'étapes importantes. La première consiste à se servir des prévisions économiques du secteur privé à des fins de planification budgétaire.
 - Le ministère des Finances réalise des enquêtes auprès de prévisionnistes du secteur privé. En tout, une vingtaine de prévisionnistes sont consultés tous les trimestres.
 - Chaque automne, le Ministère des Finances mène des consultations exhaustives auprès d'un groupe consultatif composé des économistes en chef des principales banques à charte canadiennes et de grands organismes de prévisionnistes, ainsi que de représentants des diverses régions du pays.

- La deuxième étape consiste à utiliser les prévisions économiques moyennes du secteur privé pour élaborer des projections financières fondées sur le statu quo, en vue de préparer la Mise à jour économique et financière de l'automne.
 - Quatre organismes de prévisionnistes du secteur privé élaborent des projections financières détaillées selon les comptes nationaux; ces projections s'appuient sur la politique fiscale et la politique des dépenses publiques en vigueur au moment du dernier budget.
 - Les quatre organismes en question sont Global Insight, l'Université de Toronto, le Conference Board du Canada et le Centre for Spatial Economics.
 - Ces projections sont ensuite converties selon les comptes publics par le ministère des Finances et présentées dans la Mise à jour économique et financière de l'automne. Le Ministère utilise aussi les résultats financiers depuis le début de l'exercice courant pour estimer les résultats budgétaires éventuels.
 - L'incidence des décisions stratégiques prises depuis le dernier budget est ensuite soustraite de ces projections financières.

- À la troisième étape, les projections financières sont rajustées en fonction d'éléments de prudence pour que l'on puisse calculer les excédents aux fins de planification budgétaire.
 - Une réserve annuelle pour éventualités est constituée pour assurer une protection contre les imprévus. Si cette réserve n'est pas utilisée, elle sert à réduire la dette fédérale (le déficit accumulé). Un montant supplémentaire est aussi calculé au titre de la prudence économique, pour offrir une protection supplémentaire au gouvernement afin d'éviter qu'il retombe dans une situation déficitaire. Si ce montant n'est pas utilisé, il est dégagé pour financer de nouvelles priorités.
 - La réserve pour éventualités est habituellement fixée à 3 milliards de dollars par année. La mesure de prudence économique est généralement établie à 1 milliard la première année de l'horizon de planification de cinq ans, et elle atteint 4 milliards la cinquième année.

- L'adoption d'une approche prudente en matière de planification budgétaire a permis au gouvernement fédéral de dégager sept excédents budgétaires consécutifs. En 2002 et en 2003, le Canada a été le seul pays du Groupe des Sept (G-7) qui a enregistré un excédent pour l'ensemble des administrations publiques. L'Organisation de coopération et de développements économiques prévoit que le Canada sera le seul pays du G-7 à dégager un excédent cette année et l'an prochain.

- Pour assurer une saine gestion financière, on ne saurait se contenter de planifier avec prudence, d'éviter les déficits et de réduire la dette. Il faut aussi gérer l'argent des contribuables de manière responsable et offrir des services gouvernementaux efficaces, au moindre coût. Conscient de ce fait, le gouvernement a mis sur pied en décembre 2003 le Comité d'examen des dépenses (CED) et l'a chargé d'effectuer un examen approfondi de l'ensemble des dépenses et des programmes du gouvernement du Canada. En août dernier, le premier ministre a confié un double mandat à ce comité. La tâche la plus pressante consiste à effectuer un examen approfondi des dépenses publiques afin de réaffecter une somme cumulative de 12 milliards de dollars entre 2005-2006 et 2009-2010, à partir de secteurs de moindre priorité et de secteurs de dépenses inefficaces vers des secteurs plus prioritaires. Ces économies ne sont pas intégrées aux projections selon le statu quo. Pour s'acquitter de cette tâche, le CED cherchera surtout à améliorer les opérations du gouvernement et à évaluer la pertinence et l'efficacité de ses programmes actuels. La deuxième partie du mandat du CED, qui est tout aussi importante, consiste à établir un mécanisme permanent d'examen des dépenses, dans le cadre du cycle budgétaire annuel. Cette démarche permettra d'intégrer les processus d'examen et de réaffectation des dépenses au mode de fonctionnement du gouvernement fédéral.

Examen indépendant des prévisions économiques et financières

- Bon nombre des principaux éléments de la démarche actuelle en matière de planification budgétaire ont été mis en place à la suite de recommandations formulées dans le cadre d'un examen indépendant des méthodes du ministère des Finances en matière de prévisions économiques et financières, qui a été exécuté en 1994.
- La situation a bien changé depuis. Le déficit est éliminé, le gouvernement s'est engagé à présenter chaque année un budget équilibré ou excédentaire, et il a adopté la comptabilité d'exercice intégrale. Pour pouvoir continuer d'appliquer les plus récentes méthodes de prévisions économiques et financières et pour évaluer les pratiques canadiennes par rapport aux meilleures méthodes utilisées dans le monde, le gouvernement a entrepris un nouvel examen. M. Tim O'Neill, économiste en chef et vice-président à la direction de BMO Groupe financier, dirigera l'équipe chargée de cet examen. Ces travaux permettront de découvrir et d'évaluer d'où proviennent les écarts entre les projections du budget et de la Mise à jour économique et financière de l'automne et les résultats réels. L'examen comprendra également une évaluation des changements qui ont été apportés au processus de prévision au cours des dix dernières années.
- Dans le cadre de cet examen des prévisions, le Fonds monétaire international (FMI) effectuera une analyse comparative des pratiques et des résultats budgétaires du Canada et de ceux d'autres grands pays industrialisés. Le FMI examinera comment le contexte financier du Canada se compare à celui d'autres pays, notamment en ce qui concerne la structure des revenus et des dépenses ainsi que les règles et les objectifs budgétaires. Il comparera le processus d'établissement des prévisions du Canada avec ceux d'autres pays et fournira une analyse statistique de la qualité des prévisions du Canada ainsi que des facteurs qui pourraient influencer sur cette qualité. Le FMI rendra compte de ses constatations dans le cadre de son examen annuel de la politique économique du Canada. Son rapport sera communiqué à M. O'Neill afin d'éclairer l'examen que mènera ce dernier.
- Lorsque tous ces travaux seront terminés, M. O'Neill formulera des recommandations visant expressément les objectifs suivants :
 - rendre les projections économiques plus exactes;
 - améliorer la préparation et l'exactitude des projections financières;
 - trouver des façons d'éliminer les incertitudes au chapitre des prévisions économiques et financières.
- L'examen devrait se terminer au début de 2005. Les recommandations seront soumises au Comité permanent des finances de la Chambre des communes, qui a également été invité à formuler des recommandations au sujet de la prestation de conseils indépendants en matière de prévisions financières aux parlementaires, notamment pour l'examen des recommandations du spécialiste indépendant.

Hypothèses économiques sous-jacentes aux projections moyennes du secteur privé fondées sur le statu quo

Tableau 3.1

Prévisions économiques moyennes du secteur privé selon l'enquête de septembre 2004

	2004	2005	2006	2007-2009
	(%)			
Croissance du PIB réel	3,0	3,2	3,1	2,9
Inflation selon le PIB	3,1	2,1	1,8	1,7
Croissance du PIB nominal	6,2	5,3	5,0	4,7
Bons du Trésor à trois mois	2,1	3,2	4,4	4,7
Obligations du gouvernement à dix ans	4,7	5,0	5,7	6,0

Nota – Selon une enquête menée par le ministère des Finances à la mi-septembre.

Le nombre de répondants passe de 18 pour 2004 à 8 pour 2009.

Les résultats de l'enquête ont été légèrement rajustés après d'autres consultations auprès d'économistes afin de tenir compte de l'évolution de la situation depuis septembre.

- Selon les prévisions moyennes du secteur privé, la croissance du produit intérieur brut (PIB) réel sera de 3,0 % en 2004, 3,2 % en 2005 et 3,1 % en 2006. La moyenne des prévisions pour la période de 2007 à 2009 est de 2,9 %.
 - L'inflation selon le PIB devrait atteindre 3,1 % en 2004, puis retomber à 2,1 % en 2005 et se fixer en moyenne aux environs de 1,7 % par année jusqu'en 2009.
 - Par conséquent, la croissance du PIB nominal devrait en moyenne être de 6,2 % en 2004; c'est beaucoup plus que la croissance de 4,1 % prévue dans le budget de mars 2004. Cependant, la croissance devrait ensuite ralentir pour se fixer à 5,3 % en 2005 – un peu plus que le niveau prévu dans le budget de mars 2004 –, puis à 5,0 % en 2006. Entre 2007 et 2009, la croissance du PIB nominal devrait se chiffrer en moyenne à 4,7 %. En raison de la croissance supérieure prévue en 2004, le niveau du revenu nominal – la mesure la plus générale de l'assiette fiscale du gouvernement – devrait augmenter plus rapidement que ce qui était prévu dans le budget de mars 2004, et ce, pendant toute la période de cinq ans.
- Les taux d'intérêt à court terme devraient atteindre en moyenne 2,1 % en 2004, avant de passer à 3,2 % en 2005 et à 4,4 % en 2006. Entre 2007 et 2009, les taux d'intérêt à court terme devraient se fixer en moyenne à 4,7 %. Les prévisionnistes du secteur privé anticipent une augmentation progressive des taux d'intérêt à long terme entre 2004 et 2009; ceux-ci devraient passer de 4,7 % en 2004 à 5,7 % en 2006 et à 6,0 % en moyenne entre 2007 et 2009.

Hypothèses de planification utilisées pour élaborer les projections financières quinquennales fondées sur le statu quo

- Les quatre organismes de prévisionnistes du secteur privé ont dégagé des projections des principaux éléments du solde budgétaire fédéral selon les comptes nationaux, à l'aide des prévisions économiques énoncées au tableau 3.1. Le ministère des Finances a ensuite converti ces résultats en projections selon les comptes publics, en utilisant la comptabilité d'exercice intégrale. Pour obtenir des détails, consultez l'annexe 4. Les projections reposent sur les hypothèses qui suivent :
 - Les projections tiennent compte de l'incidence des initiatives stratégiques annoncées dans les budgets précédents, mais non des répercussions des accords conclus à l'occasion des récentes réunions des premiers ministres sur les soins de santé, la péréquation et la formule de financement des territoires, de même que d'autres décisions stratégiques prises depuis le budget de 2004.
 - Pour les dépenses de programmes directes, les projections du secteur privé sont conformes aux charges prévues dans le budget de 2004 pour les exercices 2004–2005 et 2005–2006. À partir de 2006–2007, ces projections sont fondées sur la croissance de la population plus l'inflation, sauf dans les cas où des facteurs économiques ou stratégiques (découlant de décisions budgétaires antérieures) font augmenter les dépenses.
 - Comme il faut des renseignements détaillés pour préparer des projections des dépenses de programmes directes et des frais de la dette publique, les organismes du secteur privé ont accepté d'utiliser les projections selon les comptes nationaux fournies par le ministère des Finances. Les principaux transferts à d'autres administrations ont été établis conformément aux décisions prises à la rencontre des premiers ministres du 16 septembre.
 - Dans le budget de 2003, le gouvernement a annoncé qu'il tiendrait des consultations au sujet d'un nouveau régime permanent d'établissement des taux de cotisation d'assurance-emploi pour 2005 et les années suivantes, d'après les principes suivants : l'établissement des taux de cotisation devrait être transparent; les taux de cotisation devraient être établis à partir de conseils d'experts indépendants; les revenus prévus au titre des cotisations devraient correspondre aux coûts prévus du programme; l'établissement des taux de cotisation devrait atténuer l'effet du cycle conjoncturel; les taux de cotisation devraient être relativement stables au fil du temps. Conformément à ces principes, les quatre organismes de prévisionnistes ont été invités à établir des projections annuelles des taux de cotisation correspondant aux coûts prévus du programme pour les années 2005 à 2009.

Projections financières fondées sur le statu quo selon les comptes nationaux

Tableau 3.2

Projections du secteur privé concernant l'excédent

	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(G\$)					
Global Insight	10,2	11,3	13,7	17,3	22,2	27,0
Université de Toronto	8,4	10,1	12,7	15,7	19,8	23,7
Conference Board du Canada	6,9	8,8	11,2	15,0	20,0	24,8
Centre for Spatial Economics	7,8	7,7	12,3	16,1	20,5	24,6
Moyenne	8,3	9,5	12,5	16,0	20,7	25,0
Écart entre les projections	3,3	3,6	2,6	2,3	2,4	3,3

- Les organismes du secteur privé ont fourni des projections du solde budgétaire du gouvernement avant que l'on soustraie les montants relatifs à la mesure de prudence économique et à la réserve pour éventualités. Ces projections ne tiennent pas compte de l'effet des décisions stratégiques annoncées depuis le budget de 2004. En particulier, elles ne prennent pas en considération le coût prévu des engagements pris à l'occasion des deux récentes rencontres des premiers ministres sur les soins de santé, la péréquation et la formule de financement des territoires.
- En moyenne, les quatre organismes de prévisionnistes anticipent un excédent de 8,3 milliards de dollars en 2004-2005, de 9,5 milliards en 2005-2006 et de 12,5 milliards en 2006-2007, le montant continuant à augmenter jusqu'à 25,0 milliards en 2009-2010.
- Les écarts entre les projections découlent principalement d'hypothèses différentes quant à la sensibilité des revenus fiscaux par rapport à la croissance des diverses assiettes de l'impôt sur le revenu.
 - Global Insight prévoit les excédents les plus élevés en moyenne, principalement parce qu'il entrevoit un taux de croissance des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers qui est plus élevé en 2004-2005 que les taux employés par les trois autres organismes de prévisionnistes.
 - En 2004-2005 et en 2005-2006, le Centre for Spatial Economics prévoit des excédents relativement faibles, en grande partie parce qu'il anticipe de plus faibles revenus provenant de l'impôt des sociétés.
 - Le Conference Board du Canada et l'Université de Toronto s'attendent à des excédents correspondant en gros à la moyenne des projections, mais le Conference Board prévoit un excédent relativement peu élevé en 2004-2005.
- L'écart entre les projections atteint un maximum de 3,6 milliards de dollars en 2005-2006; pour les autres années, il oscille entre 2,3 et 3,3 milliards. Ces écarts sont relativement faibles par rapport à l'ensemble des revenus et des charges du gouvernement, qui totalisent 360 milliards. Par exemple, une variation de 1 % au chapitre des revenus et des charges se traduit par une différence de 3,6 milliards au solde budgétaire.

Projections financières fondées sur le statu quo selon les comptes publics

Tableau 3.3

Moyenne des projections du secteur privé fondées sur le statu quo concernant l'excédent (à l'exclusion des nouvelles initiatives stratégiques annoncées depuis le budget de 2004)

	Données réelles		Projections				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	(G\$)						
Selon les comptes nationaux							
Moyenne des projections du secteur privé concernant l'excédent	3,7	8,3	9,5	12,5	16,0	20,7	25,0
Rajustements pour 2004-2005							
Impôt des particuliers		3,4	3,6	3,8	4,0	4,3	4,6
Impôt des sociétés		-2,8	-2,8	-2,9	-2,9	-2,9	-2,9
Taxe sur les produits et services		-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,5	-0,6
Total		0,1	0,3	0,4	0,6	0,9	1,1
Rajustements pour convertir l'excédent selon les comptes nationaux en excédent selon les comptes publics							
Provisions relatives aux transferts à d'autres administrations	4,2	2,1					
Ventes et réévaluations d'éléments d'actif	0,3	2,2	0,1	0,1	-0,1	-0,1	-0,2
Amortissement des régimes de retraite	-2,0	-2,4	-2,8	-3,2	-3,9	-4,1	-4,1
Autres	2,9	2,5	2,4	1,8	2,5	3,0	3,5
Total	5,4	4,4	-0,3	-1,3	-1,5	-1,2	-0,8
Selon les comptes publics	9,1	12,8	9,5	11,6	15,2	20,3	25,3

■ Un rapprochement détaillé des projections fondées sur les comptes nationaux et sur les comptes publics figure à l'annexe 4. Le tableau 3.3 indique quelques-uns des rajustements clés apportés pour la conversion.

- La première étape pour convertir les projections selon les comptes nationaux en projections selon les comptes publics est d'intégrer les données financières les plus récentes.
- Les estimations des revenus et des charges de l'État selon les comptes nationaux accusent habituellement un retard de plusieurs mois sur les estimations fondées sur les comptes publics. Par exemple, les données du deuxième trimestre selon les comptes nationaux représentent les données financières jusqu'en juin 2004 et ne comprennent pas les résultats définitifs de 2003-2004.

- Le ministère des Finances a apporté trois rajustements aux projections du secteur privé en se fondant sur les résultats définitifs de 2003-2004 et sur les montants d'impôt perçus jusqu'en septembre 2004.
 - Premièrement, selon les données financières jusqu'en septembre 2004, les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers devraient augmenter d'environ 5 % en 2004-2005. On a donc majoré les projections du secteur privé de 3,4 milliards de dollars en 2004-2005 pour refléter cette croissance. Au cours des années suivantes, ce rajustement devrait augmenter au même rythme que les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers mesurés, selon les comptes nationaux. Par conséquent, la croissance de ces revenus dans les années à venir est alors conforme aux prévisions de la croissance économique faites par les prévisionnistes du secteur privé.
 - Deuxièmement, les rentrées d'impôt des sociétés en 2003-2004 ont été influencées par une augmentation ponctuelle des montants versés par les sociétés du secteur des services financiers. Cette augmentation ponctuelle découlait de la réévaluation à la baisse du passif libellé en dollars américains, à la suite de l'appréciation du dollar canadien. Pour tenir compte de la nature ponctuelle de cette augmentation, on a réduit les projections du secteur privé de 2,8 milliards de dollars pour 2004-2005, et ce rajustement suivra l'augmentation des revenus provenant de l'impôt des sociétés au cours de la période de planification, selon les comptes nationaux.
 - Troisièmement, on a rajusté à la baisse la projection moyenne du secteur privé quant aux revenus provenant de la taxe sur les produits et services (TPS), pour tenir compte du montant prévu de ces revenus pour le reste de l'exercice 2004-2005. Pour la période de planification, le rajustement augmentera au même rythme que les revenus provenant de la TPS, selon les comptes nationaux.
- Les autres rajustements reflètent les écarts de traitement comptable des revenus et des charges dans les deux systèmes comptables.
 - Il y a des écarts entre les deux méthodes comptables pour ce qui est de la constatation du passif. Par exemple, les paiements versés aux provinces dans le cadre du supplément du Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux prévu dans le budget de 2004 sont déclarés en 2004-2005 dans les comptes nationaux, tandis qu'ils avaient été constatés dans les comptes publics en 2003-2004.
 - Le revenu net provenant de la vente par le gouvernement du reste de ses actions de Petro-Canada n'est pas comptabilisé dans les comptes nationaux, mais il est ajouté à l'estimation de l'excédent dans les comptes publics. De même, l'effet de la réévaluation de l'actif financier en devises n'est pas inclus dans le solde budgétaire selon les comptes nationaux, mais il est constaté dans les comptes publics.

- Les projections établies selon les comptes nationaux supposent des transferts de capitaux élevés et constants des particuliers vers le gouvernement en ce qui touche l’amortissement de l’excédent des comptes de retraite des employés. Selon les comptes publics, cet amortissement est beaucoup plus faible et continue à diminuer pendant la période de projection.
 - Enfin, il y a de nombreux autres rajustements, dont la plupart découlent du fait que les comptes nationaux n’incorporent pas encore l’information fournie dans les comptes publics définitifs de 2003–2004.
- Après conversion selon les comptes publics, mais avant que des rajustements soient faits pour tenir compte des nouvelles décisions stratégiques prises depuis le budget de 2004 et des montants de la réserve pour éventualités et de la mesure de prudence économique, la moyenne des projections financières des quatre organismes de prévisionnistes se traduit par un excédent budgétaire de 12,8 milliards de dollars en 2004–2005, de 9,5 milliards en 2005–2006, de 11,6 milliards en 2006–2007, de 15,2 milliards en 2007–2008, de 20,3 milliards en 2008–2009 et de 25,3 milliards en 2009–2010.
- Pour calculer le solde budgétaire aux fins de planification, on doit soustraire de ces montants le coût des mesures prises depuis le budget de 2004 ainsi que les sommes relatives à la réserve pour éventualités et à la mesure de prudence économique.

Incidence financière des initiatives stratégiques adoptées depuis le budget de 2004

Tableau 3.4
Initiatives annoncées depuis le budget de mars 2004

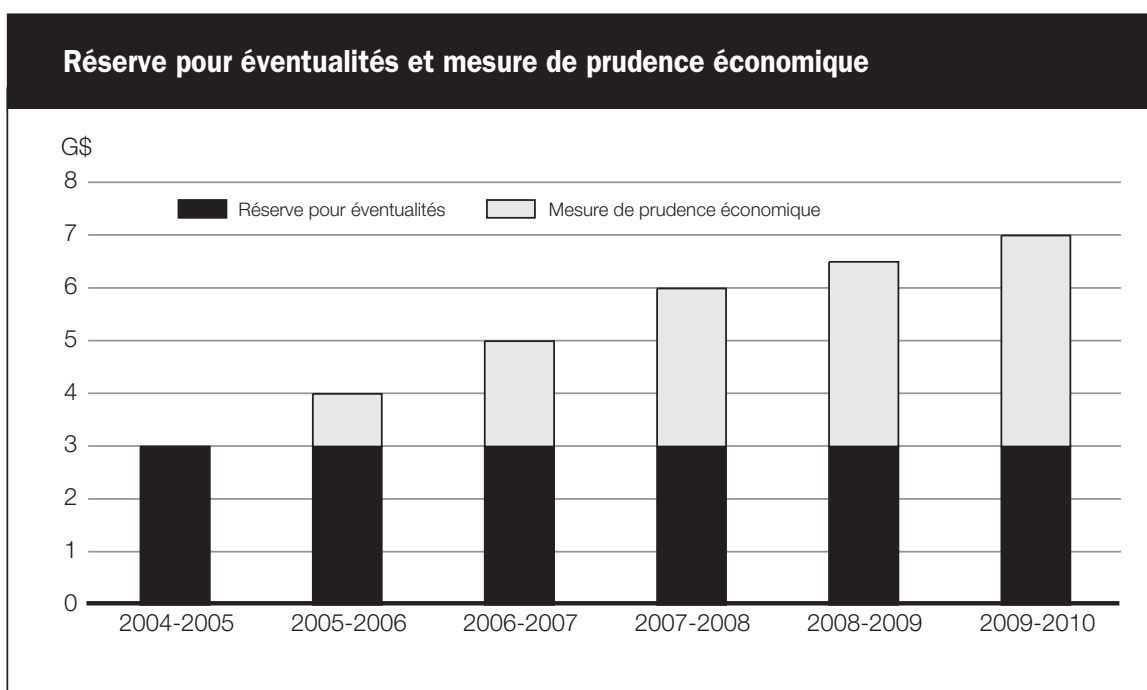
	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010	Total
	(M\$)						
Plan décennal pour consolider les soins de santé							
Transferts fédéraux							
Mesure pour combler l'écart Romanow à court terme	1 000	2 000					3 000
Ajout à la base du Transfert canadien en matière de santé (soins à domicile et couverture des médicaments onéreux)		500					500
Facteur de progression (croissance de 6 % à compter de 2006-2007)			2 240	2 098	2 429	2 787	9 555
Fonds pour la réduction des temps d'attente	625	625	1 200	1 200	600	250	4 500
Équipement médical	500						500
Total	2 125	3 125	3 440	3 298	3 029	3 037	18 055
Initiatives fédérales directes							
Santé des Autochtones		65	110	175	175	175	700
Fonds d'accès aux soins de santé dans les territoires		30	30	30	30	30	150
Total		95	140	205	205	205	850
Cadre pour la péréquation et la formule de financement des territoires ¹							
Péréquation	1 321	1 390	1 772	2 166	2 575	2 998	12 222
Formule de financement des territoires	133	200	270	342	417	495	1 858
Total	1 454	1 590	2 042	2 508	2 992	3 493	14 080
Total – Engagements pris aux rencontres des premiers ministres	3 579	4 810	5 622	6 011	6 226	6 735	32 985
Autres initiatives							
Autres initiatives touchant l'encéphalopathie spongiforme bovine	311	187	24	12	12		544
Autres	40	35	73	61	42	42	294
Total	351	222	97	73	54	42	839
Total – Décisions entraînant des dépenses prises depuis le budget de 2004	3 930	5 032	5 719	6 084	6 280	6 777	33 824

¹ Les montants prévus par l'Accord Atlantique et l'accord conclu avec la Nouvelle-Écosse sur l'exploitation des ressources extracôtières ne sont pas inclus, car ils font actuellement l'objet de discussions.

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le gouvernement s'est engagé à verser aux provinces et aux territoires des fonds nouveaux totalisant environ 75 milliards de dollars sur dix ans pour appuyer les soins de santé, la péréquation et la formule de financement des territoires (sous réserve de l'adoption de la loi habilitante).
 - À la rencontre des premiers ministres de septembre 2004, le gouvernement du Canada, tous les premiers ministres des provinces et les dirigeants des territoires ont signé le Plan décennal pour consolider les soins de santé, qui permettra de verser aux provinces et aux territoires 41,3 milliards de dollars sur dix ans. Au cours de la période de planification, cette entente aura pour effet de majorer le financement fédéral des soins de santé de 18,9 milliards, dont 18,1 milliards sous forme de transferts aux provinces et aux territoires.
 - En octobre 2004, le gouvernement s'est engagé à accroître les montants versés au titre de la péréquation et de la formule de financement des territoires de plus de 33 milliards de dollars au cours des dix prochaines années, par rapport aux niveaux prévus dans le budget de 2004 pour 2004–2005. Au cours de la période de planification, cet accord permettra d'accroître de 14,1 milliards les transferts aux provinces et aux territoires.
- Le montant des engagements découlant des rencontres des premiers ministres s'élève à 3,6 milliards de dollars en 2004–2005 et augmente jusqu'à 6,7 milliards en 2009–2010, pour un total cumulatif de 33,0 milliards sur la période de planification de six ans.
- Depuis le budget de mars 2004, le gouvernement a annoncé une aide supplémentaire au secteur canadien de l'élevage bovin pour lui permettre de compenser les répercussions de la fermeture de la frontière à la suite de la découverte d'un seul cas d'encéphalopathie spongiforme bovine (maladie de la vache folle). Il a aussi annoncé d'autres initiatives comme une hausse du financement accordé à la stratégie canadienne sur le VIH/SIDA et une aide au secteur de l'automobile.

Réserve de prudence



- Les prévisionnistes du secteur privé recommandent vivement au gouvernement de conserver une réserve pour éventualités de 3 milliards de dollars par année et de prévoir un montant additionnel à titre de mesure de prudence économique. Bien que l'économie se soit récemment raffermie, le prix élevé du pétrole, l'appréciation du dollar canadien et le déficit budgétaire élevé des États-Unis posent des risques pour les perspectives économiques, comme il est indiqué à l'annexe 2.
- La réserve pour éventualités est fixée à 3 milliards de dollars par année. La mesure de prudence économique s'établit à 1 milliard la première année de l'horizon de planification de cinq ans, et elle atteint 4 milliards la cinquième année.
- La réserve pour éventualités et la mesure de prudence économique servent à amortir les répercussions financières des chocs économiques ou autres à court terme et à long terme. Elles fournissent un coussin pour protéger l'objectif d'équilibre budgétaire annuel et pour éviter d'avoir à annuler des mesures budgétaires antérieures et de revenir à une situation déficitaire.
- Si la réserve pour éventualités n'est pas utilisée, elle sert à réduire la dette fédérale (déficit accumulé). Si la mesure de prudence économique n'est pas utilisée, elle est dégagée pour la planification budgétaire.

Moyenne des projections du secteur privé concernant l'excédent budgétaire

Tableau 3.5

Excédent aux fins de planification budgétaire

	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(G\$)					
Moyenne des projections du secteur privé fondées sur le statu quo concernant l'excédent	12,8	9,5	11,6	15,2	20,3	25,3
Initiatives annoncées depuis le budget de mars 2004	3,9	5,0	5,7	6,1	6,3	6,8
Réserve de prudence						
Réserve pour éventualités	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mesure de prudence économique		1,0	2,0	3,0	3,5	4,0
Total	3,0	4,0	5,0	6,0	6,5	7,0
Excédent aux fins de planification	5,9	0,5	0,9	3,2	7,5	11,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le tableau 3.5 rajuste les projections fondées sur le statu quo pour tenir compte des initiatives annoncées depuis le budget de 2004 ainsi que de la réserve pour éventualités et de la mesure de prudence économique.
 - L'excédent calculé aux fins de planification s'élève alors à 5,9 milliards de dollars en 2004-2005, à 0,5 milliard en 2005-2006, à 0,9 milliard en 2006-2007, à 3,2 milliards en 2007-2008, à 7,5 milliards en 2008-2009 et à 11,5 milliards en 2009-2010. Au cours de cette période de six ans, l'excédent cumulatif aux fins de planification totalise 29,5 milliards.
- L'excédent de 5,9 milliards de dollars en 2004-2005 découle de plusieurs facteurs.
 - Le produit net de la vente par le gouvernement du reste de ses actions de Petro-Canada a eu pour effet d'augmenter les revenus de 2,6 milliards de dollars.
 - Les frais de la dette publique devraient diminuer de 1,1 milliard de dollars, en raison de la baisse des taux d'intérêt en 2004.
 - Le déblocage de la somme de 1 milliard de dollars prévue dans le budget de 2004 au titre de la mesure de prudence économique pour l'exercice en cours, qui fait habituellement l'objet d'une annonce dans la Mise à jour économique et financière de l'automne.

Moyenne des projections financières du secteur privé

Tableau 3.6

État récapitulatif des opérations

	Données	Projections						
	réelles	2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
		(G\$)						
Opérations budgétaires								
Revenus budgétaires		186,2	194,0	199,4	209,7	220,3	231,2	242,3
Total des charges								
Charges de programmes		-141,4	-150,5	-159,1	-166,8	-173,9	-180,2	-186,7
Frais de la dette publique		-35,8	-34,7	-35,9	-37,0	-37,3	-37,0	-37,1
Total des charges		-177,1	-185,2	-194,9	-203,8	-211,2	-217,2	-223,8
Excédent budgétaire		9,1	8,9	4,5	5,9	9,2	14,0	18,5
Prudence								
Réserve pour éventualités			3,0	3,0	3,0	3,0	3,0	3,0
Mesure de prudence économique				1,0	2,0	3,0	3,5	4,0
Total			3,0	4,0	5,0	6,0	6,5	7,0
Excédent aux fins de planification		9,1	5,9	0,5	0,9	3,2	7,5	11,5
Dettes fédérales								
Budget équilibré		501,5	501,5	501,5	501,5	501,5	501,5	501,5
Application de la réserve pour éventualités en réduction de la dette		501,5	498,5	495,5	492,5	489,5	486,5	483,5
% du PIB								
Revenus budgétaires		15,3	15,0	14,6	14,7	14,7	14,7	14,8
Charges de programmes		11,6	11,6	11,7	11,7	11,6	11,5	11,4
Frais de la dette publique		2,9	2,7	2,6	2,6	2,5	2,4	2,3
Total des charges		14,5	14,3	14,3	14,3	14,1	13,9	13,6
Excédent aux fins de planification		0,7	0,5	0,0	0,1	0,2	0,5	0,7
Dettes fédérales								
Budget équilibré		41,1	38,8	36,8	35,1	33,5	32,0	30,6
Application de la réserve pour éventualités en réduction de la dette		41,1	38,6	36,4	34,5	32,7	31,0	29,5

Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le tableau 3.6 expose en détail les projections financières jusqu'en 2009-2010.
- Le profil de l'excédent calculé aux fins de planification budgétaire pour 2004-2005 et 2005-2006 tient compte de la combinaison de décisions stratégiques se rapportant aux réductions d'impôt et aux augmentations des dépenses, ainsi que du revenu ponctuel que le gouvernement a touché en 2004-2005 lorsqu'il a vendu le reste de ses actions de Petro-Canada.
- Les revenus budgétaires devraient augmenter de 7,9 milliards de dollars en 2004-2005 et de 5,4 milliards en 2005-2006. Par la suite, ils devraient augmenter d'environ 11 milliards par année. L'augmentation projetée des revenus reflète la forte croissance du revenu nominal. La progression des revenus en 2004-2005 et en 2005-2006 est tempérée par l'impact des facteurs suivants : les réductions d'impôts déjà annoncées; le gain ponctuel découlant de la vente par le gouvernement du reste de ses actions de Petro-Canada; et la baisse des revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi en 2005-2006.
- Principalement à la suite de l'Accord de février 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé ainsi que des ententes intervenues entre les premiers ministres en septembre et en octobre 2004 au sujet des soins de santé, de la péréquation et de la formule de financement des territoires, les charges de programmes devraient augmenter de 9,1 milliards de dollars en 2004-2005, de 8,6 milliards en 2005-2006, de 7,8 milliards en 2006-2007 et d'environ 6,5 milliards par année par la suite.
- Les frais de la dette publique devraient diminuer de 1,1 milliard de dollars en 2004-2005, en raison d'une réduction des taux d'intérêt à court terme. Par la suite, l'augmentation des taux d'intérêt à court terme et le refinancement d'obligations à long terme venant à échéance à des taux d'intérêt plus élevés devraient faire augmenter les frais de la dette publique de 1,2 milliard en 2005-2006 et de 1,1 milliard en 2006-2007.
- Le ratio des revenus au PIB était de 15,3 % en 2003-2004, en baisse sensible par rapport à 17,0 % en 2000-2001, surtout en raison de l'effet des mesures de réduction d'impôt. Ce ratio devrait continuer à diminuer pour s'établir à 15,0 % en 2004-2005, à cause de l'effet cumulé des mesures fiscales annoncées dans le budget de 2000 et mises en œuvre par la suite. Il diminuera encore en 2005-2006, en raison du revenu ponctuel découlant de la vente par le gouvernement du reste de ses actions de Petro-Canada.
- Le ratio des charges de programmes au PIB était de 11,6 % en 2003-2004, bien en deçà du niveau de 15,7 % atteint en 1993-1994. Selon les projections, ce ratio devrait demeurer stable jusqu'en 2006-2007, puis fléchir légèrement au cours des trois années suivantes.

- Les frais de la dette publique en pourcentage du PIB ont atteint 2,9 % en 2003-2004, ce qui représente une forte baisse par rapport au sommet de 6,6 % atteint en 1990-1991. Ces frais devraient baisser encore à 2,7 % du PIB en 2004-2005 et continuer à diminuer pendant toute la période de planification. En pourcentage des revenus, les frais de la dette publique devraient diminuer jusqu'à 15,3 % en 2009-2010, alors qu'ils étaient de 19,2 % en 2003-2004.
- Le ratio de la dette fédérale (déficit accumulé) au PIB s'est établi à 41,1 % en 2003-2004, ce qui représente une baisse remarquable par rapport au record de 68,4 % enregistré en 1995-1996. En supposant qu'il n'y aura pas d'autre réduction de la dette, ce ratio continuerait à diminuer et serait d'environ 30,6 % en 2009-2010.

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus budgétaires

Tableau 3.7

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus budgétaires

	Données réelles		Projections				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	(G\$)						
Revenus fiscaux							
Impôt sur le revenu							
Impôt sur le revenu des particuliers	84 895	89 257	95 056	101 597	108 665	116 273	124 147
Impôt des sociétés	27 431	28 025	28 426	29 265	29 403	29 270	29 397
Autres impôts sur le revenu	3 142	3 525	3 543	3 641	3 732	3 801	3 847
Total de l'impôt sur le revenu	115 468	120 808	127 026	134 503	141 800	149 344	157 390
Taxes et droits d'accise							
Taxe sur les produits et services	28 286	29 498	30 773	32 237	33 991	35 747	37 324
Droits de douane à l'importation	2 887	2 785	2 882	3 048	3 180	3 373	3 450
Autres taxes et droits d'accise	10 192	10 490	10 631	10 767	10 957	11 179	11 400
Total des taxes et droits d'accise	41 365	42 773	44 285	46 052	48 128	50 299	52 174
Total des revenus fiscaux	156 833	163 581	171 311	180 555	189 928	199 643	209 565
Cotisations d'assurance-emploi	17 546	17 190	16 827	17 174	17 675	18 420	19 098
Autres revenus	11 829	13 275	11 289	11 959	12 721	13 140	13 642
Total des revenus budgétaires	186 208	194 045	199 426	209 688	220 325	231 203	242 305
% du PIB							
Impôt sur le revenu des particuliers	7,0	6,9	7,0	7,1	7,3	7,4	7,6
Impôt des sociétés	2,3	2,2	2,1	2,0	2,0	1,9	1,8
Taxe sur les produits et services	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3	2,3
Autres taxes d'accise	1,1	1,0	1,0	1,0	0,9	0,9	0,9
Revenus fiscaux	12,9	12,7	12,6	12,6	12,7	12,7	12,8
Cotisations d'assurance-emploi	1,4	1,3	1,2	1,2	1,2	1,2	1,2
Autres revenus	1,0	1,0	0,8	0,8	0,9	0,8	0,8
Total	15,3	15,0	14,6	14,7	14,7	14,7	14,8

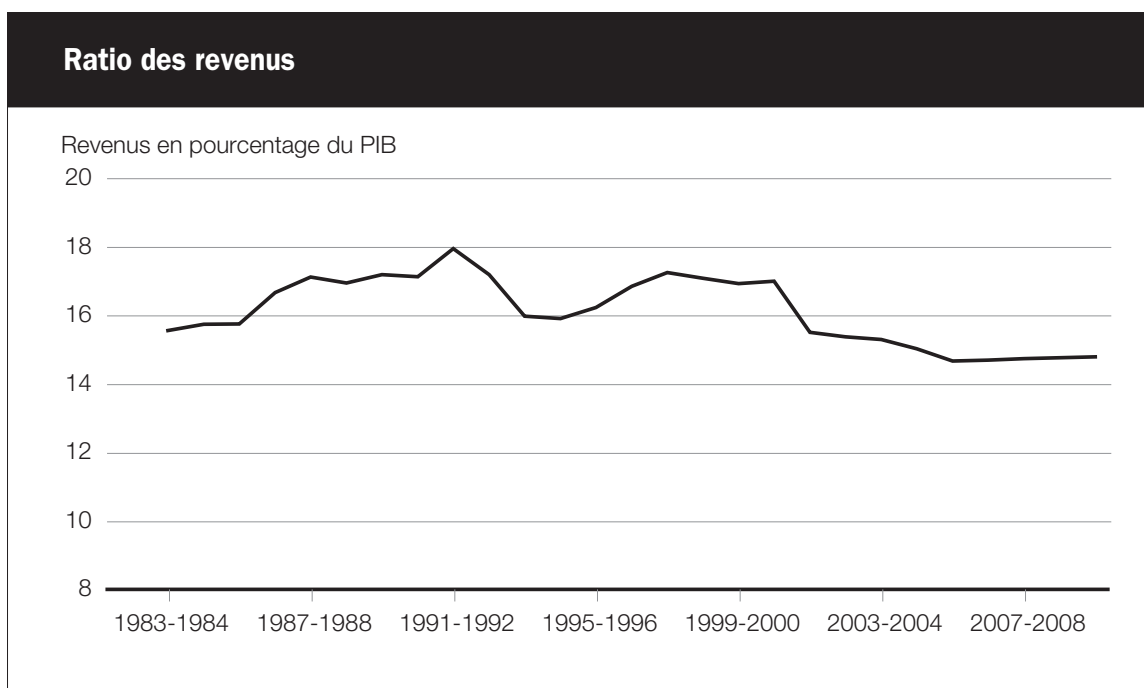
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Selon les projections, les revenus budgétaires devraient augmenter de 4,2 % en 2004-2005. Cette hausse est attribuable à une forte croissance du revenu des particuliers, quelque peu compensée par la mise en œuvre de la dernière phase du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars.

Les effets de cette mesure ont touché les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers (grâce à un relèvement des seuils de revenu auxquels s'appliquent les taux d'imposition) ainsi que les revenus provenant de l'impôt des sociétés (au moyen d'une réduction de 2 points du taux de l'impôt des sociétés, qui passe de 23 à 21 %).

- En 2005–2006, les revenus budgétaires devraient augmenter de 2,8 % seulement, principalement en raison de la baisse des revenus provenant des cotisations à l'assurance-emploi et des autres revenus; dans ce dernier cas, la baisse est attribuable au fait que le gouvernement a réalisé un gain ponctuel en 2004–2005 lorsqu'il a vendu le reste de ses actions de Petro-Canada. Après 2005–2006, la moyenne des projections du secteur privé concernant la croissance des revenus correspond en gros à la croissance du PIB nominal.
- L'impôt sur le revenu des particuliers – la plus importante composante de revenus budgétaires – doit régresser légèrement en pourcentage du PIB en 2004–2005, en raison de l'effet final du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. Par la suite, il doit augmenter en pourcentage du PIB, témoignant ainsi de la progressivité du régime de l'impôt sur le revenu.
- En 2004–2005, les revenus provenant de l'impôt des sociétés devraient augmenter de 2,2 %, après s'être accrus de 23,4 % (ou 5,2 milliards de dollars) en 2003–2004. La hausse observée en 2003–2004 découlait en grande partie d'un gain de change ponctuel de la part des banques à charte, qui ne devrait pas se reproduire pendant le reste de la période de planification. Au-delà de 2004–2005, les revenus provenant de l'impôt des sociétés devraient croître à peu près au même rythme que les bénéfices des sociétés.
- Les taxes et droits d'accise devraient augmenter de 3,4 % en 2004–2005, après être demeurés relativement stables en 2003–2004. La projection des revenus provenant de la TPS tient compte de l'effet du remboursement intégral aux municipalités de la TPS qu'elles paient sur leurs intrants. Les taxes et droits d'accise en pourcentage du PIB devraient demeurer relativement stables pendant la période envisagée.
- Pour toute la période de projection, on postule que les revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi correspondront aux coûts du programme. La baisse de ces revenus en 2004–2005 et en 2005–2006 reflète le recul projeté par le secteur privé au titre des prestations d'assurance-emploi.
- Les autres revenus comprennent ceux provenant des sociétés d'État entreprises, des opérations de change, des placements ainsi que de la vente de produits et de services. Ces sources de revenus sont volatiles, en partie à cause des variations du taux de change applicables aux actifs portant intérêt libellés en devises, ainsi que des gains ou pertes nets des sociétés d'État entreprises. En 2004–2005, les autres revenus devraient augmenter de 12,2 % (ou 1,4 milliard de dollars), en grande partie à cause du gain ponctuel que le gouvernement a réalisé lorsqu'il a vendu le reste de ses actions de Petro-Canada, légèrement réduit par des pertes découlant de la réévaluation d'éléments d'actif libellés en dollars américains.

Ratio des revenus



Sources : ministère des Finances et Statistique Canada

- Le ratio des revenus, soit le rapport entre l'ensemble des revenus du gouvernement fédéral et l'ensemble des revenus de l'économie (le PIB), donne une meilleure idée de la fluctuation des revenus fiscaux.
- Ce ratio traduit surtout l'incidence des décisions stratégiques et de l'évolution de la conjoncture économique. Il diminue en période de ralentissement économique et tend à augmenter en période de reprise, ce qui reflète la nature progressive du régime fiscal et la nature cyclique des bénéfices des sociétés.
- La diminution du ratio observée en 2001-2002 était surtout attribuable à la mise en œuvre du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars. Par la suite, cette diminution s'explique par l'incidence cumulative des réductions d'impôt annoncées dans le Plan quinquennal et dans le budget de février 2003.
- Selon les projections, le ratio des revenus, qui était de 17,0 % en 2000-2001, devrait diminuer jusqu'à 14,6 % en 2005-2006, puis demeurer dans la fourchette de 14,7 à 14,8 % pour le reste de la période de planification.
- Comme il est mentionné ci-dessus, la diminution du ratio des revenus en 2004-2005 et en 2005-2006 est attribuable à la mise en œuvre de la dernière étape du Plan quinquennal de réduction des impôts de 100 milliards de dollars en janvier 2004, à une baisse des revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi en 2005-2006 et à une hausse ponctuelle des revenus en 2004-2005 à la suite de la vente par le gouvernement du reste de ses actions de Petro-Canada.

Moyenne des projections du secteur privé concernant les charges de programmes

Tableau 3.8

Moyenne des projections du secteur privé concernant les charges de programmes

	Données réelles		Projections				
	2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	(M\$)						
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	26 902	27 802	28 893	30 011	31 222	32 596	34 046
Prestations d'assurance-emploi	15 058	15 012	15 201	15 689	16 182	16 988	17 650
Total	41 960	42 814	44 094	45 700	47 404	49 584	51 696
Principaux transferts aux autres administrations							
Transferts fédéraux au titre de la santé et des autres programmes sociaux	22 741	24 175	27 850	29 840	31 348	32 279	33 587
Arrangements fiscaux	9 351	12 206	12 321	12 737	13 163	13 606	14 054
Paiements de remplacement pour les programmes permanents	-2 700	-2 668	-2 765	-2 928	-3 110	-3 295	-3 536
Total	29 392	33 713	37 406	39 649	41 401	42 590	44 105
Autres charges de programmes	70 003	73 961	77 552	81 485	85 077	88 017	90 920
Total des charges de programmes	141 355	150 488	159 052	166 834	173 882	180 191	186 721
% du PIB							
Principaux transferts aux particuliers							
Prestations aux aînés	2,2	2,2	2,1	2,1	2,1	2,1	2,1
Prestations d'assurance-emploi	1,2	1,2	1,1	1,1	1,1	1,1	1,1
Total	3,4	3,3	3,2	3,2	3,2	3,2	3,2
Principaux transferts aux autres administrations							
Transferts fédéraux au titre de la santé et des autres programmes sociaux	1,9	1,9	2,0	2,1	2,1	2,1	2,1
Arrangements fiscaux	0,8	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9	0,9
Paiements de remplacement pour les programmes permanents	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2	-0,2
Total	2,4	2,6	2,7	2,8	2,8	2,7	2,7
Charges de programmes directes	5,7	5,7	5,7	5,7	5,7	5,6	5,5
Total des charges de programmes	11,6	11,6	11,7	11,7	11,6	11,5	11,4

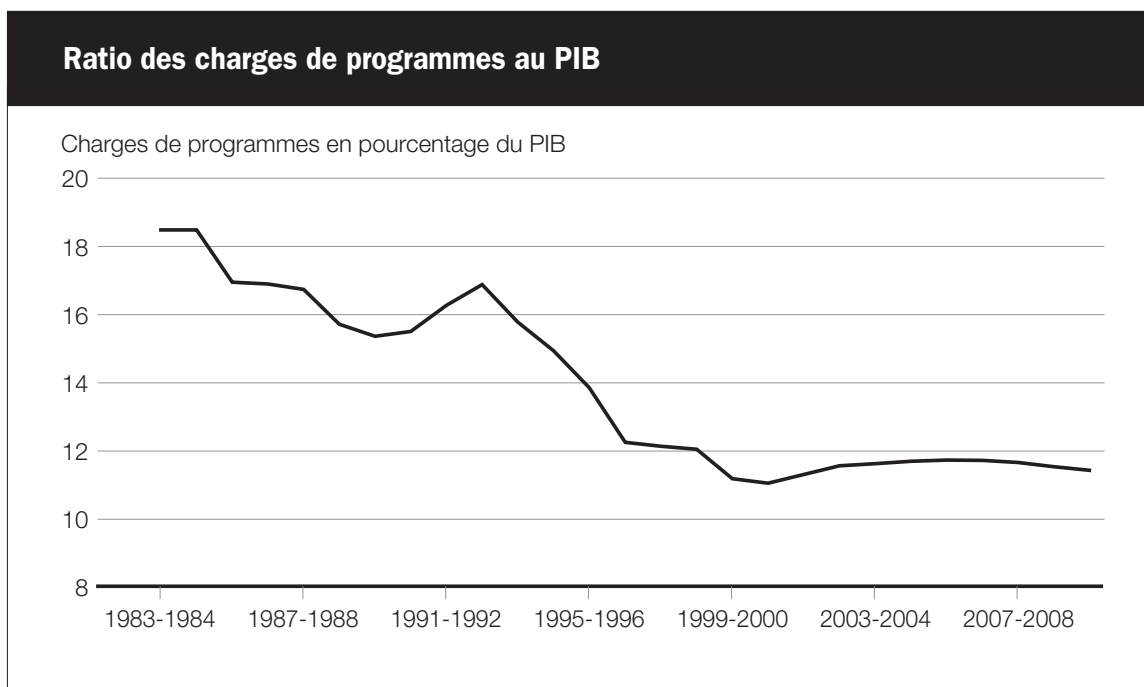
Nota – Les chiffres ayant été arrondis, leur somme peut ne pas correspondre au total indiqué.

- Le tableau 3.8 renferme des projections relatives aux charges de programmes qui englobent le coût des décisions stratégiques annoncées depuis le budget de 2004, qui est ventilé au tableau 3.4.
- Les charges de programmes se divisent en trois grandes composantes : les principaux transferts aux particuliers, les principaux transferts aux autres administrations et les autres charges de programmes. Ce dernier élément comprend les subventions et autres transferts, les charges des sociétés d'État, celles de la Défense et toutes les autres charges de fonctionnement des ministères.
- En 2004–2005, les charges de programmes devraient augmenter de 9,1 milliards de dollars (ou 6,5 %), environ la moitié de cette augmentation découlant de la hausse des transferts aux autres administrations à la suite des récents accords conclus par les premiers ministres au sujet des soins de santé, de la péréquation et de la formule de financement des territoires, de même que de l'Accord de février 2003 des premiers ministres sur le renouvellement des soins de santé. Par la suite, d'après la moyenne des projections fournies par les quatre organismes de prévisionnistes, les charges de programmes totales devraient augmenter en gros au même rythme que le PIB nominal, puis diminuer au cours des trois dernières années de la période de planification.
- En 2004–2005, les principaux transferts aux particuliers, qui se composent des prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi, devraient augmenter de 0,9 milliard de dollars (ou 3,3 %). Cette augmentation, essentiellement attribuable aux prestations aux aînés, est en grande partie déterminée par la hausse du nombre d'aînés et des prestations moyennes, qui sont entièrement indexées aux variations trimestrielles des prix à la consommation. Les prestations d'assurance-emploi sont demeurées essentiellement inchangées. Après 2004–2005, les principaux transferts aux particuliers devraient augmenter au même rythme que le PIB nominal, ce qui s'explique par la hausse des prestations aux aînés et des prestations d'assurance-emploi.
- En 2004–2005, les principaux transferts aux autres administrations seront supérieurs de 4,3 milliards de dollars (ou 14,7 %) à ceux de 2003–2004. Selon les projections, ils devraient encore augmenter de 3,7 milliards (ou 11,0 %) en 2005–2006, et la croissance au cours des années suivantes devrait s'établir à environ 4 % par année. Les transferts devraient ainsi passer de 29,4 milliards en 2003–2004 à 44,1 milliards en 2009–2010. Il s'agit d'une augmentation de 50 %, soit près du double de la croissance des autres composantes des dépenses de programmes durant la même période.
- Les autres charges de programmes devraient augmenter de 4,0 milliards de dollars (ou 5,7 %) en 2004–2005 et de 3,6 milliards (ou 4,9%) en 2005–2006. Pendant le reste de la période, la croissance des dépenses devrait être conforme à la croissance de la population, augmentée de l'inflation (si l'on exclut les composantes des charges de programmes qui sont clairement liées à des facteurs économiques).

- En décembre 2003, le premier ministre a mis sur pied le Comité d'examen des dépenses (CED) et l'a chargé d'analyser de façon approfondie et rigoureuse toutes les dépenses du gouvernement pour faire en sorte que les programmes fédéraux correspondent davantage aux priorités des Canadiennes et des Canadiens et qu'ils soient exécutés de la façon la moins coûteuse possible.

- Le CED déterminera des économies cumulatives totales de 12 milliards de dollars d'ici 2009-2010 au sein des programmes existants, ce qui permettra de réaffecter des fonds à de nouvelles priorités. Comme il est indiqué dans le budget de mars 2004, ces économies ne sont pas intégrées aux projections fondées sur le statu quo.

Ratio des charges de programmes au PIB



Sources : ministère des Finances et Statistique Canada

- Les charges de programmes en pourcentage du PIB s'élèveront à 11,6 % en 2004-2005, restant ainsi au même niveau qu'en 2003-2004.
- Le ratio a sensiblement diminué par rapport à celui des années 1980 et du début des années 1990. Cette situation est principalement attribuable aux mesures de réduction des dépenses mises en œuvre dans les budgets de 1995 et de 1996, qui ont apporté des réductions structurelles aux charges de programmes. Compte tenu des récents accords conclus par les premiers ministres au sujet des soins de santé, de la péréquation et de la formule de financement des territoires, ce ratio devrait rester relativement stable au cours de la période de projection.

Gestion financière et reddition de comptes

- Dans le budget de mars 2004, le gouvernement a annoncé cinq nouvelles initiatives importantes visant à renforcer la gestion financière, la surveillance et la reddition de comptes dans les ministères et organismes. Ces initiatives sont exécutées sous la direction du président du Conseil du Trésor.
- Le 6 mai 2004, le gouvernement a annoncé la nomination de M. Charles-Antoine St-Jean à titre de nouveau contrôleur général du Canada. Celui-ci assurera un leadership global pour faire en sorte que les ministères se conforment aux politiques du Conseil du Trésor, afin de contrôler rigoureusement les dépenses et d'assurer la saine gestion des fonds publics. Le contrôleur général examinera et approuvera les propositions stratégiques pour s'assurer de la solidité des plans de dépenses.
- La remise sur pied du Bureau du contrôleur général représente un élément clé de l'effort du gouvernement en vue de raffermir la fonction de surveillance financière dans l'ensemble de l'administration fédérale. Parmi les initiatives retenues par le contrôleur général, mentionnons les suivantes :
 - Offrir un leadership pour que les cadres appropriés et les politiques et directives requises au sujet des mesures de contrôle soient en place dans l'ensemble de la fonction publique fédérale.
 - Promouvoir la transparence et l'ouverture des activités financières, y compris les systèmes de comptabilité, de gestion des éléments d'actif et d'acquisition.
 - Renforcer la capacité de gestion et de vérification financière afin d'intégrer et de gérer le perfectionnement professionnel des gestionnaires financiers et des vérificateurs internes, notamment en établissant des normes d'agrément et de certification et en donnant des conseils sur les modules du programme d'apprentissage destiné à la fonction publique.
- Le gouvernement prépare la nomination de contrôleurs professionnels agréés qui seront chargés d'approuver définitivement toutes les nouvelles initiatives de dépenses dans chaque ministère fédéral.
- Le gouvernement prévoit également mettre en place des systèmes modernes d'information en temps réel pour faire le suivi de toutes les dépenses et pour fournir les outils nécessaires à leur examen et à la prise de décisions. Par exemple, un nouveau système d'information sur la gestion des dépenses intégrera les renseignements à l'échelle du gouvernement et fournira une banque de données commune à tous les ministères et organismes et au Secrétariat du Conseil du Trésor. Cette mesure permettra de partager en ligne des renseignements sur la gestion des dépenses et le rendement. Des renseignements sur les marchés de biens et services du gouvernement du Canada de plus de 10 000 \$ et sur les frais de voyage et d'accueil du personnel politique et des hauts fonctionnaires du gouvernement du Canada peuvent maintenant être consultés en ligne.
- Enfin, le gouvernement a entrepris un examen des règles de gouvernance des sociétés d'État. Les résultats de cet examen seront diffusés sous peu.

Annexe 4

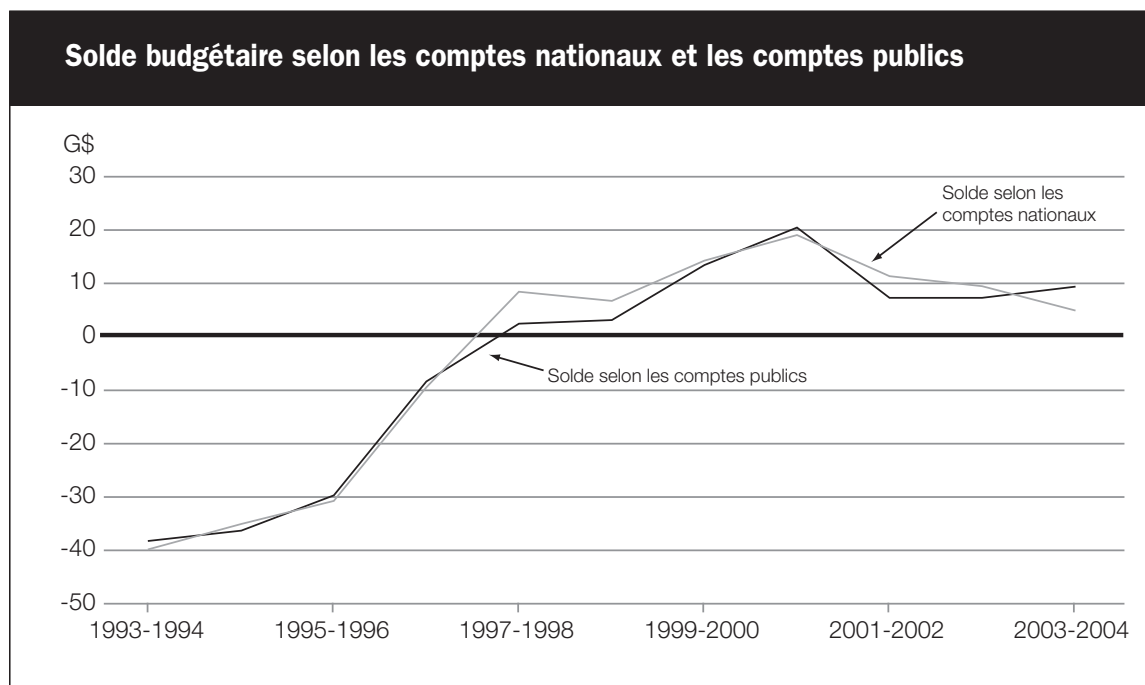
Projections financières quinquennales du secteur privé : rapprochement des comptes publics et des comptes nationaux

Points saillants

- *La présente annexe explique en détail la manière dont les projections financières sur cinq ans fournies par les prévisionnistes du secteur privé sont converties du cadre des comptes nationaux au cadre des comptes publics.*
- *Les comptes nationaux et les comptes publics sont les deux principaux cadres comptables permettant de mesurer les revenus et les dépenses du gouvernement du Canada.*
- *Les mesures du secteur public diffèrent selon les fins distinctes pour lesquelles les deux cadres comptables sont conçus : les comptes nationaux mesurent la situation et le comportement de l'économie canadienne, tandis que les comptes publics tracent un portrait des finances publiques à un moment donné.*
- *Les comptes publics du Canada fournissent au Parlement une information détaillée sur la situation financière du gouvernement, comme l'exige la Loi sur la gestion des finances publiques. Ces comptes respectent les principes comptables généralement reconnus énoncés par le Conseil sur la comptabilité dans le secteur public de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Depuis 2002-2003, les comptes publics sont présentés selon la comptabilité d'exercice intégrale. Par conséquent, les revenus sont constatés lorsqu'ils sont gagnés et les engagements, lorsqu'ils sont souscrits.*

- *Le Système de comptabilité nationale fournit un cadre intégré pour mesurer l'activité économique, y compris les activités de l'État. Il s'appuie sur des conventions comptables internationales établies par les Nations Unies. Par conséquent, la mesure de la situation financière du gouvernement selon les comptes nationaux fournit un cadre uniforme permettant d'effectuer des comparaisons entre les diverses administrations publiques du Canada, de même qu'entre les pays.*

Solde budgétaire selon les comptes nationaux et les comptes publics



- Les différences entre les cadres s'appliquant aux comptes nationaux et aux comptes publics sont attribuables à des écarts de trois ordres :
 - Les écarts ayant trait à l'univers comptable visé par chaque système. Les comptes publics portent sur l'ensemble des ministères, des organismes, des sociétés d'État et des fonds, tandis que le secteur gouvernemental visé par les comptes nationaux constitue essentiellement un sous-ensemble de cet univers fondé sur des critères de propriété, de contrôle et de financement.
 - Les écarts entre les concepts et les définitions ayant trait au champ d'application de chaque système. Par exemple, les comptes publics englobent les revenus liés aux gains en capital, de même qu'à la vente et à la réévaluation d'actifs. Les comptes nationaux comptabilisent les actifs selon leur valeur marchande et constatent les fluctuations dans la valeur des actifs dans le bilan du gouvernement à mesure qu'elles surviennent, mais les gains et les pertes ne sont pas comptabilisés dans les revenus. Dans les comptes publics, les actifs sont comptabilisés selon la moins élevée de la valeur comptable ou de la valeur marchande.
 - Des écarts chronologiques ayant trait à la constatation des revenus et des dépenses. Dans les comptes publics, l'engagement de verser un paiement à une organisation sans lien de dépendance comme une fondation ou une fiducie est constaté durant l'exercice au cours duquel cet engagement est souscrit. Dans les comptes nationaux, aucune obligation n'est constatée jusqu'au moment où le paiement est fait au dernier bénéficiaire.
- Ces deux approches fournissent des perspectives importantes et complémentaires de la situation budgétaire du gouvernement. Même si le niveau des mesures présente des écarts, leurs tendances sont généralement semblables.

Tableau 4.1

**Moyenne des projections du secteur privé concernant le solde budgétaire
(selon les comptes nationaux)**

	Donnés réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(G\$)						
Compte des revenus et dépenses							
Revenus	200,5	208,2	216,2	226,4	236,5	247,1	257,9
Dépenses	198,2	200,8	207,6	214,7	221,1	227,1	233,5
Épargne	2,3	7,4	8,7	11,7	15,4	20,0	24,4
Compte du capital et financier							
Déduction pour amortissement	3,7	3,8	3,8	4,0	4,1	4,2	4,4
Transfert net de capital	1,7	1,8	1,8	1,7	1,7	1,6	1,6
Formation de capital	-4,1	-4,7	-4,8	-4,9	-5,1	-5,3	-5,4
Total	1,4	0,9	0,8	0,8	0,6	0,6	0,6
Prêt net	3,7	8,3	9,5	12,5	16,0	20,7	25,0
Référence							
Solde budgétaire (selon les comptes publics)	9,1	12,8	9,5	11,6	15,2	20,3	25,3

- Dans les comptes nationaux, la mesure de l'équilibre budgétaire s'appelle « prêt net ». Il s'agit de la différence entre le total des revenus et celui des charges du gouvernement, rajustée pour tenir compte des charges courantes au titre des immobilisations par opposition aux charges d'amortissement.
- Les pages qui suivent font état des rajustements requis pour convertir chacune des principales composantes des revenus et des charges selon les comptes nationaux en composantes selon les comptes publics.

Tableau 4.2

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus budgétaires (selon les comptes nationaux)

	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)						
Impôt sur le revenu des particuliers	88 938	90 385	96 198	102 516	109 114	116 164	123 453
Impôt des sociétés	29 942	33 623	34 103	35 110	35 275	35 117	35 269
Impôt sur le revenu des non-résidents	4 227	4 697	4 790	4 969	5 146	5 307	5 447
Cotisations d'assurance-emploi	17 878	17 498	17 135	17 488	17 999	18 759	19 450
Taxe sur les produits et services	33 313	35 128	36 567	38 209	40 162	42 118	43 887
Droits de douane à l'importation	2 943	2 840	2 939	3 108	3 243	3 440	3 518
Autres taxes et droits d'accise	10 608	10 930	11 095	11 238	11 418	11 628	11 841
Revenus de placements	7 060	7 201	7 465	7 681	7 905	8 170	8 450
Ventes de biens et services et autres ¹	5 583	5 935	5 954	6 070	6 226	6 400	6 587
Total	200 492	208 236	216 245	226 389	236 489	247 101	257 902

¹ Comprend les transferts provenant de particuliers et les transferts provenant d'autres administrations.

- La ventilation des revenus appliquée dans les comptes nationaux est semblable à celle qu'on retrouve dans les comptes publics. Certains rajustements s'imposent pour convertir ces revenus selon les comptes publics. Ces rajustements doivent notamment refléter :
 - le fait que les données selon les comptes publics sont plus à jour;
 - le fait que, selon les comptes publics, certaines composantes des revenus sont comptabilisées après déduction des dépenses fiscales, comme la Prestation fiscale canadienne pour enfants (PFCE) et le crédit pour la taxe sur les produits et services (TPS);
 - les écarts relevés entre les deux systèmes comptables en ce qui a trait à la définition du secteur gouvernemental;
 - l'inclusion, dans les comptes publics, de certains revenus qui ne sont pas constatés dans les comptes nationaux, comme ceux tirés de la vente d'actifs et ceux découlant de la réévaluation des actifs financiers.
- La section qui suit dresse un bilan détaillé de ces rajustements pour chacune des principales sources de revenus.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.3

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	87 296	88 938	90 385	96 198	102 516	109 114	116 164	123 453
Reclassements								
PFCE	-7 879	-8 141	-8 797	-9 325	-9 671	-9 811	-9 917	-10 023
Impôt sur le revenu des fiducies et autres impôts sur le revenu	1 422	1 248	1 336	1 422	1 515	1 613	1 717	1 825
Intérêt et pénalités	-1 483	-1 756	-1 849	-1 955	-2 074	-2 191	-2 309	-2 429
Remboursements de prestations de SV fondés sur le revenu	-642	-718	-760	-802	-844	-886	-928	-970
Impôt des non-résidents	-211	-162	-165	-175	-187	-199	-212	-225
Remboursements de TPS aux employeurs	116	120	122	130	138	147	157	167
Crédits d'impôt remboursables	-63	-71	-73	-77	-82	-88	-93	-99
Rentrées pour l'exercice en cours	0	0	3 350	3 565	3 799	4 044	4 305	4 575
Autres	3 251	5 437	5 707	6 076	6 485	6 921	7 389	7 873
Rajustements nets	-5 589	-4 043	-1 128	-1 191	-919	-448	109	694
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	81 707	84 895	89 257	95 056	101 597	108 665	116 273	124 147

- Il faut procéder à divers reclassements pour convertir les projections des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers selon les comptes nationaux en projections selon les comptes publics fondées sur la comptabilité d'exercice. L'opération la plus importante à cet égard consiste à soustraire la valeur de la PFCE des revenus selon les comptes nationaux. Dans les comptes publics, les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers sont déclarés après déduction de la PFCE. Les projections concernant la PFCE s'appuient sur celles ayant trait à la croissance démographique, aux profils des revenus et à l'incidence des mesures de bonification de la PFCE annoncées dans les budgets antérieurs.

- Pour appliquer la définition des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers figurant dans les comptes publics, il faut également :
 - ajouter les revenus fiscaux ayant trait au revenu des fiducies;
 - soustraire les intérêts et les pénalités, qui sont comptabilisés à titre de revenus non fiscaux dans les comptes publics;
 - soustraire les remboursements liés aux prestations de sécurité de la vieillesse (SV), qui sont déduits du montant des prestations de SV dans les comptes publics;
 - soustraire le montant de la retenue d'impôt des non-résidents perçue des personnes, qui figure séparément dans les comptes publics;
 - déduire les crédits d'impôt personnels remboursables.
- On suppose de façon générale que ces rajustements augmentent au même rythme que les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers selon les comptes nationaux au cours de la période de planification.
- Par la suite, on tient compte du montant des rentrées pour l'année en cours, pour faire en sorte que les projections reflètent les renseignements disponibles les plus à jour. Les données financières jusqu'en septembre 2004 indiquent que les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers devraient augmenter d'environ 5 % en 2004-2005. On a donc majoré les projections du secteur privé de 3,4 milliards de dollars en 2004-2005 pour refléter cette croissance. Au cours des années suivantes, ce rajustement devrait augmenter au même rythme que l'assiette de l'impôt sur le revenu des particuliers. Par conséquent, la croissance des revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers au cours des années suivantes est conforme aux prévisions de la croissance économique faites par les prévisionnistes du secteur privé.
- Les autres rajustements découlent principalement du fait que les plus récentes estimations des comptes nationaux ne reflètent pas les résultats définitifs de fin d'exercice que l'on retrouve dans les comptes publics de 2003-2004.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.4

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant de l'impôt des sociétés

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	26 180	29 942	33 623	34 103	35 110	35 275	35 117	35 269
Reclassements								
Intérêts et pénalités	111	-22	-23	-24	-24	-24	-24	-24
Crédits d'impôt remboursables	-355	-686	-770	-781	-804	-808	-804	-808
Facteurs ponctuels	0	2 500	0	0	0	0	0	0
Autres	-3 714	-4 303	-4 804	-4 873	-5 017	-5 040	-5 018	-5 039
Rajustements nets	-3 958	-2 511	-5 598	-5 678	-5 845	-5 873	-5 846	-5 872
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	22 222	27 431	28 025	28 426	29 265	29 403	29 270	29 397

- La déduction des crédits d'impôt remboursables des entreprises, lesquels sont déduits des revenus dans les comptes publics, et la soustraction du montant de l'intérêt et des pénalités, lequel est compris dans les autres revenus non fiscaux dans les comptes publics, constituent les principales opérations de reclassement intervenant dans la conversion des revenus provenant de l'impôt des sociétés selon les comptes nationaux en revenus selon les comptes publics. Ces revenus devraient augmenter au même rythme que les rentrées d'impôt des sociétés pendant la période de planification.
- Un rajustement est apporté pour tenir compte de l'augmentation ponctuelle des rentrées de fonds des sociétés du secteur des services financiers en 2003-2004. Cette augmentation découlait de la baisse de la valeur du passif libellé en dollars américains, à la suite de l'appréciation du dollar canadien. Pour tenir compte de la nature ponctuelle de cette augmentation, on a réduit le seuil des projections du secteur privé de 2,5 milliards de dollars.
- Les autres rajustements tiennent compte du fait que le passif au titre de l'impôt des sociétés figurant dans les comptes nationaux est déterminé au moyen d'une enquête trimestrielle portant sur les bénéficiaires des entreprises, tandis que dans les comptes publics, ce passif est fondé sur les cotisations d'impôt des sociétés. On prévoit que ce rajustement augmentera au même rythme que les revenus provenant de l'impôt des sociétés selon les comptes nationaux pendant la période de planification.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.5

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant de la retenue d'impôt des non-résidents et des autres impôts sur le revenu

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	4 364	4 227	4 697	4 790	4 969	5 146	5 307	5 447
Reclassements								
Impôt sur le revenu des fiducies et autres impôts sur le revenu	-1 422	-1 248	-1 336	-1 422	-1 515	-1 613	-1 717	-1 825
Impôt des non-résidents	211	162	165	175	187	199	212	225
Autres	138	1						
Rajustements nets	-1 073	-1 085	-1 172	-1 247	-1 328	-1 414	-1 506	-1 600
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	3 291	3 142	3 525	3 543	3 641	3 732	3 801	3 847

- Le principal rajustement intervenant dans la conversion de la retenue d'impôt des non-résidents selon les comptes nationaux en retenue selon les comptes publics consiste à soustraire le montant de l'impôt sur le revenu des fiducies compris dans l'estimation selon les comptes nationaux. Dans les comptes publics, ce montant est inclus dans les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers. L'impôt sur le revenu des fiducies et les autres impôts sur le revenu devraient augmenter au même rythme que les revenus provenant de l'impôt sur le revenu des particuliers selon les comptes nationaux.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.6

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant de la taxe sur les produits et services

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	31 607	33 313	35 128	36 567	38 209	40 162	42 118	43 887
Reclassements								
Crédit pour la TPS	-3 184	-3 281	-3 361	-3 429	-3 498	-3 569	-3 640	-3 714
Remboursements de TPS aux employeurs	-116	-120	-122	-130	-138	-147	-157	-167
Rentrées pour l'exercice en cours			-450	-468	-489	-514	-539	-562
Autres	-59	-1 626	-1 697	-1 767	-1 846	-1 940	-2 035	-2 120
Rajustements nets	-3 359	-5 027	-5 630	-5 794	-5 972	-6 171	-6 371	-6 563
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	28 248	28 286	29 498	30 773	32 237	33 991	35 747	37 324

- La soustraction du montant du crédit pour la TPS des revenus figurant dans les comptes nationaux représente le principal rajustement requis pour convertir les revenus provenant de la TPS selon les comptes nationaux en revenus selon les comptes publics. Les comptes nationaux indiquent les rentrées de TPS avant déduction du crédit, tandis que les données financières figurant dans les comptes publics tiennent compte du crédit. Les prévisions concernant le crédit pour la TPS tiennent compte de l'accroissement prévu de la population, des profils de revenu et des prestations.
- La projection moyenne du secteur privé ayant trait aux revenus provenant de la TPS a été rajustée à la baisse pour tenir compte des montants de TPS perçus en 2004-2005. Pour le reste de la période de projection, le rajustement augmentera au même rythme que l'assiette des taxes à la consommation.
- Parmi les autres rajustements, le plus important consiste à remplacer le rajustement découlant de la comptabilité d'exercice compris dans les comptes nationaux, lequel est fondé sur un modèle des dépenses taxables, par l'estimation liée à la comptabilité d'exercice selon les comptes publics, qui repose sur les montants établis de la taxe et des remboursements. Ce rajustement devrait augmenter au même rythme que les revenus provenant de la TPS selon les comptes nationaux pendant la période de planification.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.7

Moyenne des projections du secteur privé concernant les droits de douane à l'importation

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	3 176	2 943	2 840	2 939	3 108	3 243	3 440	3 518
Rajustements	102	-56	-55	-57	-60	-63	-67	-68
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	3 278	2 887	2 785	2 882	3 048	3 180	3 373	3 450

- Les estimations des droits de douane à l'importation sont très semblables selon les deux systèmes comptables.
- Le principal rajustement requis pour passer des projections selon les comptes nationaux aux projections selon les comptes publics consiste à remplacer le rajustement d'exercice de Statistique Canada qui se rapporte à l'échelonnement des revenus par l'estimation d'exercice fondée sur les montants établis comprise dans les comptes publics. Ce rajustement devrait progresser au même rythme que les revenus provenant des droits de douane à l'importation selon les comptes nationaux pendant la période de planification.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.8

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant des autres taxes et droits d'accise

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	10 293	10 608	10 930	11 095	11 238	11 418	11 628	11 841
Rajustements	-462	-416	-440	-464	-471	-461	-449	-441
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	9 831	10 192	10 490	10 631	10 767	10 957	11 179	11 400

- Les taxes sur le tabac et les taxes sur le carburant sont les deux principales composantes des autres taxes et droits d'accise. Les estimations relatives à ces deux assiettes fiscales sont semblables dans les deux systèmes comptables.
- Le rajustement permettant la conversion des autres taxes et droits d'accise selon les comptes nationaux en autres taxes et droits d'accise selon les comptes publics consiste essentiellement à exclure un rajustement d'exercice appliqué aux données d'exercice figurant dans les comptes publics pour tenir compte du montant sous-jacent des taxes et droits établis.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.9

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections Comptes nationaux	18 260	17 878	17 498	17 135	17 488	17 999	18 759	19 450
Reclassements								
Cotisations du gouvernement fédéral à titre d'employeur	-373	-355	-331	-331	-337	-347	-362	-375
Autres	-17	23	23	23	23	23	23	23
Rajustements nets	-390	-332	-308	-308	-314	-324	-339	-352
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	17 870	17 546	17 190	16 827	17 174	17 675	18 420	19 098

- La conversion des revenus provenant des cotisations d'assurance-emploi selon les comptes nationaux en revenus selon les comptes publics exige qu'on soustraie le montant des cotisations versées par le gouvernement fédéral en qualité d'employeur du montant estimatif indiqué dans les comptes nationaux, étant donné que ce montant est déduit des revenus et des charges selon les comptes publics.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.10

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus nets des sociétés d'État, les revenus provenant d'opérations de change et les produits de placements

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	6 922	7 060	7 201	7 465	7 681	7 905	8 170	8 450
Reclassements								
Organismes, fonds et fondations	-694	-695	-698	-718	-739	-760	-782	-805
Intérêt sur les comptes en souffrance	-150	-127	-128	-131	-135	-139	-143	-147
Redevances	-500	-553	-568	-579	-594	-610	-626	-642
Réévaluations et gains/pertes nets	289	264	-590				0	0
Sociétés d'État	1 375	2 266	1 859	1 314	1 356	1 401	1 448	1 499
Autres	236	-835	-1 372	-1 175	-899	-735	-716	-685
Rajustements nets	556	320	-1 497	-1 290	-1 011	-843	-819	-780
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	7 478	7 380	5 704	6 175	6 670	7 062	7 351	7 670

- Le concept des produits de placements selon les comptes nationaux diffère nettement du concept lié aux comptes publics. Les principales différences sont décrites ici.
 - Premièrement, les comptes nationaux comprennent les revenus d'intérêt provenant d'un certain nombre d'entités qui ne sont pas considérées comme faisant partie du gouvernement du Canada aux fins des comptes publics, de même que les revenus d'intérêt provenant des fiducies et fondations mises sur pied à titre de tiers.
 - Deuxièmement, selon les comptes nationaux, les redevances sont incluses à titre de produits du loyer d'un actif alors qu'elles sont incluses dans les montants relatifs à la vente de biens et de services selon les comptes publics.
 - Troisièmement, les réévaluations (surtout celles liées aux opérations de change), de même que les gains et les pertes découlant des ventes, ne sont pas comprises dans les revenus courants selon les comptes nationaux mais le sont selon les comptes publics.
 - Quatrièmement, les bénéfices non répartis des sociétés d'État entreprises ne sont pas compris dans les comptes nationaux mais le sont selon les comptes publics.
 - Cinquièmement, selon d'autres estimations, il faut réduire la croissance prévue dans les comptes publics en 2004-2005, pour traduire l'incidence de la baisse anticipée des taux d'intérêt à court terme sur le rendement des actifs du gouvernement. Cette incidence s'estompe avec le temps, ce qui est conforme à la hausse prévue des taux d'intérêt à court terme aux États-Unis et à l'augmentation soutenue de l'encours du Programme canadien de prêts aux étudiants.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.11

Moyenne des projections du secteur privé concernant les revenus provenant de la vente de biens et de services et les autres revenus non fiscaux

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	5 377	5 583	5 935	5 954	6 070	6 226	6 400	6 587
Reclassements								
Revenus externes déduits des dépenses	-3 020	-3 076	-3 141	-3 151	-3 212	-3 295	-3 387	-3 486
Intérêts et pénalités	1 781	1 974	2 078	2 196	2 328	2 458	2 590	2 722
Petro-Canada			2 562					
Redevances	500	553	716	715	739	946	903	918
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	-518	-595	-590	-611	-647	-687	-728	-781
Total partiel	-1 257	-1 144	-1 626	-851	-791	-578	-622	-627
Autres	-213	10	11	11	11	11	11	12
Rajustements nets	-1 470	-1 134	1 636	-840	-781	-567	-610	-615
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	3 907	4 449	7 571	5 114	5 289	5 659	5 789	5 972

- Dans les comptes publics, les revenus des ministères prélevés en contrepartie de certains services, comme la fourniture contractuelle de services de police aux provinces, sont déduits des charges, tandis qu'ils figurent comme montant brut dans les comptes nationaux.
- Il faut ajouter l'intérêt et les pénalités exigibles sur les impôts en souffrance puisque ces éléments font partie des autres revenus non fiscaux dans les comptes publics, mais sont répartis en fonction des revenus pertinents dans les comptes nationaux. Ces revenus devraient suivre la croissance soit de l'assiette fiscale, soit des revenus fiscaux correspondants.
- En outre, le revenu tiré de la vente par le gouvernement du reste de ses actions de Petro-Canada n'est pas comptabilisé dans les comptes nationaux, et il faut donc l'ajouter en 2004-2005.
- Le montant des redevances est ajouté à l'estimation selon les comptes nationaux puisqu'il est inclus dans le montant des ventes selon les comptes publics.
- Il faut déduire le montant du recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes des revenus figurant dans les comptes nationaux puisque ce montant est déclaré sur une base nette dans les comptes publics.

Tableau 4.12

**Moyenne des projections du secteur privé concernant
les charges du gouvernement fédéral (selon les comptes nationaux)**

	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)						
Charges du gouvernement fédéral							
Biens et services	49 585	52 494	54 678	55 778	57 503	59 304	61 146
Transferts courants							
À des particuliers							
Prestations de SV	27 277	28 211	29 333	30 483	31 727	33 133	34 615
Prestations d'assurance-emploi	13 483	13 311	13 478	13 912	14 347	15 063	15 650
PFCE	8 141	8 797	9 325	9 671	9 811	9 917	10 023
Crédit pour la TPS	3 281	3 361	3 429	3 498	3 569	3 640	3 714
Autres	11 436	12 538	13 483	14 031	14 462	14 876	15 345
Aux entreprises	4 732	4 193	4 287	4 442	4 547	4 617	4 697
À des non-résidents	3 324	3 590	3 877	4 187	4 522	4 884	5 275
À d'autres administrations							
Transferts fédéraux pour la santé et les autres programmes sociaux	22 678	21 394	21 956	23 435	24 848	25 853	26 946
Péréquation	10 104	9 865	9 510	9 510	9 510	9 510	9 510
Autres	9 482	9 576	9 458	9 769	9 888	10 104	10 351
Intérêt sur la dette publique	34 640	33 469	34 765	35 945	36 345	36 153	36 195
Total des dépenses	198 163	200 799	207 580	214 660	221 078	227 054	233 467

- Le concept du total des dépenses selon les comptes nationaux correspond au concept des charges selon les comptes publics, y compris les frais de la dette publique. Les montants indiqués dans les comptes nationaux comprennent tous les principaux transferts aux particuliers, comme la SV et les prestations d'assurance-emploi, de même que d'autres transferts aux particuliers, comme les fonds d'aide à la recherche et aux étudiants et les transferts aux peuples et aux organisations autochtones. Dans les comptes nationaux, les transferts aux particuliers comprennent aussi la PFCE et le crédit pour la TPS.
- Les transferts aux autres administrations, y compris au titre des soins de santé et de la péréquation, font partie du total des dépenses indiqué dans les comptes nationaux. Les autres transferts à d'autres administrations comprennent les transferts à l'appui de la formation de la main-d'œuvre et de l'infrastructure.
- Le total des dépenses selon les comptes nationaux comprend aussi les subventions aux entreprises, les transferts à des non-résidents et l'intérêt sur la dette publique.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.13

Moyenne des projections du secteur privé concernant les prestations aux aînés

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	25 955	27 277	28 211	29 333	30 483	31 727	33 133	34 615
Reclassements								
Paiements à des non-résidents	330	343	352	362	372	382	391	401
Remboursements fondés sur le revenu	-642	-718	-760	-802	-844	-886	-928	-970
Total partiel	-312	-375	-409	-440	-472	-504	-537	-569
Autres	49							
Rajustements nets	-263	-375	-409	-440	-472	-504	-537	-569
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	25 692	26 902	27 802	28 893	30 011	31 222	32 596	34 046

- La conversion des prestations aux aînés selon les comptes nationaux en prestations selon les comptes publics prévoit l'ajout des prestations de SV versées à des non-résidents aux estimations figurant dans les comptes nationaux. Dans les comptes nationaux, ces paiements sont considérés comme des transferts à des non-résidents.
- L'incidence de l'application, par le truchement du régime fiscal au moment de la production des déclarations de revenus, d'un critère de revenu aux paiements de SV aux retraités dont le revenu net dépasse 59 790 \$ n'est pas prise en compte dans le montant total des paiements de SV selon les comptes nationaux. Cette incidence se traduit par une réduction de l'impôt sur le revenu des particuliers selon les comptes nationaux. Selon les comptes publics, les paiements de SV sont déclarés après la prise en compte de l'incidence du critère de revenu.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.14

Moyenne des projections du secteur privé concernant les prestations d'assurance-emploi

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	12 830	13 483	13 311	13 478	13 912	14 347	15 063	15 650
Reclassements								
Prestations d'emploi et mesures de soutien	855	749	873	884	912	941	988	1 026
Transferts aux provinces au titre de l'assurance-emploi	893	894	895	906	935	965	1 013	1 052
	1 648	1 528	1 668	1 690	1 744	1 800	1 891	1 961
Autres	-82	-67	-67	-67	-70	-72	-75	-78
Rajustements nets	1 666	1 575	1 701	1 703	1 777	1 834	1 925	2 000
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	14 496	15 058	15 012	15 201	15 689	16 182	16 988	17 650

- La conversion des prestations d'assurance-emploi selon les comptes nationaux en prestations selon les comptes publics nécessite les deux rajustements suivants :
 - L'estimation selon les comptes nationaux n'englobe que les prestations d'emploi et mesures de soutien (PEMS) que le Système de comptabilité nationale (SCN) considère comme des transferts directs à des particuliers; ces prestations et mesures représentent près du tiers du total des dépenses consacrées aux PEMS. Dans les comptes nationaux, les deux tiers du coût des PEMS sont attribués aux bénéficiaires (p. ex., entreprises et autres administrations), tandis que l'estimation figurant dans les comptes publics englobe toutes les dépenses au titre des PEMS.
 - Le coût des transferts aux provinces financés par le programme de l'assurance-emploi figure à titre de transfert aux provinces dans les comptes nationaux. Il faut inclure le montant de ces transferts lorsqu'on procède à la conversion selon les comptes publics.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.15

Moyenne des projections du secteur privé concernant les transferts fédéraux pour la santé et les autres programmes sociaux

	Données réelles 2002-2003	Données réelles 2003-2004	2004-2005	2005-2006	2006-2007	2007-2008	2008-2009	2009-2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	16 252	22 678	21 394	21 956	23 435	24 848	25 853	26 946
Reclassements								
Paiements de remplacement pour programmes permanents	2 321	2 700	2 668	2 765	2 929	3 111	3 296	3 535
Rajustements d'exercice								
Fonds pour l'équipement diagnostique et médical	1 500	-1 500						
Supplément du TCSPS pour 2002-2003	2 500	-2 484						
Supplément du TCSPS pour 2003-2004		1 393	-1 393					
Fonds pour la santé publique et l'immunisation		400	-400					
Total partiel	4 000	-2 191	-1 793					
Autres	27	-446	-219	4	36	91	101	69
Rajustements nets	4 848	63	656	2 769	2 965	3 202	3 397	3 604
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	22 600	22 741	22 050	24 725	26 400	28 050	29 250	30 550

- Pour 2002-2003 et 2003-2004, les transferts à d'autres administrations selon les comptes nationaux comprennent le Transfert canadien en matière de santé et de programmes sociaux (TCSPS), de même que les transferts à deux fonds en fiducie, le Fonds pour l'équipement diagnostique et médical et le Fonds pour la santé publique et l'immunisation. À compter de 2004-2005, le Transfert canadien en matière de santé et le Transfert canadien en matière de programmes sociaux remplacent le TCSPS.
- Les rajustements suivants sont nécessaires pour passer des projections selon les comptes nationaux aux projections selon les comptes publics :
 - Le montant des paiements de remplacement pour programmes permanents doit être ajouté aux projections selon les comptes nationaux puisque ce montant est soustrait du montant du TCSPS.
 - De nombreux rajustements d'échelonnement sont nécessaires puisque les comptes nationaux comptabilisent les dépenses au moment où les paiements sont effectivement faits aux fonds en fiducie, tandis que les comptes publics reflètent le moment auquel ces montants sont engagés. Ces écarts chronologiques entre les comptes s'appliquent aux paiements effectués au titre du Fonds pour l'équipement diagnostique et médical, des suppléments du TCSPS et du Fonds pour la santé publique et l'immunisation.
 - Des écarts entre ces séries peuvent également survenir étant donné que les plus récents comptes nationaux ne reflètent pas les données financières définitives de fin d'exercice indiquées dans les comptes publics de 2003-2004.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.16

Moyenne des projections du secteur privé concernant les transferts fiscaux

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	10 484	10 104	9 865	9 510	9 510	9 510	9 510	9 510
Reclassements								
Formule de financement des territoires	1 504	1 792	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800	1 800
Subventions législatives	31	32	32	32	32	32	32	32
Recouvrement ayant trait aux allocations aux jeunes	-518	-595	-590	-611	-647	-687	-728	-781
Total partiel	1 017	1 229	1 242	1 221	1 185	1 145	1 104	1 051
Rajustements d'exercice								
Provision pour évaluation	-1 401	-2 009	-355					
Autres	266	27						
Rajustements nets	-118	-753	887	1 221	1 185	1 145	1 104	1 051
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	10 366	9 351	10 752	10 731	10 695	10 655	10 614	10 561

- Les transferts fiscaux selon les comptes nationaux représentent la péréquation. Pour les convertir en transferts selon les comptes publics, il faut ajouter des montants qui reflètent les paiements effectués à l'égard de la péréquation, de la formule de financement des territoires, du recouvrement relatif aux allocations aux jeunes et des subventions législatives.
- Il est nécessaire d'apporter des rajustements d'exercice puisque les paiements de péréquation en espèces sont comptabilisés dans les comptes nationaux, tandis que les comptes publics tiennent compte des droits à péréquation.
- D'autres rajustements sont apportés parce que les comptes nationaux ne reflètent pas les résultats définitifs de fin d'exercice.

Conversion des comptes nationaux aux comptes publics

Tableau 4.17

Moyenne des projections du secteur privé concernant les dépenses de programmes directes

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Autres dépenses de programmes								
Dépenses courantes pour les biens et services	46 206	49 585	52 494	54 678	55 778	57 503	59 304	61 146
Autres programmes								
Autres transferts à des particuliers	11 284	11 436	12 538	13 484	14 031	14 462	14 877	15 345
Subventions	3 501	4 732	4 193	4 287	4 442	4 547	4 617	4 697
Transferts à des non-résidents	3 052	3 324	3 590	3 877	4 187	4 522	4 884	5 275
Autres transferts à d'autres administrations	8 466	9 482	9 576	9 458	9 769	9 888	10 104	10 351
Dépenses comprises dans le compte du capital et financier								
Déduction pour amortissement	-3 654	-3 718	-3 757	-3 832	-3 954	-4 078	-4 228	-4 368
Transferts nets de capital	-1 510	-1 743	-1 785	-1 756	-1 717	-1 677	-1 636	-1 593
Formation de capital	3 604	4 106	4 665	4 786	4 915	5 123	5 259	5 400
Autres dépenses de programmes – Comptes nationaux	70 949	77 204	81 513	84 982	87 450	90 289	93 181	96 254
Reclassements et autres rajustements								
Prestations aux aînés à des non-résidents	-330	-344	-352	-362	-372	-382	-391	-401
Prestations de soutien de l'emploi	-1 748	-1 643	-1 770	-1 764	-1 763	-1 769	-1 769	-1 769
Cotisations d'assurance-emploi du gouvernement fédéral	-373	-355	-331	-331	-337	-347	-362	-375
Prestations aux anciens combattants	-1 636	-1 708	-1 681	-1 715	-1 749	-1 784	-1 820	-1 856
Formule de financement des territoires	-1 511	-1 702	-1 800	-1 800	-1 800	-1 800	-1 800	-1 800
Subventions législatives	-31	-32	-32	-32	-32	-32	-32	-32
Revenus externes déduits des dépenses	-3 020	-3 076	-3 141	-3 151	-3 212	-3 295	-3 387	-3 486
Dépenses des sociétés d'État consolidées	-1 557	-1 201	-1 237	-1 274	-1 312	-1 352	-1 392	-1 434
Crédits d'impôt remboursables	-418	-757	-843	-858	-886	-896	-898	-907
Mauvaises créances	1 563	2 525	2 677	2 766	2 985	3 136	3 145	3 207
Pensions des fonctionnaires fédéraux	1 215	2 014	2 365	2 767	3 162	3 928	4 114	4 133
Amortissement d'immobilisations corporelles	3 341	3 502	3 670	3 757	4 031	4 224	4 427	4 540
Acquisition de capital non financier	-3 604	-4 106	-4 665	-4 786	-4 915	-5 123	-5 259	-5 400
Autres	-80	-318	-763	-964	0	0	0	0
Rajustements nets	-8 189	-7 201	-7 903	-7 747	-6 202	-5 491	-5 424	-5 581
Dépenses de programmes directes – Comptes publics	62 760	70 003	73 611	77 235	81 248	84 799	87 758	90 673

- Les dépenses de programmes directes figurant dans les comptes nationaux incluent des dépenses qu'engage le gouvernement fédéral à l'égard de biens et services, des autres transferts à des particuliers et des autres transferts à d'autres administrations, de même que des transferts aux entreprises et à des non-résidents (voir le tableau 4.12 pour plus de détails). Ces dépenses comprennent également des éléments de capital afin d'harmoniser les autres dépenses de programmes avec le concept de prêt net.
- Certains rajustements sont nécessaires pour tenir compte des différences qui caractérisent la panoplie de programmes figurant dans les comptes nationaux et dans les comptes publics.
 - Le montant des prestations aux aînés et des prestations de soutien de l'assurance-emploi versées à des non-résidents est déduit de l'estimation selon les comptes nationaux parce que ce montant est inclus dans l'estimation des prestations de SV et des prestations d'assurance-emploi, respectivement, effectuée selon les comptes publics.
 - Les cotisations d'assurance-emploi payées par le gouvernement fédéral à titre d'employeur sont soustraites de l'estimation figurant dans les comptes nationaux.
 - Le montant des prestations aux anciens combattants est déduit de l'estimation des dépenses de programmes directes effectuée selon les comptes nationaux parce que, selon les comptes publics, le coût de ces prestations est comptabilisé à titre de frais d'intérêt sur le montant des engagements.
 - Le montant des dépenses au titre de la formule de financement des territoires et des subventions législatives est déduit de l'estimation figurant dans les comptes nationaux puisque ce montant est inclus dans les transferts à d'autres administrations selon les comptes publics.
 - Le montant des revenus des ministères prélevés en contrepartie de certains services est déduit de l'estimation contenue dans les comptes nationaux parce que ce montant est déduit des dépenses dans les comptes publics.
 - Les dépenses des sociétés d'État figurant dans les comptes nationaux sont également présentées sur une base brute. Il faut donc en rajuster le montant pour le convertir selon les comptes publics, dans lesquels les dépenses des sociétés d'État consolidées sont déclarées après déduction des revenus générés par ces entités.
 - La valeur des crédits d'impôt remboursables est déduite du montant estimatif des dépenses de programmes directes indiqué dans les comptes nationaux puisqu'elle est appliquée en réduction des revenus fiscaux pertinents dans les comptes publics.
 - Il faut également ajouter un montant à l'estimation figurant dans les comptes nationaux pour tenir compte du passif constaté dans les comptes publics au titre des créances en souffrance que le gouvernement ne prévoit pas recouvrer.
 - Il faut apporter un rajustement pour faire correspondre le montant estimatif des pensions de la fonction publique fédérale constaté dans les comptes nationaux au coût réel des pensions figurant dans les comptes publics.
 - De même, un rajustement est requis pour tenir compte des écarts relevés dans les frais d'amortissement constatés dans les deux systèmes comptables; ces écarts découlent des différences notées dans les estimations du stock de capital du gouvernement fédéral.
 - Il faut procéder à d'autres rajustements, essentiellement parce que les plus récents comptes nationaux ne reflètent pas les résultats définitifs de fin d'exercice que l'on retrouve dans les comptes publics de 2003-2004 et l'estimation des dépenses de programmes directes pour 2004-2005 et 2005-2006 figurant dans le budget de 2004.

Tableau 4.18

Moyenne des projections du secteur privé concernant les frais de la dette publique

	Données réelles 2002- 2003	Données réelles 2003- 2004	2004- 2005	2005- 2006	2006- 2007	2007- 2008	2008- 2009	2009- 2010
	(M\$)							
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes nationaux	36 296	34 640	33 469	34 765	35 945	36 345	36 153	36 195
Reclassements								
Obligations aux termes de contrats de location- acquisition	146	156	140	140	140	140	140	140
Frais de service de la dette et coût d'émission des nouveaux titres d'emprunt	119	91	117	117	117	117	117	117
Rajustements d'échelonnement des paiements/d'exercice								
Rajustement de l'intérêt sur les pensions	-1 687	-1 519	-1 559	-1 678	-1 801	-1 930	-2 074	-2 087
Autres avantages sociaux des employés et prestations de retraite des anciens combattants	2 240	2 309	2 408	2 451	2 483	2 513	2 542	2 604
Autres	156	92	92	92	92	92	92	92
Rajustements nets	974	1 129	1 198	1 122	1 031	932	817	866
Moyenne des projections du secteur privé – Comptes publics	37 270	35 769	34 667	35 887	36 976	37 277	36 970	37 061

- Deux importants rajustements d'exercice sont apportés aux comptes nationaux pour permettre le rapprochement entre les deux séries de projections :
 - Premièrement, le montant estimatif de l'intérêt sur le passif découlant des régimes de retraite selon les comptes nationaux est rajusté pour englober le rendement de l'actif de ces régimes et les intérêts perçus sur le passif actuariel moyen.
 - Deuxièmement, dans les comptes nationaux, les montants versés au titre des avantages sociaux des employés, des prestations postérieures à l'emploi et des prestations de retraite des anciens combattants sont inscrits dans les autres dépenses de programmes, tandis que, dans les comptes publics, les frais de la dette publique englobent l'intérêt sur le passif au titre de ces programmes.
- Ces séries font l'objet d'autres rajustements parce que les plus récents comptes nationaux ne reflètent pas les résultats définitifs de fin d'exercice figurant dans les comptes publics de 2003-2004.